

2021 - 2030
**RÉPUBLIQUE DE
CÔTE D'IVOIRE**

Maintenir une croissance élevée, inclusive
et résiliente après le COVID-19

*Une contribution du Groupe de la Banque mondiale à la
Stratégie de développement à l'horizon 2030*



Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Direction technique d'ensemble ; aperçu de la politique ; et résumé analytique

Auteur principal Chorching Goh

Chapitre 1 Soutenir la croissance inclusive

Auteurs principaux Gérard Kambou et Delfin Go
Contributeurs Sherman Robinson, Karen Thierfelder et Franck Adoho

Chapitre 2 Réaliser le potentiel humain

Auteurs principaux Michel Welmond, Teegwende Valérie Porgo et Ezechiél Abouro Djallo

Chapitre 3 Mobiliser la technologie numérique

Auteurs principaux Izak Atiyas
Contributeurs Mark Dutz, Isabel Neto, Moussa Blimpo, Maïmouna Guèye, Jean Charles Amon Kra, Laurent Olivier Corthay, Patrick Philippe Ramanantoanina, Mamoudou Nagnalen Barry, Saidou Diop, Xavier Stéphane Decoster, Youssouf Traoré, Meritxell Martinez, Emir Sfaxi, Simon Pierre Jules Duchatelet, et Mohamed Moustapha Sarr, Bonyaminou Porrogho, Mr Samba Mbaye, Georgiana Pop et Gonçalo Coelho.

Chapitre 4 Encourager l'investissement privé

Auteurs principaux Jean-Michel Marchat et Volker Treichel
Contributeurs Mahamoud Magassouba, Sabri Y. Draia, Gautam Mehta, Masud Z. Cader, Tania Mohd Nor, Pierre Pozzo di Borgo, Olivier Hartmann, Anne-Cecile Souhaid, Kirstin Roster, Corinne Riquet, Maria Eileen Pagura, Meritxell Martinez, Mehdi Cherkaoui, Sonia Iacovella, Mehdi Benyagoub et Yasser Charafi.

Chapitre 5

Auteurs principaux **Tirer parti des chaînes de valeur mondiales**
Kaleb Girma Abreha

Chapitre 6

Auteurs principaux **Urbaniser de manière efficace et durable**
Souleymane Coulibaly et Chorching Goh

Coup de projecteur

Auteurs principaux **Améliorer la productivité agricole**
Aparajita Goyal

Chapitre 7

Auteurs principaux **Autonomiser les femmes et les filles**
Amy Copley et Aletheia Donald
Contributeurs Tea Trumbic et Daniel Kirkwood

Chapitre 8

Auteurs principaux **Impliquer les jeunes**
Chorching Goh
Contributeurs Namita Datta et Raphaela Béatrice Karlen

Chapitre 9

Auteurs principaux **Renforcer la résilience**
Zainab Usman, David Maleki et Catherine Defontaine, et en remerciant Ramaele Moshoeshoe et Idris Deffry pour leurs commentaires.

Table des matières

Construire et maintenir une croissance inclusive : une vue d'ensemble 4

- S'appuyer sur la forte croissance et la réduction de la pauvreté récemment enregistrées et combler les écarts restants 5
- Défis pour une croissance continue 6
- Projections à moyen terme de la croissance économique dans le cadre de différents scénarios de croissance 6
- Les six principales réformes de politique pour parvenir à une croissance durable à long terme 9
- Les trois I et les trois T pour accélérer la croissance partagée 11

PREMIÈRE PARTIE L'investissement 14

CHAPITRE 1

Réaliser le potentiel humain 16

- Le profil démographique de la Côte d'Ivoire est un défi majeur pour le développement du capital humain 17
- Position inégale sur les composantes de l'indice du capital humain 17
- Mesures politiques à fort impact dans les domaines de la santé et de l'éducation 19

CHAPITRE 2

Tirer parti de la technologie numérique 21

- Un partage plus large et une meilleure exploitation des avantages des technologies numériques pour améliorer la productivité des segments les plus pauvres de la société 22
- Les défis de l'expansion numérique 22
- Des politiques complémentaires pour développer l'économie numérique sans créer de nouvelles vulnérabilités 23

CHAPITRE 3

Cultiver l'investissement privé 26

- Une diversification inadaptée des exportations, une omniprésence du secteur informel et un taux de chômage élevé chez les jeunes 27
- Des contraintes transversales à l'investissement privé 27
- Réduire les cinq déficits à court et à moyen terme 29

DEUXIÈME PARTIE Intégration 32**CHAPITRE 4
Tirer parti des chaînes de valeur mondiales 34**

La Côte d'Ivoire n'a pas eu de changement structurel majeur depuis 2000 35

Une intégration aux CVM est nécessaire au niveau de l'ensemble de l'activité économique, des secteurs, des industries et des entreprises 35

Cinq points d'entrée permettant de tirer parti des chaînes de valeur mondiales pour la création d'emplois 36

**CHAPITRE 5
Urbanisation efficace et durable 38**

Les villes comme connecteurs économiques globaux, régionaux et locaux 39

Promouvoir une urbanisation efficace par le financement, la planification, la connectivité et l'écologisation 39

**CHAPITRE 6
Améliorer la productivité agricole 42**

Malgré le rôle important joué par l'agriculture dans l'économie, elle a un impact limité sur l'augmentation des revenus et la réduction de la pauvreté 43

Répondre au défi des contraintes systémiques pesant sur la productivité et améliorer la qualité des dépenses publiques dans l'agriculture . . 43

TROISIÈME PARTIE Inclusion 46**CHAPITRE 7
Autonomiser les femmes et les jeunes filles 48**

Des progrès inégaux pour les femmes 49

Développer le capital humain des femmes, élargir leurs opportunités et renforcer leur pouvoir 49

**CHAPITRE 8
Impliquer les jeunes 52**

Les jeunes ont été laissés pour compte, malgré les nombreux programmes d'emploi qui leur ont été consacrés 53

Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes dans des emplois plus productifs 54

**CHAPITRE 9
Renforcer la résilience aux chocs climatiques et aux conflits 55**

Une base de ressources naturelles en diminution . . 56

Disparités spatiales et disparités en capital humain . 57

Actions pour réduire la vulnérabilité aux risques environnementaux, climatiques et de conflit 57

Annexes 59

Annexe I 60

Annexe II 70

Annexe III 76

Construire et maintenir une croissance inclusive : une vue d'ensemble

Ce rapport est la première application à un pays de la nouvelle stratégie régionale, *Soutenir la transformation de l'Afrique*. Le rapport intègre la perspective du nouveau programme de l'IDA, *Emplois et transformation économique*, et aborde trois objectifs opérationnels pour la Côte d'Ivoire :

- susciter une croissance durable et inclusive en maintenant la stabilité macroéconomique, en luttant contre la corruption, en faisant progresser la transformation numérique et en maximisant le financement privé;
- renforcer le capital humain par l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile et des retards de croissance, ainsi que l'amélioration de l'éducation, de la santé et de la protection sociale;
- renforcer la résilience face à la fragilité et au changement climatique.

Le Plan national de développement 2016 – 2020 a consolidé les réformes en faveur des marchés et a réaffirmé l'ambition d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La Côte d'Ivoire s'est engagée dans une stratégie visant à soutenir une forte croissance du PIB jusqu'en 2030, tout en réduisant rapidement la pauvreté. L'ambition de la Côte d'Ivoire de devenir une économie de marché émergente avec des niveaux faibles de pauvreté nécessite une longue période de croissance forte et inclusive.

Ce rapport analyse les trajectoires de croissance et identifie les investissements nécessaires pour atteindre et maintenir les niveaux de croissance souhaités, ainsi que les besoins de financement correspondants. Il examine les possibilités offertes par l'excédent de main-d'œuvre, la jeunesse de la population et l'énorme potentiel de diversification du pays.

S'appuyer sur la forte croissance et la réduction de la pauvreté récemment enregistrées et combler les écarts restants

L'économie a connu une croissance rapide sur la période 2012-2017, avec un taux annuel moyen de 8,4 %, ce qui a entraîné une augmentation de plus de 30 % du revenu réel par habitant. La croissance a été particulièrement forte sur la période 2012-2015, atteignant une moyenne de 9,3 % par an. Bien que la croissance reste robuste, le PIB réel a commencé à ralentir en 2015, atteignant un taux annuel moyen de 7,4 % en 2016-2017 et de 6,9 % en 2018-2019. Les performances économiques de la Côte d'Ivoire de 2012 à 2019 ont été tirées, du côté de l'offre, par une reprise des services publics, suivie par l'industrie et les services du secteur privé, et, du côté de la demande, par une reprise de la consommation et des investissements intérieurs et des exportations nettes, ainsi que par la croissance de la productivité totale des facteurs.

En conséquence, la croissance récente a été associée à une réduction de la pauvreté. La pauvreté en Côte d'Ivoire est en diminution constante depuis 2012. Le taux de pauvreté, en augmentation depuis plus de trois décennies (de 10 % de la population en 1985 à 48,9 % en 2008 selon les enquêtes auprès des ménages) a atteint 55,4 % de la population en 2011, après une décennie de conflits civils et politiques. Depuis, dans un contexte de rattrapage économique et d'avancée des réformes, la pauvreté a fortement diminué, passant de 55 % de la population en 2011 à 44,4 % en 2015, et 39,4 % en 2018¹. Néanmoins la richesse générée ces dernières années est en grande partie concentrée à Abidjan : les inégalités territoriales, en particulier les taux de pauvreté plus élevés dans les régions Nord et Centre du pays, demeurent une préoccupation majeure. Par ailleurs, les résultats en matière de développement humain ne sont pas pleinement à la mesure de la forte croissance du PIB : dans les domaines de

l'éducation et de la santé, la Côte d'Ivoire accuse un certain retard par rapport aux moyennes de sa région et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Malgré des dépenses publiques considérables en matière d'éducation, les résultats en termes de scolarisation et d'acquisition de compétences restent en deçà des attentes.² Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 lancé par les autorités vise précisément à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et à rendre la croissance économique plus inclusive, à travers des actions sociales ciblant les populations vulnérables et mettant l'accent notamment sur la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que les infrastructures de base.

Sur la période 2015-2019, les inégalités ont légèrement diminué. Des progrès ont été réalisés vers une prospérité partagée sur la période 2012-2018, avec une croissance de la consommation plus importante pour les ménages situés au bas de l'échelle des revenus que pour ceux situés au sommet. La consommation a augmenté de 5,6 % par an de 2015 à 2018 pour les 40 % des ménages les plus pauvres et elle a diminué de 2,5 % par an pour les 60 % les plus riches. Les pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures de base et la possession de biens a augmenté entre 2015 et 2018. Cependant, alors que la consommation médiane a augmenté de 2,5 % au niveau national, elle a chuté de 0,2 % pour les ménages ruraux situés au bas de l'échelle des revenus.

La fourniture d'électricité s'est améliorée, car les investissements dans l'électricité ont profité aux ménages de toutes les catégories de revenus. En 2019, environ 81 % des ménages ivoiriens avaient l'électricité, soit une augmentation de 20 points de pourcentage par rapport à 2015. Pour les ménages se situant dans les 40 % inférieurs de l'échelle des revenus, l'accès à l'électricité a augmenté de 21 points de pourcentage, à partir d'un taux d'accès de 49,6 % en 2015. Les ménages pauvres ont également bénéficié d'un meilleur accès aux écoles primaires et secondaires, aux marchés et aux routes.

L'accès à l'eau potable est presque universel et s'est établi à plus de 90 % dans les zones urbaines et rurales et dans toutes les catégories de revenus. Mais des disparités subsistent. Le pourcentage de ménages ruraux ayant accès à l'eau potable est plus faible que celui des ménages urbains, tandis que la proportion de ménages n'ayant pas accès à l'eau potable est plus élevée parmi les 40 % de ménages les plus pauvres.

Les investissements dans les infrastructures de santé ont été favorables aux pauvres. Au cours de la période 2015-2018, le pourcentage de ménages vivant à moins de cinq kilomètres d'un centre de santé a considérablement augmenté. Parmi les ménages les plus pauvres, l'accès aux infrastructures de santé a augmenté de 37 points de pourcentage, sur la base d'un taux d'accès de 58 % en 2015. Mais un écart de 10 points de pourcentage subsiste entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches en ce qui concerne l'accès aux infrastructures de santé, ce qui laisse entrevoir une marge de manœuvre supplémentaire pour améliorer l'équité.

Défis pour une croissance continue

En dépit de solides réalisations en matière de croissance et de réduction de la pauvreté, la poursuite de la croissance se heurte à une multitude de difficultés. La pandémie de COVID-19 devrait avoir un impact négatif sur la croissance en 2020, les exportations ivoiriennes chutant à la suite des forts ralentissements chez les principaux partenaires commerciaux du pays, de perturbations des chaînes d'approvisionnement qui freinent la production nationale et de l'incertitude croissante qui décourage les investissements. En outre, les mesures d'endiguement du virus et d'atténuation prises par les autorités ivoiriennes vont ralentir l'activité économique.

Au-delà des effets à court terme de l'épidémie de COVID-19, la Côte d'Ivoire est également confrontée à d'importantes contraintes qui pèsent sur son potentiel de croissance à long terme. **La transformation structurelle n'en est qu'à ses débuts.** La productivité des travailleurs qualifiés, non qualifiés et indépendants est faible. Un pourcentage élevé de la main-d'œuvre est indépendant dans l'agriculture — qui génère environ un cinquième du PIB — et dans les industries non agricoles. Les résultats du marché du travail ne se sont pas améliorés pour les ménages pauvres, ce qui reflète la diminution des possibilités d'emploi et la faible inclusion des ménages les plus vulnérables. Il y a moins d'emplois pour la population en âge de travailler et les ménages pauvres ont les taux d'activité les plus faibles. Le travail indépendant non agricole est en hausse, en particulier chez les femmes, et la plupart des emplois salariés sont informels.

L'orientation vers l'extérieur de la Côte d'Ivoire n'a pas suivi le rythme de ses objectifs économiques. Le ratio des exportations de biens et services par rapport au PIB est inférieur à celui des pays ayant un niveau de développement comparable. Les exportations sont essentiellement constituées de produits agricoles, le cacao et ses dérivés étant dominants. La mobilisation des recettes fiscales est en retard par rapport aux besoins de financement pour les projets de développement qui sont le fondement d'une économie de marché émergente.

L'inégalité de revenus reste élevée, surtout dans les zones urbaines, et des disparités persistent entre les zones rurales et urbaines en matière d'accès aux services publics. Alors que la part de la consommation des 20 % les plus riches de la population a reculé, passant de 51 % en 2015 à 43 % en 2018, la part des 40 % les plus pauvres était de 18 % en 2018, soit à peine 3,5 % de plus qu'en 2015. De plus, l'inégalité de revenus est plus importante dans les zones urbaines. En 2018, la consommation des 20 % des ménages les plus riches d'Abidjan représentait 68 % de la consommation totale, tandis que celle des 10 % les plus pauvres ne représentait que 1 %. Dans les villes secondaires, les parts étaient de 43 % pour les ménages les plus riches et de 6 % pour les plus pauvres. Malgré la forte croissance, les opportunités d'emploi sont moins nombreuses pour la population en âge de travailler.

Projections à moyen terme de la croissance économique dans le cadre de différents scénarios de croissance

Dans ce contexte, que faudra-t-il à la Côte d'Ivoire pour maintenir une trajectoire de croissance élevée au cours de la prochaine décennie et accélérer la réduction de la pauvreté ? Des analyses ont été menées sur les performances à moyen terme de l'économie dans le cadre de différents scénarios de croissance et sur les politiques visant à élaborer un scénario de croissance ambitieuse pour la Côte d'Ivoire, avec une évaluation de son impact sur le bien-être. À terme, la trajectoire de croissance prise par l'économie ivoirienne va dépendre de la rapidité avec laquelle cette économie se redressera après le ralentissement que la pandémie de COVID-19 devrait provoquer.

Impact économique de la COVID-19. L'épidémie de COVID-19 a causé un choc sans précédent à la santé et à l'économie à l'échelle mondiale. Elle a coûté cher en vies humaines et a causé des perturbations majeures au commerce mondial, aux chaînes d'approvisionnement mondiales, aux prix des matières premières, au tourisme et aux marchés financiers. En plus des pertes de vies humaines, la Côte d'Ivoire ressent les effets de la pandémie de la COVID-19 au travers de trois canaux. Le premier est l'impact des restrictions aux activités économiques non essentielles sur la production et la consommation de biens, telles que le commerce, les transports et les services aux entreprises. Le second canal est l'impact des réactions macroéconomiques qui réduisent la demande cumulée à la suite de fermetures d'entreprises et de licenciements. Le troisième canal comprend les perturbations dans le commerce mondial et les effets négatifs sur les prix des matières premières et des exportations. Les conséquences de ces effets, directs comme indirects, vont imprégner toute l'économie. En utilisant des hypothèses plausibles et une méthode appropriée pour la ventilation des marchés dans les chaînes de l'offre et de la demande, dans un scénario de redressement rapide, le PIB réel de la Côte d'Ivoire pourrait chuter de 3,3 % au cours des quatre trimestres de 2020 par rapport au niveau de base sans COVID-19. Les effets des chocs vont s'estomper au début de 2021, et le PIB devrait retrouver plus ou moins le niveau projeté en l'absence de la pandémie de la COVID-19. Cependant, si le redressement ne se produit qu'après l'introduction de vaccins et de médicaments après huit semaines, le niveau du PIB pourrait se réduire de 4,8 % en 2020 et de 2,5 % en 2021.

Afin d'étudier la trajectoire de croissance possible en Côte d'Ivoire après la COVID-19, trois scénarios de croissance avant la COVID-19 sont pris en considération : un scénario de base, un scénario de croissance élevée, et un scénario de faible croissance. Les résultats des simulations présentées ici ne sont pas des prévisions, mais servent à mettre en lumière les facteurs qui pourraient influencer sur une croissance élevée ou sur une croissance plus modeste en Côte d'Ivoire après la COVID-19.

Scénario de référence ou de base. Une trajectoire de référence de l'économie sans COVID-19 est estimée pour la période 2020-2030. Elle suppose la poursuite des politiques appliquées en 2012-2019. Cette trajectoire de référence constitue la base de comparaison de différents scénarios de croissance et montre les implications pour la croissance et la pauvreté d'une poursuite de la trajectoire actuelle.

La trajectoire de référence révèle les principales caractéristiques de l'évolution de l'économie dans le contexte des politiques actuelles.

- ▶ **La poursuite des tendances et des politiques actuelles conduit à une croissance stable, mais sensiblement plus lente pour les principaux indicateurs économiques.** La croissance du PIB réel ralentit pour atteindre une moyenne annuelle de 6,5 % (soit 4 % par habitant) entre 2020 et 2030, conformément à la croissance de la demande dans l'économie. La croissance reste robuste mais insuffisante pour porter le revenu par habitant au niveau désiré. Le PIB par habitant reste en dessous du seuil utilisé pour déterminer le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure,³ que la Côte d'Ivoire aspire à atteindre.
- ▶ **Une baisse constante de la productivité, où la croissance du PIB est principalement alimentée par l'accumulation de facteurs — travail et capital.** La contribution de la productivité à la croissance, y compris la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) et d'autres changements techniques, diminue régulièrement. L'accumulation de capital remplace la PTF en tant que moteur principal de la croissance et les investissements privés et publics sont censés augmenter le stock de capital. Cependant, l'investissement est limité par la disponibilité des ressources de financement, y compris l'épargne étrangère, et son efficacité est affaiblie par des contraintes internes.
- ▶ **Une atteinte seulement partielle des objectifs du gouvernement de réduire la pauvreté à des niveaux faibles.** Le rythme solide et régulier de la croissance du PIB soutient le revenu des ménages et leur consommation. Tous les travailleurs voient leur salaire réel augmenter et le revenu des ménages s'accroît tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Le taux de pauvreté est réduit de moitié d'ici 2025 et il diminue ensuite modérément, passant d'environ 40 % au début de la décennie à 14,9 % en 2030.

Scénario de croissance élevée. Le scénario de croissance élevée est le scénario de croissance auquel la Côte d'Ivoire aspire pour les dix prochaines années. En supposant des investissements publics efficaces, une augmentation des prix mondiaux de ses exportations en raison d'une intégration plus poussée avec les autres pays africains et un financement étranger plus important, la croissance du PIB réel passe d'un

taux estimé à 7,1 % par an en 2017-2019 à 8,8 % d'ici 2021 (soit une augmentation de 6 % par habitant) et à 9 % d'ici 2030, ce qui correspond à la période de forte croissance de 2012-2017. En conséquence, le PIB par habitant s'élève à environ 4 400 dollars d'ici 2030, soit plus du double de son niveau de 2018, et est supérieur au seuil actuel des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Dans cette trajectoire, l'investissement devrait augmenter à un taux annuel moyen de 12 % en termes réels jusqu'en 2030, ce qui porterait l'investissement à environ 27 % du PIB. Atteindre ce niveau d'investissement nécessiterait une augmentation substantielle des investissements publics et privés, des financements étrangers et des investissements directs étrangers. La croissance des exportations devrait être sensiblement plus élevée, avec une moyenne annuelle de 10 %, et le ratio des exportations au PIB devrait approcher les 28 % d'ici 2030. Elle devrait entraîner une demande supplémentaire de main-d'œuvre et de différents types de services. L'expansion des exportations assouplirait la contrainte de change et assurerait un approvisionnement régulier en intrants et équipements intermédiaires, ce qui entraînerait une amélioration dans l'utilisation des capacités. La croissance des exportations provient non seulement de l'amélioration des prix grâce à des produits plus transformés, mais aussi d'une meilleure intégration dans les marchés régionaux et mondiaux. Une capacité d'importation plus élevée facilitera l'accès à des fournitures de haute technologie et encouragera la concurrence laquelle entraîne la productivité.

Une exigence majeure pour la réalisation de ce scénario de croissance ambitieuse est une plus forte croissance de la productivité, la PTF expliquant jusqu'à la moitié ou plus de la croissance du PIB au cours de la période 2020-2030. Pour contrer le récent déclin de la contribution de la PTF à la croissance, il faudra réaliser des économies d'échelle et se spécialiser dans les domaines où la Côte d'Ivoire dispose d'un avantage comparatif, une concurrence plus forte dans l'économie et l'adoption rapide de technologies ainsi qu'une agglomération urbaine bénéfique. La réussite dans ces différents domaines va requérir un secteur des entreprises nationales capable et motivé, encouragé par des politiques publiques favorisant l'allocation efficace de ressources dans l'agriculture, l'industrie et les services.

La productivité du travail devra également augmenter de manière substantielle tant au niveau de l'économie dans son ensemble qu'au sein des secteurs. Avec près de 50 % de la population active encore employée dans l'agriculture, il est clair qu'une transformation structurelle peut apporter des gains significatifs. Cette transformation comprend l'expansion de nouvelles industries à plus haute productivité et le transfert de travailleurs employés dans des activités traditionnelles ou informelles vers des activités du secteur moderne. Pour que ses gains se réalisent, des politiques visant

à stimuler la compétitivité au sein des secteurs et de marchés fonciers, de l'emploi et du crédit particulièrement fonctionnels seront essentielles. La croissance rapide de la productivité de l'emploi nécessitera des niveaux d'investissement plus élevés dans les ressources humaines, le capital physique et les capacités organisationnelles et de gestion. Des dépenses publiques importantes en matière d'éducation et de santé seront nécessaires pour accroître la réserve de main-d'œuvre qualifiée et stimuler sa productivité. Une augmentation générale des recettes fiscales sera nécessaire pour financer des niveaux de dépenses courantes plus élevés, une part croissante étant allouée aux secteurs de la santé et de l'éducation afin d'accélérer la formation du capital humain.

Les implications du scénario de croissance ambitieuse pour la réduction de la pauvreté sont importantes. L'augmentation globale de la productivité se traduit par une forte hausse du PIB par habitant et des revenus et dépenses privés. Les salaires réels augmentent considérablement et les revenus des ménages font plus que doubler d'ici 2030. L'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance suggère que le taux de pauvreté national pourrait tomber à moins de 10 % d'ici 2030.

Scénario de croissance faible. Nous modélisons la performance de l'économie à moyen terme en supposant que les prix mondiaux des exportations diminuent au lieu d'augmenter et que l'épargne étrangère ou les financements extérieurs sont fixes. La croissance de la main-d'œuvre qualifiée résultant des dépenses publiques en matière d'éducation et de santé est également plus faible dans le scénario de croissance faible. La croissance de la PTF ralentit considérablement dans tous les secteurs. L'efficacité de l'investissement public est faible. Selon ces hypothèses, la croissance du PIB réel s'élève en moyenne à 4,9 % sur la période 2020-2030, au lieu de 6,5 % comme dans le scénario de référence et 8,5 % dans le scénario de croissance élevée. La croissance s'affaiblit dans toutes les composantes de l'investissement et de la consommation nationaux. La croissance de l'investissement est particulièrement modérée, en raison de la disponibilité limitée de financements étrangers. Le ralentissement de l'économie mondiale freine la croissance des exportations, tandis que les importations de biens et de services augmentent à un rythme sensiblement limité. Le ralentissement de l'investissement et de la consommation entraîne une réduction de la demande de biens et services et des importations, en raison du manque de fonds étrangers pour financer un déficit plus important de la balance courante extérieure.

La contribution de la PTF à la croissance diminue considérablement, de sorte que la PTF explique moins d'un tiers de la croissance du PIB réel d'ici 2030. Dans ce contexte, la croissance de la production réelle est principalement tirée par l'accumulation de capital et l'offre de travail, de manière plus accentuée que dans le scénario de référence. Conjointement, le stock de capital et l'offre de travail expliquent environ les deux tiers de la croissance de la production réelle d'ici 2030. Toutefois, l'augmentation de l'accumulation de capital ne s'accompagne pas d'une augmentation de l'efficacité. La croissance de l'offre de main-d'œuvre qualifiée ralentit et sa contribution à la croissance diminue. L'écart est comblé par les travailleurs indépendants et les travailleurs peu qualifiés, qui travaillent principalement dans le secteur informel.

Les revenus augmentent à un rythme considérablement plus lent que dans le scénario de référence en raison du ralentissement marqué de l'activité économique résultant de la baisse des niveaux d'investissement et des dépenses courantes. Le ralentissement du taux de croissance du PIB se répercute à son tour sur les revenus et la consommation des ménages. Par rapport à la trajectoire de référence, tous les travailleurs constatent une augmentation plus modérée de leurs salaires réels. Les ménages, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, connaissent une augmentation modeste de leurs revenus réels. Par conséquent, bien que la pauvreté diminue, elle reste nettement plus élevée que dans le scénario de référence d'ici 2030.

Perspectives de croissance à moyen terme pour l'après COVID-19. L'impact potentiel à court terme de la COVID-19 sur l'économie implique probablement une rupture structurelle s'écartant des trajectoires de croissance actuelles. De nouvelles tendances de croissance pourraient apparaître dans le sillage du choc de la COVID-19. Si l'économie mondiale et la Côte d'Ivoire se redressent rapidement, la Côte d'Ivoire pourrait revenir sur la trajectoire de référence ou la trajectoire de croissance élevée peu après. Cependant, si l'endiguement de la pandémie prend plus de temps et si la relance de l'économie est plus lente, le scénario de croissance faible semblerait plus probable. Une combinaison de trajectoires de croissance peut également en résulter par la suite. Une reprise molle pourrait s'installer au cours de la période 2020-2025, suivie d'une croissance plus vigoureuse en 2025-2030, comme dans le scénario de référence ou le scénario de croissance élevée.

Les six principales réformes de politique pour parvenir à une croissance durable à long terme

Pour réaliser ses aspirations de devenir une économie de marché émergente, la Côte d'Ivoire nécessite un programme de réformes complet pour stimuler l'investissement et la productivité afin de générer une croissance rapide et soutenue. Plusieurs facteurs intérieurs et extérieurs détermineront si l'investissement continue d'augmenter. La position de la Côte d'Ivoire dans le classement Doing Business (en amélioration ces dernières années), et son rang en termes de compétitivité (plus élevé en 2019) influenceront l'investissement national. Les flux d'investissements directs étrangers dépendront de l'état de l'économie mondiale et de l'attractivité de la Côte d'Ivoire en matière d'opportunités par rapport aux pays voisins. Surtout, la Côte d'Ivoire devra veiller à ce que les nouveaux investissements soient productifs. Des mesures doivent être prises non seulement pour enrayer le déclin actuel de la PTF (la productivité totale des facteurs), mais également pour accélérer son rythme de croissance. Toutefois, dans le contexte de la propagation rapide du virus du COVID-19, la priorité immédiate doit être la protection des vies et des moyens de subsistance.

Dans un tel contexte, six grandes réformes de politique devraient occuper une place prépondérante.

Endiguer la propagation du virus de la COVID-19 et protéger les groupes vulnérables et les entreprises viables. La réponse des pouvoirs publics face à la pandémie a été rapide, avec la mise en œuvre de mesures fortes de distanciation sociale et de confinement et avec un plan de santé d'urgence soutenu par l'Organisation mondiale de la santé. Les autorités ont également annoncé un plan ambitieux d'aide et de relance économique pour soutenir les revenus des segments les plus vulnérables de la population grâce à un soutien aux intrants agricoles et à des transferts monétaires accrus. Le plan vise aussi à soulager les secteurs et les entreprises durement touchés, et à soutenir les entreprises publiques des secteurs logistiques afin de garantir la continuité des chaînes d'approvisionnement. Les dépenses liées à la Covid-19 devraient être correctement ciblées sur les entreprises et les ménages les plus affectés et être mises en œuvre de manière transparente.

Accélérer les réformes visant à créer un climat propice à l'investissement privé. Une fois la crise de la COVID-19 passée, les investissements des pouvoirs publics doivent être aussi efficaces que possible pour promouvoir la croissance. Ceci implique d'imposer des critères stricts de productivité aux dépenses d'investissement, de canaliser les investissements dans des secteurs qui promettent une croissance plus rapide et plus large, et de mettre l'accent sur les financements qui encouragent l'investissement privé. La meilleure perspective d'augmentation des investissements est une réponse

positive des investisseurs privés nationaux et étrangers à une amélioration du climat d'investissement suscitée par les politiques de stabilisation et de réforme des pouvoirs publics.

La Côte d'Ivoire a fait des progrès remarquables en matière d'amélioration du climat des affaires ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire. Les coûts auxquels sont confrontées les entreprises, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des finances et de la logistique commerciale, sont plus élevés en Côte d'Ivoire que dans les économies qui en sont à un stade similaire de développement. Les politiques doivent favoriser une plus grande concurrence dans l'ensemble de l'économie, en particulier dans des secteurs comme le transport et les télécommunications où les monopoles dominent. La loi sur la concurrence pourrait être appliquée plus vigoureusement. Les réformes en cours pour rationaliser les procédures bureaucratiques, simplifier l'impôt sur les sociétés, et soutenir les petites et moyennes entreprises doivent se poursuivre. Plus largement, des réformes institutionnelles plus profondes sont nécessaires pour augmenter de manière significative le niveau et l'efficacité de l'investissement privé, y compris le renforcement de l'État de droit, l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire, la lutte contre la corruption et la protection des droits de propriété.

Développer le commerce extérieur. Les économies en développement les plus dynamiques (comme la République de Corée, la Malaisie et la Thaïlande) ont poursuivi une croissance guidée par les exportations et progressivement ouvert leurs économies au commerce et à l'investissement. Si la Côte d'Ivoire veut développer une économie moderne plus diversifiée, elle devra produire pour les marchés plus importants d'Afrique de l'Ouest et du monde extérieur. Elle doit créer un régime commercial qui invite les nouveaux investisseurs à produire pour l'exportation et qui leur facilite la tâche. Un tel régime commercial comprend des droits de douane bas et uniformes qui tiennent compte des contraintes de revenu; une intégration économique en Afrique de l'Ouest, qui est un marché naturel pour un grand nombre des exportations potentielles de la Côte d'Ivoire; une participation active à l'accord de libre-échange continental africain, une administration douanière dont les objectifs sont de simplifier les procédures, de minimiser les délais et de manière générale de rendre l'importation et l'exportation faciles et bon marché pour les entreprises; de meilleures infrastructures pour le transport et les communications vers la région et le monde extérieur; et des impôts sur l'investissement (des droits sur les biens d'équipement, des impôts sur les bénéfices et les dividendes) qui sont concurrentiels avec les pays à faible imposition.

Renforcer les capacités d'innovation et d'adoption de la technologie. L'affectation des ressources et le rythme d'adoption de nouvelles technologies influent sur le taux de croissance de la PTF d'un pays. Le commerce international, les investissements directs étrangers, et les collaborations internationales de recherche et développement se sont

avérés être les principaux canaux de diffusion des nouvelles technologies. Le taux de pénétration des nouvelles technologies est influencé par des caractéristiques propres à chaque pays (comme le risque politique), des caractéristiques au niveau de l'entreprise (comme la qualité de la gestion), et par des facteurs généraux (comme les infrastructures, la concurrence sur les marchés et la recherche et le développement). Les décideurs politiques de Côte d'Ivoire devront améliorer à la fois l'environnement opérationnel et les capacités du capital humain et de l'entreprise en encourageant l'investissement dans l'innovation favorisant la productivité, et en permettant l'entrée d'entreprises plus productives et le départ de celles qui le sont moins. Pour faciliter le transfert de ressources vers des entreprises plus productives il est nécessaire d'exploiter l'avantage comparatif du pays, d'ouvrir les marchés au commerce international, d'exposer les entreprises publiques à la concurrence, et de réduire leur capacité à empêcher l'émergence de concurrents. Le succès de ces politiques dépendra largement des capacités des entreprises qui reflèteront en retour la qualité de leur capital humain et des institutions de gouvernance.

Accroître la mobilisation des ressources nationales. L'amélioration de la perception des impôts et l'élargissement de l'assiette fiscale vont jouer un rôle critique dans la mobilisation du revenu national nécessaire au financement des projets de développement qui vont appuyer les objectifs de croissance inclusive de la Côte d'Ivoire. Au niveau des politiques fiscales, une structure d'imposition compétitive est nécessaire pour attirer les investissements étrangers et nationaux. Plusieurs mesures ont déjà été adoptées pour

élargir l'assiette fiscale, y compris (i) l'élimination des exonérations de la TVA sur les importations de téléphones portables et de tablettes ainsi que sur les projets applicables, (ii) le relèvement du taux d'accises applicable au tabac à 37 %, et (iii) l'introduction d'un droit d'accises de 10 % sur les véhicules. Le mécanisme d'ajustement du prix au détail du combustible destiné à protéger les revenus des produits pétroliers est en train d'être mis en place. Ces mesures fiscales sont en cohérence avec le plan d'action de l'UEMOA et doivent être mises en œuvre avec vigueur. Les progrès récents dans l'administration des impôts, y compris la numérisation des recettes et des paiements des impôts, ainsi que l'utilisation de l'évaluation et de l'analyse des risques et les contrôles au niveau de l'administration des douanes, doivent être poursuivis.

Poursuivre la saine gestion macroéconomique des dernières années. Les principales variables de politique macroéconomique — le taux de change, les indicateurs monétaires, et les budgets — doivent être saines pour soutenir la croissance économique. Le taux de change réel devrait être surveillé de près pour éviter une appréciation réelle qui pourrait nuire aux exportations et réduire l'activité économique. La politique budgétaire devrait vivement réaffecter les dépenses en faveur de l'éducation et de la santé, et les investissements dans des infrastructures stratégiques qui assistent directement le développement des industries d'exportation. Lorsque la crise de la COVID-19 se calmera, le déficit budgétaire devrait revenir à sa trajectoire d'avant crise pour préserver les gains récents, notamment en adhérant au plafond de déficit budgétaire de 3 % du PIB et en maintenant un faible risque de surendettement.

Les trois I et les trois T pour accélérer la croissance partagée

La structure du rapport adopte le cadre de la *Stratégie régionale africaine* pour accélérer la réduction de la pauvreté, et se centre sur trois accélérateurs ou plateformes pour une croissance rapide et partagée — l'investissement, l'intégration et l'inclusion :

L'investissement dans le capital humain et physique (sections 1-3). Améliorer le capital humain nécessite une meilleure scolarisation, une formation professionnelle, une formation continue, une nutrition précoce, une bonne hygiène, ainsi que des services de santé prénatale, reproductive et infantile. Améliorer le capital physique requiert des infrastructures de connectivité numérique, des transports et de la logistique, ainsi que des services de distribution d'eau et d'assainissement. Les priorités réaliseront des synergies entre le capital humain et le capital physique. De meilleurs services de distribution d'eau et d'assainissement permettent de prévenir les maladies. L'infrastructure numérique augmente

la productivité. Et des liaisons de transport améliorées augmentent le rendement de la scolarisation des travailleurs.

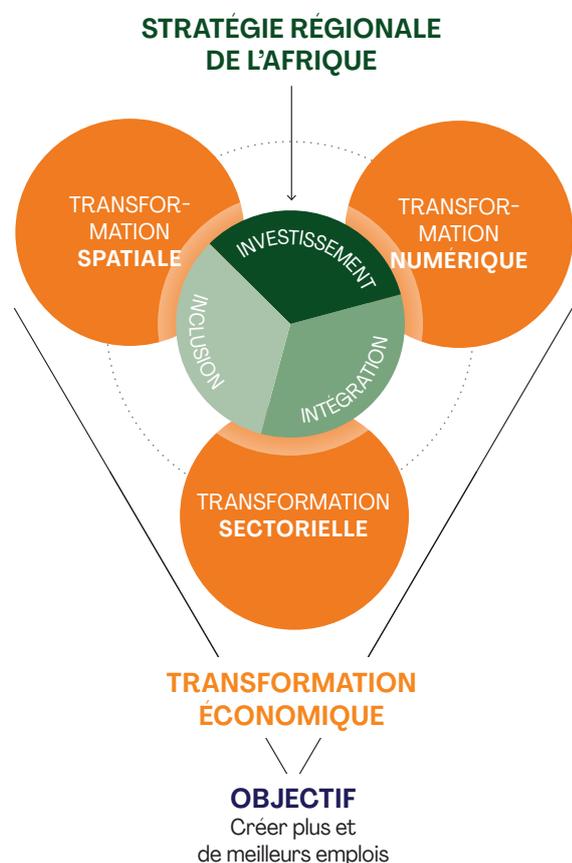
L'intégration externe (dans les chaînes de valeur mondiales) et interne (urbaine-rurale, côtière-intérieure; sections 4-6). L'intégration contribuera à la transformation de l'économie par des changements structurels améliorant la productivité et la création d'emplois. Les priorités de l'intégration internationale comprennent la facilitation du commerce, une réforme de la logistique, l'harmonisation institutionnelle et la réforme réglementaire, l'accélération des chaînes de valeur régionales africaines et la concurrence, et la participation aux réseaux d'approvisionnement mondiaux. Les priorités de l'intégration nationale comprennent la promotion du développement rural, l'augmentation de la productivité agricole, la création de marchés, le déplacement des surplus de main-d'œuvre, et l'amélioration des aménagements urbains.

L'inclusion des personnes prises au piège de la pauvreté, des ménages susceptibles de se trouver dans des situations de conflit, et des communautés vulnérables au changement climatique (sections 7-9). Ces priorités rendront possible la participation de groupes marginalisés aux processus de croissance du pays et d'en bénéficier. L'inclusion économique et sociale progressera grâce à des interventions ciblées et des services publics améliorés. L'érosion des côtes et la perte d'habitat sont des préoccupations urgentes, et la croissance inclusive pour les personnes et les communautés défavorisées gagne en importance dans les discussions de politiques.

Ces trois I (Investissement, Intégration, Inclusion) sont également les piliers du nouveau programme africain de transformation de l'économie et de l'emploi pour promouvoir trois transformations fondamentales et complémentaires (les trois T – transformations numériques, sectorielles et spatiales) afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en Côte d'Ivoire et faire progresser le pays sur une trajectoire de croissance élevée et inclusive vers un statut de pays à revenu intermédiaire supérieur (figure 1).

La transformation numérique a à voir avec l'innovation, largement tirée par l'adoption de technologies créatrices d'emplois numériques et non numériques et la génération de nouvelles technologies. Des pratiques efficaces émergent dans les pays précurseurs pour transformer les pouvoirs publics, les services, les communautés, les villes et les entreprises. Les approches les plus efficaces comprennent l'application d'une vision englobante des technologies de l'information et des communications (TIC) et d'investissements supplémentaires, et la mobilisation de la demande pour une bonne gouvernance et de meilleurs services. La promotion d'une société de l'information inclusive met l'accent sur la culture numérique, les intermédiaires sociaux, et l'innovation issue de la base. Les mesures politiques pour la transformation des entreprises comprennent un accès abordable à l'Internet et aux technologies numériques, la finance mobile, la

FIGURE 1. L'inclusion et la transformation économiques : les 3 I et les 3 T



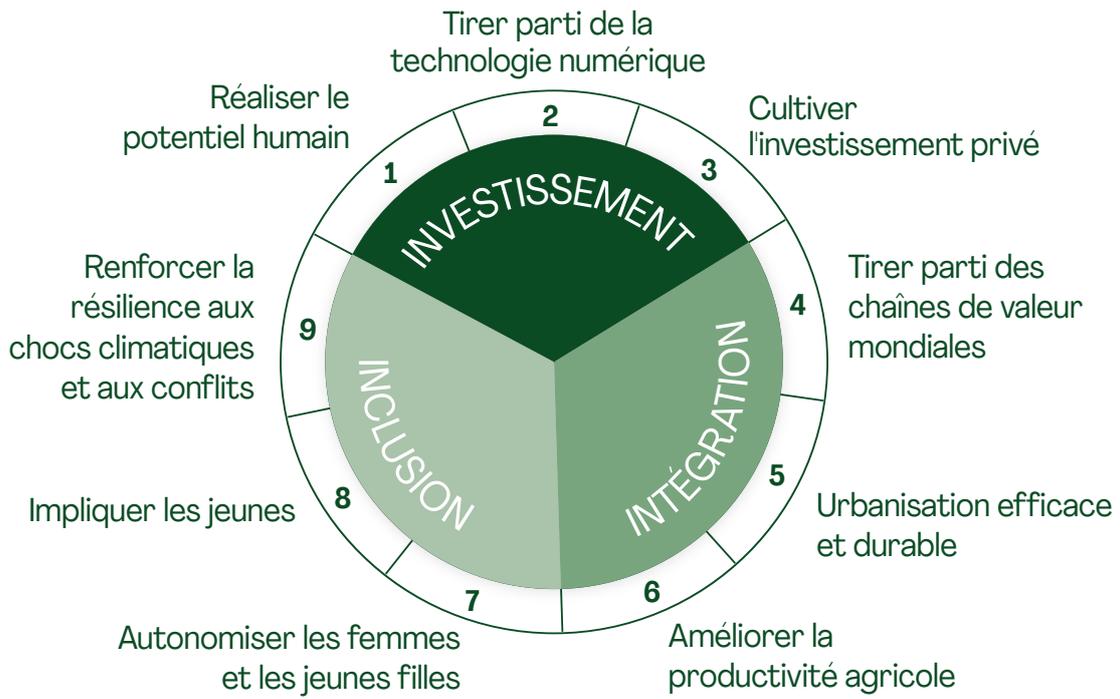
numérisation des transactions entre les pouvoirs publics et les entreprises, et des plateformes pour faciliter les échanges commerciaux et le commerce électronique. La maîtrise du processus de transformation numérique exige des politiques et une législation pour une économie numérique, des compétences techniques et de gestion, une infrastructure de communication et des industries de TIC concurrentielles, ainsi que des institutions compétentes pour mener le processus de transformation.

La transformation sectorielle concerne la réaffectation industrielle des ressources des entreprises les moins efficaces aux plus efficaces; des activités créatrices d'emplois dans les exploitations agricoles et les entreprises, y compris par le biais de la diversification des produits et la spécialisation liée au commerce; et la participation aux chaînes d'approvisionnement mondiales, afin de devenir une locomotive pour l'apprentissage mondial et l'expansion de la production pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les économies de marché modernes subissent constamment des changements structurels alors que certains secteurs se rétrécissent et d'autres se développent. Certains de ces changements sont de courte durée, reflétant les termes de l'échange, les changements temporaires de technologie, ou des crises idiosyncrasiques externes. D'autres semblent plus durables. À mesure que les pays se développent, la tendance à long terme la plus importante est un déplacement marqué de l'emploi et de la production de l'agriculture à l'industrie manufacturière et aux services. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB diminue alors, tandis que la part des services augmente à mesure que les pays évoluent et passent d'économies à revenu intermédiaire à économies à revenu élevé. De grands mouvements de travailleurs dans l'ensemble des secteurs coïncident avec ces transformations sectorielles, et entraînent les changements correspondants dans la productivité, les salaires et les niveaux de vie.

La transformation spatiale concerne la réaffectation géographique des ressources, des endroits les moins efficaces aux endroits les plus efficaces en matière de création d'emplois, notamment par le biais de la connectivité régionale (intérieur du pays - zones côtières) et l'amélioration de l'intégration rurale-urbaine. Cette transformation encourage un apprentissage intelligent mené par les villes et des retombées de prospérité sur les zones périphériques et rurales. La transformation spatiale peut être considérée comme le reflet de la transformation sectorielle. À mesure que l'économie s'industrialise, et que la production passe de l'agriculture à l'industrie manufacturière et aux services, les individus se déplacent des zones rurales aux villes et cités, attirés par des emplois dans le secteur manufacturier ou celui des services et par des opportunités d'entrepreneuriat. De la même façon, l'excédent de main-d'œuvre à l'intérieur du pays se déplace vers les régions côtières où la connectivité avec les marchés internationaux est plus forte. Mais alors même que les zones urbaines prospèrent et que les régions côtières s'épanouissent, une grande majorité de la population demeure dans les zones rurales ou les régions en retard. Par conséquent, pour que la transformation spatiale soit réussie, les décideurs politiques doivent se concentrer à la fois sur l'urbanisation et le développement rural, notamment sur l'amélioration de la productivité agricole.

Les trois voies de transformation numérique, sectorielle et spatiale, centrées sur l'investissement, l'intégration et l'inclusion, permettront non seulement un dynamisme à haute intensité en emplois, mais également une production à plus forte valeur qui créera des emplois meilleurs et en plus grand nombre. Cette structure analytique guide et discipline ici la discussion sur les priorités de politique à plus court terme (2021-2025) et les actions à plus long terme (2026-2030) dont la Côte d'Ivoire a besoin pour maintenir une croissance élevée, largement partagée, et résiliente (Figure 2).

FIGURE 2. Les priorités de politique échelonnées dans le temps pour les périodes 2021-2025 et 2026-2030

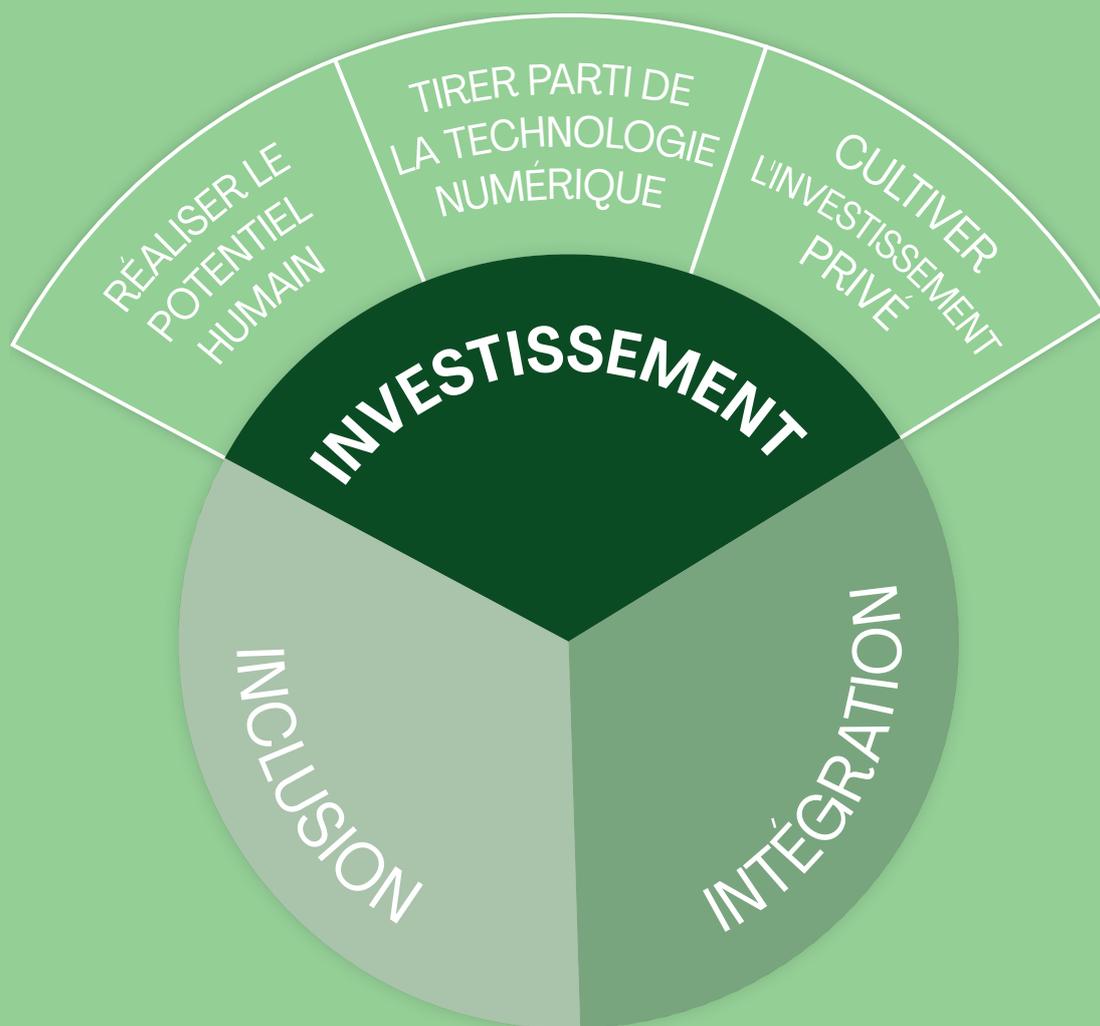


PREMIÈRE PARTIE

l'investissement

Le maintien d'une croissance forte nécessitera des investissements importants, en commençant par des investissements en capital humain et physique. Les objectifs en matière de capital humain sont une meilleure scolarité, une formation professionnelle, une formation continue, une nutrition précoce, l'hygiène, et une santé prénatale, reproductive et infantile. Les améliorations du capital physique comprennent des infrastructures de connectivité numérique, le transport et la logistique, ainsi que l'alimentation en eau et l'assainissement. Les investissements prioritaires permettront de réaliser des synergies entre le capital humain et le capital physique : une alimentation en eau et un assainissement meilleurs empêchent les maladies ; une infrastructure numérique augmente la productivité ; et des liaisons de transport meilleures augmentent le rendement de la scolarité des travailleurs.

La transformation économique ne se produira pas sans un climat d'investissement propice pour attirer les investisseurs privés, un investissement soutenu dans le capital humain, et l'adoption d'avancées numériques et de TIC. La section 1 porte sur l'investissement en capital humain. Les sections 2 et 3 portent sur les investissements physiques. La section 2 traite en profondeur les investissements dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) nécessaires à la transformation numérique du pays. La section 3 met en évidence comment attirer et encourager l'investissement privé national et étranger.



CHAPITRE 1

Réaliser le potentiel humain

Une croissance durable et inclusive nécessitera un capital humain de meilleure qualité et un éventail plus riche de compétences. Les investissements dans le capital humain au cours des 10 premières années de vie génèrent des gains importants. Une meilleure éducation de base est nécessaire, mais pas suffisante. Une nutrition et une santé améliorées sont également nécessaires. Le Projet pour le capital humain du GBM (lancé en octobre 2018) présente une approche intégrée du développement du capital humain. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a rejoint le Projet pour le capital humain peu après son lancement. S'appuyant sur les diagnostics du capital humain de la Côte d'Ivoire pour mettre en évidence les préoccupations et les défis et présenter les options pour les gérer, une attention particulière est accordée à l'autonomisation des femmes en tant que composante stratégique du développement du capital humain.

Le profil démographique de la Côte d'Ivoire est un défi majeur pour le développement du capital humain

Le capital humain est au cœur du développement. De meilleurs résultats en matière de santé, de nutrition et de population sont essentiels pour une croissance durable et l'éducation est un contributeur fondamental au développement économique et social. Reconnaisant l'importance du capital humain pour les individus et les sociétés, le GBM cherche à créer un consensus sur les réformes et les investissements efficaces qui transformeront les résultats en matière de capital humain pour le plus grand bien des personnes et des économies.

À cette fin, l'Indice du capital humain (ICH), élaboré dans le cadre du Projet pour le capital humain, évalue la quantité de capital humain qu'un enfant, à la naissance, peut espérer atteindre à l'âge de 18 ans. Il traduit la productivité de la prochaine génération de travailleurs par rapport à des travailleurs ayant une éducation et une santé optimales qui sont pris comme base de référence. L'indice est basé sur cinq indicateurs liés aux cibles des objectifs de développement durable des Nations Unies pour la santé, l'éducation et la nutrition : survie de l'enfant, développement de la petite enfance, années d'école, apprentissage et survie des adultes. Chaque pays se voit attribuer un score de 0 à 1 sur un composite de ces indicateurs qui ont un rapport avec la future productivité potentielle des travailleurs. L'ICH a été évalué pour 157 pays, dont la Côte d'Ivoire. L'indice pour la Côte d'Ivoire (0,35) est parmi les plus bas au niveau international (145^e dans le classement) ainsi que parmi les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de l'Afrique subsaharienne (31^e sur 39). La plupart des pays pairs de la Côte d'Ivoire ont des indices plus élevés, dont le Ghana (0,52), le Kenya (0,44) et le Sénégal (0,42).

L'un des défis de la formation du capital humain en Côte d'Ivoire est son profil démographique. La croissance démographique, avec une cohorte d'enfants et de jeunes en pleine expansion, a obligé le pays à accroître continuellement l'offre et la prestation de services sociaux. La Côte d'Ivoire est un pays en croissance rapide avec une population estimée à 26,48 millions d'habitants en 2020, contre 20,5 millions en 2010. L'âge médian est de 18,9 ans et la cohorte des moins de 15 ans représente 41 % de la population. Il en résulte un ratio de dépendance de 79,8, ce qui est beaucoup plus élevé que le ratio moyen pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui est de 53,8. La fécondité diminuant lentement, la Côte d'Ivoire continuera de connaître une croissance démographique rapide pendant encore un certain temps. Ainsi, la Côte d'Ivoire ne doit pas seulement rattraper le temps perdu, mais elle doit faire face à une demande grandissante de services sociaux, notamment scolaires et sanitaires, par un nombre croissant d'enfants et de jeunes. La demande de services de santé maternelle et infantile a également augmenté.

Position inégale sur les composantes de l'indice du capital humain

Les défis de la Côte d'Ivoire peuvent être mieux compris en examinant sa position sur chacun des indicateurs qui composent l'ICH. Certains indicateurs, comme une croissance saine des enfants, sont relativement élevés pour la Côte d'Ivoire, mais d'autres, comme l'alphabétisation des adultes, l'efficacité de l'éducation et les taux de survie des adultes, sont particulièrement faibles. Dans l'ensemble, cependant, la Côte d'Ivoire a un déficit de développement du capital humain qui requiert l'attention des décideurs politiques, du public et des autres partenaires.

Survie de l'enfant. Un enfant né aujourd'hui survivra-t-il à l'âge scolaire? Selon l'ICH, 91 % des enfants en Côte d'Ivoire vivent au-delà de 5 ans. Pour cet indicateur, la Côte d'Ivoire est 32^e des 39 pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Cependant, la survie des enfants en Côte d'Ivoire s'est améliorée au cours de la dernière décennie. Les décès pour 1000 naissances vivantes sont passés de 84 en 1995 à 60 en 2015 pour les enfants de moins de 1 an et de 125 à 96 pour les enfants de moins de 4 ans. Les filles ont de meilleures chances que les garçons de survivre jusqu'à 5 ans, avec 87 décès pour 1000 naissances vivantes, contre 105 pour les garçons. Parmi les enfants qui ne survivent pas jusqu'à l'âge de 5 ans, 28 % meurent avant d'avoir atteint 28 jours, 34 % entre 28 et 364 jours et 38 % entre 1 et 4 ans. Les causes de décès diffèrent pour chaque cohorte.

Il existe des différences géographiques importantes dans la survie de l'enfant. La survie des enfants est plus élevée dans les zones urbaines (78 décès pour 1000 naissances vivantes) que dans les zones rurales (108). Le nombre de décès pour 1000 naissances vivantes à Abidjan (64) est la moitié de celui du Nord (125). Enfin, les niveaux de revenu ont tendance à être fortement associés à la survie de l'enfant. Les taux de mortalité sont de 120 pour 1000 naissances vivantes parmi les 20 % les plus pauvres de la population et chutent à 61 pour les 20 % les plus riches.

Le risque pesant sur la survie de l'enfant est lié à certaines caractéristiques maternelles.

- ▶ **Intervalle de naissance** : plus de 150 enfants pour 1000 naissances vivantes meurent avant l'âge de 5 ans lorsqu'il y a moins de deux ans d'intervalle entre les naissances. Ce chiffre chute à 95 pour des intervalles de naissance de deux ans, à 82 pour trois ans et à 73 pour plus de quatre ans.
- ▶ **Âge de la mère** : le nombre de décès d'enfants pour 1000 naissances est de 109 pour les mères ou tuteurs de moins de 20 ans. Ce chiffre chute à 87 pour les mères de 20 à 34 ans. En Côte d'Ivoire, un quart des femmes de 20 à 24 ans ont accouché avant l'âge de 18 ans.
- ▶ **Niveau d'éducation** : le nombre de décès d'enfant pour 1000 naissances vivantes est de 111 pour les mères

ou tuteurs sans instruction. Ce chiffre chute à 73 si la mère ou la tutrice a fréquenté l'école primaire et à 67 si elle a fréquenté l'école secondaire.

Départ sain. Les enfants resteront-ils en bonne santé en grandissant? Cette caractéristique est évaluée en utilisant les taux de retard de croissance (1 moins la proportion d'enfants de moins de 5 ans en dessous de la taille normale pour l'âge). Le retard de croissance est un indicateur de l'environnement de santé prénatal, infantile et de la petite enfance, résumant les risques pour la bonne santé auxquels un enfant né aujourd'hui est susceptible d'être exposé au cours des premières années, avec des conséquences importantes pour la santé et le bien-être à l'âge adulte.

Selon l'ICH, 78 % des enfants de cinq ans en Côte d'Ivoire connaissent une croissance assez saine (ne souffrent pas de retard de croissance au cours de leurs cinq premières années). Cela place la Côte d'Ivoire parmi les pays les plus performants d'Afrique subsaharienne (5^e des 39 pays africains à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure). Cependant, le retard de croissance reste un problème grave en Côte d'Ivoire, avec environ 2 enfants sur 10 ayant un risque de déficience dans leur développement cognitif et physique. De plus, le taux de retard de croissance est plus de deux fois plus élevé dans les zones rurales (27 %) que dans les zones urbaines (près de 13 %). Il existe également des différences régionales importantes. Le taux de retard de croissance est d'environ 10 % à Abidjan, contre 17 à 30 % dans le reste du pays. Le retard de croissance est particulièrement répandu dans les régions du nord et du centre ouest.

Comme pour la survie de l'enfant, les taux de retard de croissance sont étroitement liés aux caractéristiques maternelles. Par exemple, le niveau d'éducation d'une mère est fortement corrélé au retard de croissance. Le risque de retard de croissance est de 24 % pour les mères ou tuteurs sans instruction et de 20,1 % pour les mères ou tuteurs n'ayant qu'une éducation primaire. Les taux de retard de croissance chutent à 15 % pour les mères ou tuteurs ayant un niveau d'éducation plus élevé. De plus, les enfants de femmes qui accouchent avant l'âge de 20 ans courent un risque plus élevé de faible poids à la naissance.

Scolarité. Jusqu'à quel niveau scolaire les enfants iront-ils? L'ICH évalue l'éducation en termes de nombre d'années de scolarité qu'un enfant peut espérer recevoir avant l'âge de 18 ans, compte tenu de la tendance actuelle des taux de scolarisation. La valeur maximale est de 14 ans, ce qui correspond au nombre d'années de scolarité qu'une jeune de 18 ans obtiendrait si elle entrait à la maternelle à 4 ans. En Côte d'Ivoire, les enfants terminent en moyenne 7,2 années de scolarité. Cela classe la Côte d'Ivoire au 29^e rang des 39 pays africains à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Avec le temps, l'une des conséquences de ce faible niveau de scolarité a été le faible niveau d'alphabétisation des adultes. Seuls 59 % des adultes âgés

de 15 à 49 ans savent lire et écrire. Heureusement, les taux d'alphabétisation sont plus élevés chez les jeunes de 15 à 24 ans, à 68 %, ce qui indique que l'analphabétisme des adultes recule lentement.

Au cours des huit dernières années, les taux bruts de scolarisation ont augmenté à tous les niveaux d'enseignement. Cependant, le nombre total d'années de scolarisation en Côte d'Ivoire est réduit par les faibles taux de scolarisation dans le préscolaire et le deuxième cycle du secondaire. Le faible nombre d'années de scolarité est également le résultat des inefficacités du système éducatif qui ralentissent la progression des élèves dans le parcours scolaire (redoublement) ou conduisent au décrochage.

L'écart entre les sexes dans l'éducation s'est rétréci à tous les niveaux au cours des huit dernières années, mais plus lentement au niveau secondaire supérieur. Le nombre moyen d'années de scolarité est de 6,5 ans pour les filles et 7,5 ans pour les garçons. La Côte d'Ivoire a atteint la parité entre les sexes au niveau primaire, mais l'écart s'élargit progressivement aux niveaux ultérieurs d'enseignement. En 2018, l'écart entre les sexes dans les taux bruts de scolarisation était de 8 points de pourcentage au niveau secondaire inférieur (74 % pour les garçons et 66 % pour les filles) et de 10 points de pourcentage au niveau secondaire supérieur (41 % pour les garçons et 31 % pour les filles). Cela reflète des taux de transition plus faibles pour les filles du primaire au premier cycle du secondaire (bien qu'en augmentation ces dernières années) et du premier cycle au deuxième cycle du secondaire (taux qui reste large). La grossesse est l'une des principales raisons pour lesquelles les filles décrochent.

Apprentissage. Les enfants apprendront-ils les bases à l'école? L'évaluation de la qualité de l'éducation est basée sur les résultats des tests harmonisés des principaux programmes internationaux de tests du rendement scolaire. La Côte d'Ivoire est classée 19^e des 39 pays africains à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en ce qui concerne les résultats de tests harmonisés qui évaluent les niveaux de réussite en langue et en mathématiques. La Côte d'Ivoire se classe plus haut que le Ghana (38), mais plus bas que le Sénégal (6) et le Kenya (7). Les différences sont minimes entre les filles (371) et les garçons (375). La Côte d'Ivoire obtient des résultats inférieurs à ceux des autres pays au niveau du CP 2, mais supérieurs aux autres pays au niveau du CM 2.

Les résultats aux examens internationaux et nationaux varient considérablement selon les régions. Abidjan et les régions orientales obtiennent de meilleurs résultats aux tests au niveau du CP 2 et du CM 2. Le Nord obtient les résultats les plus bas, et la région ouest obtient des résultats moyens pour le CP 2, mais de faibles résultats pour le CM 2.

Espérance de vie. Les enfants vivront-ils toute leur vie en bonne santé? Cet indicateur évalue la proportion de jeunes de 15 ans qui peuvent espérer vivre jusqu'à 60 ans. Cette mesure

de la mortalité sert d'indicateur pour l'éventail des problèmes de santé non mortels qu'un enfant né aujourd'hui connaîtrait à l'âge adulte si les conditions actuelles prévalaient. C'est l'indicateur ICH le plus inquiétant pour la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, seulement 60 % des jeunes de 15 ans peuvent espérer atteindre leur 60^e anniversaire. Cela place la Côte d'Ivoire parmi les pays les moins performants en Afrique subsaharienne (36 sur 39), loin derrière le Sénégal, le Kenya et le Ghana.

Les taux de mortalité chez les adultes sont passés de 10,7 pour 1 000 personnes en 2000 à 8,8 en 2016. Les cinq principales causes de décès étaient le VIH/sida, les infections respiratoires, les complications de la grossesse et de l'accouchement, les accidents de la circulation et les maladies diarrhéiques. La mortalité due au VIH/SIDA était très élevée en 2000, à près de 4 sur 1 000, mais a été divisée par deux en 2010 et a chuté à 1,5 en 2016. Le taux de mortalité par tuberculose a également fortement diminué, passant de 1,03 pour 1 000 personnes en 2000 à 0,3/0,4 entre 2000 et 2016. Un des principaux facteurs du taux de mortalité adulte est le niveau très élevé de la mortalité maternelle. Les principales causes de décès maternel en Côte d'Ivoire sont l'hémorragie (25 %), l'hypertension (16 %), les complications liées aux avortements à risque (10 %) et la septicémie (10 %).

Mesures politiques à fort impact dans les domaines de la santé et de l'éducation

Jusqu'en 2012, la Côte d'Ivoire a connu environ 20 ans de chocs politiques et économiques défavorables qui ont entravé son développement, y compris le développement de son capital humain. L'accès aux services sociaux a stagné ou diminué. L'instabilité politique et les contraintes économiques et financières qui en ont résulté ont entraîné des interruptions intermittentes de la prestation des services sociaux. Depuis 2012, le gouvernement travaille à accélérer le développement social et économique. Si la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès importants dans la croissance économique, les progrès ont été beaucoup plus lents dans le rétablissement des services sociaux qui étaient en déclin. La trajectoire de développement du capital humain de la Côte d'Ivoire peut être définie en grande partie comme celle du « rattrapage ».

L'ICH n'offre qu'un aperçu du développement du capital humain d'un pays et ne reflète pas les tendances. En outre, le

taux d'amélioration peut être influencé par des considérations structurelles : la scolarisation complète dans le primaire est relativement récente et, par conséquent, une masse critique d'enfants n'a pas encore atteint le deuxième cycle du secondaire. Cependant, de nombreux signes indiquent que les décideurs pourraient envisager certaines interventions pour accélérer les progrès vers de meilleurs résultats en matière de capital humain. Notre analyse a identifié quatre principaux domaines sur lesquels porter une plus grande attention, et sur lesquels les politiques et les interventions devraient avoir le plus d'impact :

- ▶ **Augmenter les dépenses publiques en matière de santé.** Le budget du secteur de la santé est particulièrement faible pour un pays ayant le statut économique de la Côte d'Ivoire. La part du secteur de la santé dans le budget du gouvernement était de 4 à 5 % sur la période 2010-2018, bien en deçà de l'objectif de 15 % de la Déclaration d'Abuja de 2001, et représentait à peine 1 % de son PIB. La part du gouvernement dans les dépenses totales de santé est passée de 13 % en 2010 à 28 % en 2017. Cependant, ce sont les ménages qui ont le plus contribué au financement des services de santé au cours de cette période. En conséquence, la couverture des services de santé est limitée dans tout le pays. De plus, les gens ont identifié le coût élevé comme la principale raison de ne pas recourir aux soins de santé en cas de besoin.
- ▶ **Rééquilibrer les dépenses liées à l'éducation.** Alors que les allocations budgétaires pour l'éducation répondent aux normes internationales, les dépenses pour certaines catégories de besoin sont insuffisantes ou régressives. Le salaire des enseignants est élevé, laissant peu d'espace budgétaire pour les dépenses non salariales essentielles (services de soutien aux enseignants, entretien, équipement et fournitures scolaires). Si la mise en conformité des dépenses salariales avec les normes internationales est un travail de longue haleine, le sous-financement d'autres intrants clés a un effet immédiat sur la qualité. En outre, pour répondre à la demande croissante d'enseignement secondaire, le gouvernement a affecté des élèves dans des écoles privées et octroyé des subventions. Cependant, la subvention ne couvre souvent pas les frais, ce qui entraîne des dépenses importantes pour les ménages. Il n'y a pas de processus de sélection systématique pour déterminer quels enfants devraient être assignés aux écoles, ce qui conduit à des taux d'abandon plus élevés parmi les élèves les plus pauvres.

- ▶ **Remédier aux déséquilibres spatiaux dans les dépenses liées à la santé et l'éducation.** Les services d'éducation et de santé sont répartis de manière inéquitable. Les régions où les services sont les plus faibles et les plus difficiles d'accès ont tendance à être rurales, éloignées et avec les populations les plus pauvres. Sur presque tous les indicateurs d'ICH, les régions du nord et de l'ouest ont obtenu les résultats les plus bas. Ce sont également les zones où les distances par rapport aux écoles et aux centres de santé sont les plus importantes, où les ressources humaines qualifiées sont plus rares (et reçoivent moins de soutien) et où les intrants clés font défaut (médicaments, équipements, fournitures scolaires).
- ▶ **Accroître l'accès des femmes aux services de santé et d'éducation.** Alors que les différences entre les sexes en matière d'indicateurs de capital humain ne sont pas très grandes dans la plupart des cas (sauf en ce qui concerne la scolarisation), de nombreux résultats en matière de capital humain s'expliquent par l'accès

limité des femmes aux services ou par des facteurs de comportement social. Le niveau élevé de mortalité maternelle est peut-être l'indicateur le plus révélateur des facteurs contribuant à une formation de capital humain globalement faible. Dans le secteur de l'éducation, les faibles taux de transition des filles vers l'enseignement secondaire sont le principal facteur expliquant les taux de scolarisation nettement plus bas — il existe des liens étroits entre le décrochage et le mariage précoce et la grossesse. De plus, bon nombre des résultats pour la santé qui composent l'ICH reflètent un accès limité aux services clés, tels que les soins prénatals, néonataux et postnatals, en particulier dans certaines régions et pour les groupes à faible revenu et les jeunes. En général, les femmes moins instruites ont plus d'enfants, ont des enfants à un âge plus précoce, sont plus pauvres et ont des résultats plus bas en termes de capital humain.

CHAPITRE 2

Tirer parti de la technologie numérique

La Côte d'Ivoire doit exploiter le potentiel de la technologie et de l'économie numérique pour accroître la productivité. Pour ce faire, il faudra réduire les obstacles à l'accessibilité financière et à la disponibilité, améliorer les cadres réglementaires et les structures de marché et soutenir l'harmonisation régionale afin de promouvoir la concurrence et l'accessibilité financière. Pour mieux mettre la technologie numérique au service du développement, la Côte d'Ivoire devra mettre en œuvre de nouvelles politiques et investir davantage dans les infrastructures numériques, le développement des compétences numériques et la promotion de la culture numérique, l'entrepreneuriat, les services financiers numériques, les plateformes numériques, la confidentialité des données et la cybersécurité.

Un partage plus large et une meilleure exploitation des avantages des technologies numériques pour améliorer la productivité des segments les plus pauvres de la société

En Côte d'Ivoire, le secteur des TIC, en particulier celui de l'Internet mobile, a connu une expansion rapide ces dernières années. Cependant cette expansion semble avoir profité principalement aux populations urbaines aisées et instruites. L'un des principaux défis à relever est de poursuivre le rythme rapide du développement des TIC tout en veillant à ce que les avantages des technologies numériques soient plus largement partagés et mis à profit pour améliorer la productivité des segments les plus pauvres de la société de manière à générer des emplois plus nombreux, meilleurs et inclusifs. Pour que les entrepreneurs numériques puissent concevoir et mettre à l'échelle de manière rentable des applications qui sont également inclusives, il faudrait que les personnes les plus pauvres les utilisent davantage. L'expansion de l'économie numérique peut, si elle est appuyée par des politiques appropriées, produire des effets positifs à l'échelle de l'économie pour les entreprises et les travailleurs, notamment grâce à une productivité accrue augmentant aussi bien la production que le nombre d'emplois. Cela peut se faire en facilitant la mise en relation des acheteurs et des vendeurs sur les plateformes numériques, en aidant les entreprises à réaliser des économies d'échelle, en améliorant leur accès aux services financiers et en fournissant aux exploitations agricoles et aux entreprises des solutions spécialisées.

L'expansion de l'économie numérique peut également générer des avantages pour les ménages non desservis ou mal desservis par le système financier traditionnel et leur donner un accès meilleur et plus facile aux services publics. Des politiques complémentaires appropriées sont toutefois nécessaires pour veiller à ce que l'expansion de l'économie numérique ne renforce pas les inégalités ou ne crée pas de nouvelles vulnérabilités sous la forme d'un pouvoir de marché accru, de risques pour le respect de la vie privée, de désinformation et de cybermenaces.

L'analphabétisme et le manque de compétences de base entravent l'adoption de l'Internet mobile, compromettant ainsi l'étape la plus cruciale de l'expansion de l'économie numérique. En outre, le manque de compétences numériques intermédiaires et avancées constitue une contrainte majeure pesant sur l'offre et qui, du coup, limite la capacité de développer des programmes et des applications adaptés au contexte national et pouvant être utilisés pour améliorer la qualité de vie et la disponibilité des infrastructures, tirer parti de la politique sanitaire et sociale et améliorer la productivité (en particulier dans l'agriculture).

Les défis de l'expansion numérique

Les obstacles à l'expansion numérique comprennent le manque de concurrence entre les opérateurs de réseaux mobiles, la faiblesse des compétences numériques et le bas niveau de la culture numérique, l'écosystème des startups peu propice à l'entrepreneuriat, l'utilisation limitée des services financiers numériques et des plateformes électroniques, et la faiblesse de la cybersécurité.

Il faut davantage de concurrence entre les opérateurs de réseaux mobiles. La Côte d'Ivoire a accordé les premières licences pour la technologie 3G assez récemment, en 2012, mais la croissance a été rapide. En 2016, les trois opérateurs de réseaux mobiles historiques (Orange, MTN et Moov) ont mis à niveau leurs réseaux avec la technologie 4G LTE. Orange détient la plus grande part de marché en termes de revenus (environ 50 % pour les services vocaux et 53 % pour les données mobiles), suivi de MTN (25 % et 28 %) et Moov (23 % et 22 %).

Cependant, de nombreux consommateurs potentiels n'utilisent pas les services mobiles vocaux et les services mobiles donnés, même s'ils sont disponibles. Selon l'Agence de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), la couverture de la population par Orange est de 95 % pour la 2G, 5 % pour la 3G et 55 % pour la 4G. Le taux de pénétration brut (nombre d'abonnements pour 100 habitants, en comptant les abonnements multiples par personne) est passé de 87 % en 2013 à 113 % en 2019, mais le nombre d'abonnés uniques pour 100 habitants n'est que de 51 % pour les services vocaux et 28 % pour les données mobiles.

Les tarifs ont certes baissé pour les services de voix et de données, mais ils restent élevés, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du revenu national. Les tarifs de terminaison d'appel mobile (les coûts facturés par un opérateur mobile pour effectuer des appels sortants sur son réseau) ont baissé, mais restent élevés par rapport aux tarifs pratiqués dans d'autres pays d'Afrique. Ainsi, bien que la Côte d'Ivoire ait bénéficié d'une certaine concurrence entre ses trois opérateurs de réseaux mobiles, des tarifs de terminaison plus bas pourraient renforcer la concurrence. De même, les prix des appels passés entre opérateurs sont toujours environ 50 % plus élevés que ceux des appels passés à l'intérieur du même réseau, ce qui explique probablement pourquoi de nombreux consommateurs possèdent plusieurs cartes SIM. La portabilité des numéros de téléphone mobile, une autre intervention réglementaire que de nombreux pays utilisent pour promouvoir la concurrence, n'a commencé qu'en 2018.

Les compétences numériques et la culture numérique sont faibles. La faiblesse des compétences numériques limite l'adoption de l'Internet mobile et les gains de productivité et de bien-être que les technologies numériques apportent aux consommateurs et aux entreprises. En dépit des politiques gouvernementales fortes et des améliorations significatives

notées ces dernières années, le niveau d'éducation en Côte d'Ivoire reste faible : le taux net de scolarisation est de 91 % dans l'enseignement primaire, 40 % dans le premier cycle du secondaire et 15 % dans le deuxième cycle du secondaire.

Outre le niveau d'instruction, l'enseignement est également de faible qualité et de nombreux élèves n'acquièrent même pas les compétences de base. Les dernières enquêtes PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs) menées en 2016 indiquent que la Côte d'Ivoire est proche de la moyenne des pays d'Afrique francophone pour ce qui est des résultats en français (score de 517 en Côte d'Ivoire contre 584 au Sénégal), alors que les résultats en mathématiques sont parmi les plus bas (score de 476 en Côte d'Ivoire, contre 594 au Burundi).

L'écosystème des startups ne favorise pas adéquatement l'entrepreneuriat. Bien que l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire soit favorable à l'entrepreneuriat (population jeune, forte croissance économique), l'écosystème des startups accuse un retard en comparaison de son développement dans d'autres économies de marché émergentes d'Afrique. Les principales raisons de ce retard sont :

- ▶ Le niveau de compétences pratiques en affaires et de culture entrepreneuriale est encore faible.
- ▶ Les organismes de soutien à l'entrepreneuriat sont sous-financés, manquent de modèles commerciaux durables et éprouvent des difficultés à recruter du personnel et des mentors expérimentés pour les startups.
- ▶ Les marchés sont restreints. La connectivité entre les ménages est faible. Les transferts d'argent constituent la majeure partie de l'utilisation des services financiers numériques. De nombreux consommateurs potentiels n'ont toujours pas de cartes d'identité numériques. L'inadéquation des infrastructures et la mauvaise qualité de la logistique limitent l'expansion du commerce électronique. Alors que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) offre aux entreprises la possibilité de s'étendre au-delà des frontières nationales, des obstacles au commerce transfrontalier subsistent. Les marchés entre entreprises et gouvernements sont limités par la perception que les contrats sont attribués à des entreprises bien connectées.
- ▶ Les financements sont rares, tant au niveau du préamortage que de l'amortage.

Seuls les services financiers numériques de base sont disponibles.

En Côte d'Ivoire, l'argent mobile a permis à une grande partie de la population d'accéder à des services financiers. En fait, l'augmentation récente de la population disposant d'un compte financier (de 34 % en 2013 à 41 % en 2017) est entièrement due à une augmentation de la proportion de la population disposant d'un compte d'argent mobile ; la

proportion de la population disposant d'un compte auprès d'une institution financière est demeurée constante avec un faible taux de 15 %.

Actuellement, les services financiers numériques en Côte d'Ivoire se limitent aux paiements (factures, transferts personnels, quelques transferts gouvernementaux) et aux opérations d'envoi et de retrait d'argent. Alors que ces services financiers numériques de base continuent à se développer, plusieurs goulets d'étranglement empêchent la Côte d'Ivoire d'intégrer les services financiers numériques de nouvelle génération, tels que le crédit et l'assurance numériques.

Les plateformes numériques (administration en ligne) manquent d'interopérabilité. Au cours des dix dernières années, la Côte d'Ivoire a étendu l'utilisation des plateformes numériques publiques qui permettent aux citoyens et au gouvernement de se connecter et d'échanger des informations. Le pays a également fait des progrès dans la numérisation des flux financiers publics, tant du gouvernement vers les résidents que des résidents vers le gouvernement. Il existe des initiatives pour le paiement des frais de scolarité, l'inscription et le paiement des frais d'inscriptions à certains concours nationaux, le paiement des impôts sur les sociétés et des tarifs douaniers, et la numérisation du paiement des salaires des fonctionnaires.

Ces initiatives ne sont toutefois pas coordonnées et les plateformes numériques manquent d'interopérabilité. L'absence d'un système d'identité nationale universel et d'identité numérique est un obstacle majeur au déploiement efficace des services publics.

Des protections inégales en matière de cybersécurité.

La Côte d'Ivoire se classe au 86e rang mondial et au 9e rang sur 42 pays africains selon l'indice mondial de cybersécurité (2018) établi par l'Union internationale des télécommunications. Le cadre juridique et réglementaire de la cybersécurité en Côte d'Ivoire a atteint un certain niveau de maturité (un niveau de 2-3 sur 5 selon l'indice). En ce qui concerne les autres dimensions (telles que la politique et la stratégie, la culture de la cybersécurité, l'éducation et la formation, les normes et les technologies), la maturité de la cybersécurité est plus faible (variant entre 1, démarrage, et 2, en formation).⁴

Des politiques complémentaires pour développer l'économie numérique sans créer de nouvelles vulnérabilités

Pour assurer l'expansion inclusive de l'économie numérique, les initiatives politiques doivent soutenir une infrastructure numérique abordable. Ces politiques sont importantes pour

permettre aux entrepreneurs numériques de développer de meilleures solutions qui encouragent les entreprises, les ménages et les autres entrepreneurs (dans l'agriculture, l'industrie et les services) à adopter et à utiliser ces solutions pour stimuler leur productivité, développer la production et créer des emplois plus nombreux, meilleurs et inclusifs.

Infrastructure numérique. Un environnement concurrentiel est crucial pour le développement de l'économie numérique. Si la Côte d'Ivoire a bénéficié d'une certaine concurrence entre ses trois opérateurs de réseaux mobiles, la concurrence entre opérateurs n'est pas nécessairement suffisante pour fournir un accès abordable aux réseaux mobiles à la majorité de la population, en particulier dans les zones rurales. Pour atteindre cet objectif, les autorités devraient envisager d'utiliser des combinaisons incluant :

- ▶ Des obligations de couverture plus strictes.
- ▶ Des incitations fiscales pour la construction d'infrastructures dans les zones rurales.
- ▶ Un encouragement accru au partage des installations.
- ▶ Divers types de mécanismes de subvention
- ▶ Un leadership pour une initiative sous-régionale pour des réformes clés visant à élargir le marché, à créer des possibilités d'économies d'échelle plus importantes, à permettre aux opérateurs de téléphonie mobile en place d'entrer en concurrence sur un marché plus vaste et peut-être à permettre l'entrée d'un nouvel opérateur.

Un système d'évaluation continue des marchés numériques est également nécessaire pour s'assurer que les marchés restent concurrentiels et contestables et qu'ils encouragent l'innovation et les nouveaux entrants. Une étroite collaboration sera nécessaire entre les agences en charge de l'application des règles de concurrence et celles responsables des réglementations sectorielles (telles que les télécommunications et les finances). De plus, une réelle capacité de sanction est nécessaire pour prendre des mesures correctives dans les cas où la concurrence ferait défaut.

Compétences et culture numériques. Étant donné que les faibles compétences numériques limitent l'adoption des technologies numériques, le gouvernement devrait redoubler d'efforts pour améliorer le niveau d'instruction de la population et la qualité de l'enseignement. En outre, il devrait étendre les projets de formation en ligne et encourager de nouveaux acteurs à lancer des projets dans les domaines de la formation en ligne et de l'apprentissage mobile. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, l'Internet mobile doit être abordable et accessible à la majorité de la population. De plus, il est possible que le gouvernement veuille :

- ▶ Former des assistants/éducateurs communautaires en technologie pour aider la population à acquérir des

compétences numériques de base dans des centres de formation ou des salles de classe mobiles.

- ▶ Intégrer des programmes d'apprentissage de codes informatiques de la maternelle au lycée, ainsi que la formation des enseignants à la programmation par blocs et au langage informatique, en utilisant les ressources en ligne développées à cet effet.
- ▶ Renforcer les programmes de soutien aux startups engagées dans de tels projets.
- ▶ Créer de nouveaux centres de formation agiles dans chaque région (tels que des laboratoires de fabrication numérique et des salles de création).

Écosystème de démarrage pour l'entrepreneuriat. Pour améliorer l'écosystème des startups, le gouvernement doit renforcer les compétences en affaires des entreprises et mobiliser les universités et les mentors à cette fin. Il devrait travailler en partenariat avec le secteur privé pour renforcer les organismes de soutien à l'entrepreneuriat, qui peuvent également être utilisés pour les programmes de formation publics. Des programmes devraient être élaborés pour générer des fonds de préamorçage et d'amorçage. En particulier, l'environnement réglementaire doit être amélioré relativement à la gestion des fonds de capital-investissement et de capital-risque. Les principaux obstacles réglementaires à l'émergence et à la croissance des startups doivent être identifiés par un processus ascendant et participatif, et pour ce faire, un plan d'action doit être élaboré.

De plus, pour que les entrepreneurs numériques puissent concevoir et mettre à l'échelle de manière rentable des applications qui sont également inclusives, il faudrait que ces applications soient plus largement utilisées par les personnes les plus pauvres. Pour ce faire, il faut mettre davantage l'accent sur la promotion d'un accès abordable et trouver des moyens pour aider les entrepreneurs potentiels des segments les plus pauvres de la population à construire des modèles commerciaux sur la base de ces applications. En plus des systèmes d'identification numérique à l'échelle de l'économie conçus pour améliorer les résultats du développement tout en préservant la confiance et la confidentialité, cela peut nécessiter la collecte d'autres informations numériques sur la population (adresses électroniques et registre foncier pour tous). En outre, le gouvernement devrait envisager de soutenir la production et l'adoption d'applications utiles, en particulier dans les chaînes de valeur agricoles (et peut-être dans l'éducation), notamment en subventionnant l'adoption par les agriculteurs à faibles revenus des applications numériques et des produits d'assurance les plus prometteurs afin d'atténuer le risque auquel les agriculteurs sont confrontés lorsqu'ils modifient leurs pratiques agricoles en adoptant de telles solutions numériques.

Services financiers numériques. Des mesures réglementaires seront nécessaires pour permettre la fourniture de

produits de services financiers numériques plus avancés que la monnaie électronique (où la Côte d'Ivoire a déjà fait beaucoup de progrès). L'expansion des services financiers numériques au-delà des paiements (factures, transferts personnels, quelques transferts gouvernementaux) et des transactions d'encaissement nécessitera des mesures visant à uniformiser les règles du jeu pour les institutions financières, à moderniser et ouvrir les infrastructures financières, notamment les systèmes de paiement régionaux et les codes USSD (un protocole de communication utilisé par les téléphones portables pour communiquer avec les ordinateurs des opérateurs de réseaux mobiles), et à éduquer et protéger les consommateurs de services financiers numériques. Certaines de ces mesures nécessitent des actions au niveau régional, par l'intermédiaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et du Conseil des ministres de l'UEMOA. Certaines nécessiteront une collaboration plus étroite entre l'UEMOA et l'ARTCI. Certaines relèvent de la juridiction nationale et sont des domaines dans lesquels la Côte d'Ivoire pourrait jouer un rôle de premier plan dans la région.

Plateformes numériques (e-gouvernement). Malgré l'utilisation accrue des plateformes numériques publiques au cours de la dernière décennie, les initiatives restent non coordonnées. De plus, l'absence d'un système d'identité nationale universel et d'une identité numérique constitue un obstacle majeur au déploiement efficace des services publics. Le gouvernement devrait ainsi accélérer la numérisation des services publics et parvenir à une couverture universelle de l'identité numérique.

Cybersécurité. Des améliorations sont nécessaires en matière de cybersécurité et de protection des données. Les politiques nationales et éventuellement régionales (voir ci-dessous) visant à soutenir les infrastructures numériques devraient être complétées par des projets qui s'attaquent au problème crucial de l'insuffisance des compétences à plusieurs niveaux. Alors que le cadre juridique et réglementaire de la cybersécurité progresse dans certains domaines, d'autres domaines (tels que la politique et la stratégie, la culture de la cybersécurité, l'éducation et la formation, les normes et les technologies) accusent un retard. La principale recommandation pour renforcer la cybersécurité est l'élaboration participative d'une stratégie nationale de cybersécurité, y compris la conception et la supervision de programmes de sensibilisation.

Une stratégie numérique nationale. Le développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire nécessitera des actions coordonnées et complémentaires sur de nombreux fronts. Par exemple, alors que l'expansion inclusive de l'infrastructure numérique est une condition préalable à l'amélioration de l'administration en ligne et des services financiers numériques, des améliorations dans le domaine de la finance numérique permettraient l'expansion de l'infrastructure

numérique en créant une demande plus importante. De même, les entrepreneurs ne conçoivent des applications que s'il existe une infrastructure numérique atteignant la majeure partie de la population, alors que la disponibilité de telles applications augmente considérablement les avantages de l'accès numérique.

La meilleure façon d'aborder ces tâches transversales est de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie numérique nationale au moyen d'un processus consultatif. La stratégie devrait préciser les objectifs et l'ordre chronologique des mesures politiques. Une stratégie numérique nationale devrait clarifier les complémentarités entre les domaines politiques et coordonner les actions des entités publiques nationales et régionales. La mise en œuvre de la stratégie doit être évaluée périodiquement au moyen d'évaluations d'impact qui pourraient identifier les domaines nécessitant une révision ou un soutien. La stratégie devrait inclure des plans permettant de générer les données nécessaires à la réalisation de telles évaluations d'impact.

Coordination régionale. Au niveau régional, la Côte d'Ivoire pourrait envisager de jouer un rôle moteur en encourageant quelques pays voisins, tels que le Ghana, le Mali et le Sénégal, à entreprendre conjointement des réformes clés dans le cadre d'un projet pilote sous-régional, sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'UEMOA. Cela permettrait aux entrepreneurs numériques ivoiriens de desservir un marché régional plus vaste et plus concurrentiel, et aux entrepreneurs de l'ensemble de l'économie d'adopter et d'utiliser des infrastructures et des solutions numériques à moindre coût. L'élargissement du marché créerait des possibilités d'économies d'échelle plus importantes et permettrait aux opérateurs de réseaux mobiles en place d'entrer en concurrence sur un marché plus vaste.

L'initiative sous-régionale pourrait explorer la possibilité de procéder à une vente aux enchères du spectre encore disponible ou sous-utilisé qui se tiendrait simultanément dans les deux ou trois pays concernés. Les opérateurs existants pourraient être autorisés à échanger les fréquences qui leur sont attribuées afin de mieux tirer parti des complémentarités et des possibilités de substitution de fréquences. Cela permettrait à un nouvel opérateur d'entrer en même temps dans les deux ou trois pays. Un objectif clé serait de garantir la disponibilité de services 4G financièrement accessibles dans les zones rurales. L'initiative pourrait inclure la conception et la mise en œuvre d'un programme de subvention créant une demande suffisante pour appuyer plusieurs opérateurs indépendants ayant une taille leur permettant d'opérer de façon efficace sur le plan des coûts, ainsi qu'un partage des infrastructures réglementé de manière appropriée.

CHAPITRE 3

Cultiver l'investissement privé

En s'appuyant sur le diagnostic du secteur privé de la Côte d'Ivoire effectué par le groupe de la Banque mondiale, cette section se penche sur les moyens d'arriver à un climat économique plus favorable, de créer des marchés, d'entretenir et de soutenir les investissements dans le capital physique, de faciliter l'accès aux outils financiers, d'investir dans les infrastructures du transport et de la logistique, de promouvoir la connectivité numérique, et de réduire les déficits de compétence.

Une diversification inadaptée des exportations, une omniprésence du secteur informel et un taux de chômage élevé chez les jeunes.

Depuis 2012, la forte croissance économique de la Côte d'Ivoire est accompagnée d'une stabilité macroéconomique et fiscale. De manière décisive, ce sont les gains de productivité qui ont compté pour près de la moitié de la croissance économique, comme dans les années quatre-vingt, quand la Côte d'Ivoire figurait parmi les pays d'Afrique les mieux classés avec un secteur industriel émergent et de solides indicateurs de développement humain.

Néanmoins, malgré une solide croissance, les exportations de la Côte d'Ivoire restent fortement dépendantes des matières premières. Les cinq premières productions exportées sont des matières premières (cacao, caoutchouc, noix de cajou, or et pétrole) et représentent 75 % de la valeur des exportations. La part des matières premières dans les exportations de la Côte d'Ivoire est parmi les plus élevées des pays structurellement semblables, et bien plus élevée que celle des pays qui lui servent de modèle comme le Maroc ou le Vietnam. La forte concentration de matières premières dans les exportations rend celles-ci plus vulnérables aux effets du changement climatique et aux fluctuations des prix des matières premières.

En outre, les taux élevés de pauvreté et de sous-emploi ainsi qu'une faible croissance de l'emploi dans le secteur formel sont des facteurs de frustration pour de nombreux segments de la population, particulièrement pour les jeunes. Le secteur privé ivoirien est dominé par des entreprises informelles et par un nombre important de grandes sociétés. Le secteur informel représente 80 à 90 % des emplois, une proportion comparable à celle observée dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Avec des ressources fiscales limitées et l'urgence placée sur l'éradication de la pauvreté, la Côte d'Ivoire se doit d'exploiter plus efficacement les opportunités pour le secteur privé dans les domaines pour lesquels le pays possède un avantage comparatif. Une des difficultés les plus pressantes est de créer des emplois de qualité pour une population croissante de

jeunes. Officiellement, le taux de chômage est de 7 %, mais le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé et le sous-emploi reste persistant.

Les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'industrie ont un fort potentiel de croissance selon les analyses basées sur l'avantage comparatif révélé, l'évolution de la demande mondiale, l'élasticité de l'emploi sectoriel, les prévisions de valeur ajoutée au niveau national et l'intérêt du secteur privé. La dotation en ressources naturelles de la Côte d'Ivoire (précipitations abondantes, eau douce et terres arables) et ses infrastructures peuvent convenir à une grande variété de cultures.

Les secteurs prioritaires en termes de diversification et d'augmentation de la valeur ajoutée au niveau national sont la noix de cajou, l'horticulture, le caoutchouc et l'huile de palme. La part de la Côte d'Ivoire dans les exportations de cultures prioritaires est sur une trajectoire ascendante depuis quelques années, ce qui laisse penser que le pays possède un avantage comparatif. Les prévisions pour la demande de ces produits sont favorables, avec l'augmentation des revenus dans les pays en voie de développement, y compris dans la sous-région, qui entraîne des changements dans les modes de consommation. Ces produits ont un fort potentiel de diversification vers des produits dérivatifs associés. La culture et le traitement des noix de cajou et du caoutchouc créent de nombreux emplois (y compris pour les femmes) et pourraient réduire les inégalités entre le nord et le sud ainsi que les inégalités homme-femme.

En outre, la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires introduite dans le cadre du nouvel accord de libre-échange AfCFTA (African Continental Free Trade Agreement) offre de nouvelles opportunités de développement pour la fabrication du caoutchouc, de cosmétiques et de matières plastiques. Le secteur industriel ivoirien, dominé par des industries à faible technicité, n'a pas encore vraiment bénéficié de l'ouverture des marchés régionaux et mondiaux. Après son implémentation, l'AfCFTA pourrait faciliter à la Côte d'Ivoire l'accès à d'importants marchés de consommateurs en Afrique du Sud, Éthiopie, Kenya et Angola.

Des contraintes transversales à l'investissement privé

La réalisation des considérables potentiels d'investissement dans différents secteurs de la Côte d'Ivoire nécessite l'allègement de multiples contraintes transversales. Il existe différentes possibilités de cultiver l'investissement privé et d'accélérer la convergence, tout particulièrement dans le secteur de l'agro-industrie. Bien que le pays possède de nombreuses entreprises industrielles, le niveau de l'investissement privé et de l'investissement étranger direct demeure inférieur à celui des autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'investissement étranger direct a atteint une moyenne de 1,6 % du PIB entre 2015 et 2017, soit un taux inférieur à celui des pays qui servent de modèle à la Côte d'Ivoire, comme le Vietnam (6,2 % du PIB) et le Maroc (2,6 %). L'investissement étranger direct s'est principalement concentré sur les télécommunications, l'agro-industrie et les industries d'extraction (hydrocarbures).

Afin de récolter tous les bénéfices de la libéralisation du commerce, d'encourager l'investissement et de développer ces secteurs, la Côte d'Ivoire devra faire face à cinq principales difficultés transversales. La Côte d'Ivoire doit surmonter ces obstacles si elle veut pleinement exploiter son secteur privé et parvenir à de meilleurs résultats de développement en accroissant l'investissement privé dans certains sous-secteurs prometteurs comme la noix de cajou, le coton, l'horticulture, le caoutchouc et l'huile de palme.

Le déficit du contexte économique. L'économie ivoirienne est caractérisée par l'importance du secteur informel et par une concurrence limitée dans plusieurs secteurs. La formalisation des entreprises est complexe en raison des procédures fastidieuses nécessaires à l'enregistrement des sociétés et à leur mise en conformité fiscale. Les sociétés plus importantes ont plus de facilité à surmonter les difficultés d'accès au financement, à la logistique et au transport, aux services numériques et à la main d'œuvre qualifiée (les quatre déficits).

Bien que la mise en œuvre de la loi sur la concurrence ait progressé, certains secteurs affichent encore une concurrence restreinte, notamment dans l'immobilier, la vente et l'importation de produits raffinés. La faiblesse de la concurrence permet une augmentation des prix supérieure au point d'équilibre concurrentiel et crée des obstacles pour l'accès au marché des nouvelles entreprises.

La prévalence dans certains secteurs des entreprises contrôlées par l'État ou lui appartenant entrave également la concurrence. Le gouvernement ivoirien détient toujours des intérêts substantiels dans de nombreuses sociétés, comme la raffinerie SIR, une société de transport public, la société nationale de télévision RTI, la loterie nationale, la compagnie aérienne nationale et l'agence de gestion foncière AGEF. Bien que les entreprises publiques ne bénéficient officiellement d'aucun traitement préférentiel, et qu'elles soient supposées être en concurrence avec les entreprises privées selon les mêmes conditions, la gouvernance des entreprises d'État n'est toujours pas en conformité avec les normes de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Parmi les difficultés liées au contexte économique figurent aussi une réglementation excessive des entreprises, l'incertitude politique et la corruption. D'après les études menées, 86 % des entreprises, notamment dans le transport, le commerce et le tourisme, se plaignent d'un excès d'inspections de la part d'organismes gouvernementaux, souvent sans réelle justification ni efficacité. Une corruption perçue comme étant omniprésente, ainsi que des cadres institutionnels et juridiques insuffisants sont souvent cités comme facteurs dissuasifs pour l'investissement privé et encourageant l'activité informelle.

Le déficit du financement. Bien que la Côte d'Ivoire possède l'un des secteurs financiers les plus développés de la CEDEO, l'utilisation du crédit se répand de manière très concentrée et de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés dans l'accès au crédit. En 2017, le déficit de financement pour les entreprises était estimé à 2,4 milliards de dollars. Les taux d'intérêt sont plus élevés que le taux moyen de retour sur investissement, et les garanties d'emprunt sont à des niveaux qui dépassent les moyens de la plupart des agriculteurs et des petites et moyennes entreprises. Les banques commerciales ont peu d'intérêt à accorder des prêts à ces entreprises, car elles peuvent aisément demeurer rentables en investissant dans les obligations d'État.

L'accès au crédit est particulièrement restreint dans le secteur agricole. Les banques privées sont réticentes à prêter aux petits agriculteurs, considérés comme un investissement à risque en raison des faibles niveaux de capitalisation, des revenus instables, de l'absence d'historique de crédit, de la difficulté à évaluer les capacités de remboursement, du manque de garanties telles qu'un titre foncier, de l'influence de facteurs exogènes comme les conditions climatiques, et

du manque de moyens juridiques pour faire respecter les contrats. Parmi les principales restrictions au développement du secteur financier figurent une faible mobilisation des dépôts, une inclusion financière insuffisante, des structures d'information sur le crédit sous-développées et un manque de marchés de capitaux qui entraînent une pénurie de financement dans la devise locale et une disponibilité restreinte des services financiers numériques.

Le déficit au niveau du transport et de la logistique. En s'appuyant sur un secteur du transport relativement bien développé, la Côte d'Ivoire a pour ambition de devenir un point clé pour le transport et le commerce en Afrique de l'Ouest. Les infrastructures de transport de la Côte d'Ivoire sont particulièrement importantes pour les pays voisins enclavés, comme le Burkina Faso et le Mali, qui acheminent leurs importations et exportations par le corridor côtier Abidjan-Lagos qui relie sur près de 1000 kilomètres quelques-unes des villes africaines les plus dynamiques économiquement (Lagos, Accra et Abidjan). Au cours des cinq dernières années, le gouvernement et le secteur privé ont investi plus de deux milliards de dollars pour rénover et réhabiliter les infrastructures de transport après plus de dix ans de négligence pendant la longue période de crise politique. La Côte d'Ivoire a également été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à utiliser le partenariat public-privé dans le secteur du transport pour la construction d'infrastructures dans les chemins de fer, les aéroports et les ponts.

Les principaux obstacles à une plus grande participation du secteur privé dans le transport sont les suivants : l'inefficacité opérationnelle du port autonome d'Abidjan, la médiocre qualité du réseau routier due au manque d'entretien et un équilibre sous-optimal dans le marché du transport routier qui entraîne des coûts de transport élevés. En outre, bien que la Côte d'Ivoire ait mené à bien plusieurs projets dans le transport avec des partenariats public-privé et des accords de concession, le cadre réglementaire pourrait nécessiter des clarifications.

Le déficit de la connectivité numérique. La connectivité numérique est onéreuse et inégalement répartie sur le territoire. Même si les indicateurs suggèrent une amélioration

des conditions pour le secteur des TIC (qui contribue au PIB à hauteur de 8 % contre 3,3 % au Sénégal), les progrès de la connectivité numérique en Côte d'Ivoire ont principalement bénéficié à la population instruite des grandes zones urbaines. L'accès à la connectivité numérique est entravé par la couverture limitée des systèmes d'identification nationale : seulement 55 % de la population y figure. Les principaux obstacles à une plus grande activité du secteur privé dans l'économie numérique sont les coûts élevés des services numériques en raison du manque de concurrence, de la médiocrité et de la répartition inégale des infrastructures, ainsi que du faible niveau de compétence numérique.

Le déficit de compétences. Malgré certaines améliorations, le système éducatif reste insuffisamment équipé pour préparer les jeunes, scolarisés ou non, pour le marché du travail. Outre les compétences de base, les jeunes n'ont souvent pas les compétences spécifiques (professionnelles et non-professionnelles) qui sont nécessaires pour être plus productifs au travail, y compris en tant que travailleurs indépendants. L'université et l'enseignement technique et professionnel sont les maillons faibles du système éducatif ivoirien. Si l'accès reste problématique, alors que le nombre de diplômés du secondaire est supposé tripler d'ici 2030, la qualité et la pertinence des programmes représentent un défi encore plus important. Les diplômés de l'enseignement supérieur rencontrent d'énormes difficultés à trouver un emploi, les employeurs mettant en doute la qualité de nombreuses formations, particulièrement les programmes de BTS ([*Brevet de technicien supérieur*, une formation professionnelle en deux ans]).

Les principaux obstacles à une plus grande implication du secteur privé dans le secteur de l'éducation sont : l'absence de vision quant à la manière de collaborer avec le secteur privé pour la fourniture des services de formation et d'éducation; les barrières à l'accès par les établissements d'enseignement privé; les programmes de subventions qui ne favorisent pas la redevabilité, empêchant ainsi d'arriver à un résultat optimal; une pénurie d'enseignants qualifiés; et une difficulté d'accès au financement.

Réduire les cinq déficits à court et à moyen terme

La comparaison du contexte économique et des principaux atouts [capital humain, connectivité numérique, logistique, transport] entre la Côte d'Ivoire et les pays qui lui servent d'exemple, comme le Maroc et le Vietnam, a révélé les cinq déficits décrits ci-dessus. Les mesures suivantes pourraient permettre de réduire ces déficits.

Remédier au déficit du contexte économique. À court terme, les autorités peuvent : rationaliser les procédures d'autorisation pour encourager la formalisation; accroître les ressources de l'UEMOA et de la commission nationale de la concurrence en y intégrant plus de techniciens; reconsidérer les entreprises publiques dans les secteurs où l'engagement de l'État n'est pas indispensable; intégrer des zones industrielles et de nouvelles zones économiques spéciales dans une vision dynamique d'aménagement du territoire soutenu par des infrastructures adaptées [transport, énergie et communications]; mobiliser le financement nécessaire à l'attribution de terrains industriels; et garantir la durabilité des projets en partenariat avec quelques grands investisseurs clés.

À long terme, le gouvernement peut revoir le code de la fiscalité pour réduire ou éliminer les mesures qui sont source de distorsion, amender le cadre législatif afin d'élargir le rôle des autorités nationales de la concurrence [par l'UEMOA] et augmenter les ressources et les capacités de l'agence nationale anticorruption et des institutions judiciaires afin d'identifier et de poursuivre les cas de corruption.

Remédier au déficit de financement. À court terme, les autorités peuvent : remplacer la myriade de programmes de « connaissance du client » [KYC] par un niveau de connaissance du client basé sur l'évaluation du risque [BCEAO]; garantir une application égalitaire des taxes sur les transactions numériques et les paiements mobiles entre banques et établissements financiers électroniques; revoir les règles d'attribution d'actifs pour les fonds de pension et les compagnies d'assurance afin de réduire une dépendance excessive à la dette souveraine et à l'immobilier; adopter un cadre bien défini pour l'autorisation des comptes off-shore; et engager un dialogue avec la BCEAO pour accéder aux instruments de couverture de change en vue d'améliorer le climat de l'investissement.

À long terme, le gouvernement peut : formaliser un cadre juridique pour les opérations bancaires; apporter une éducation financière aux agriculteurs sur les coûts et l'accès aux prêts; accélérer la numérisation des paiements du gouvernement et des chaînes de valeur dans l'agriculture pour établir des historiques de crédit; améliorer la courbe de rendement de référence et les règles d'éligibilité pour

les garanties et mécanismes de transfert; diversifier les sources de revenu de la bourse régionale en augmentant le nombre de sociétés inscrites et en élargissant la gamme de produits; et établir l'expertise et l'autorité des organismes de régulation financière de la région [CREPMF : Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers, CIMA : Conférence interafricaine des marchés d'assurance, et CIPRES : Conférence interafricaine de la prévoyance sociale] sur les instruments financiers et les techniques de gestion des risques et des portefeuilles.

Remédier au déficit transport et logistique. À court terme, les autorités peuvent automatiser complètement le transit douanier des marchandises du trafic routier et ferroviaire, passer d'un contrôle douanier généralisé à un contrôle ponctuel des marchandises, et faciliter le passage des conteneurs en accordant une accréditation aux opérateurs en conformité avec les critères établis.

À long terme, le gouvernement peut : renouveler le parc roulant à travers des programmes de prime à la casse et d'aide au financement; adopter un système d'échange de fret [volontaire] pour le partage d'informations et l'accord entre l'offre et la demande de marchandises; désigner un régulateur unique pour toutes les activités de transport [y compris l'enregistrement des chauffeurs, des véhicules et des sociétés]; et formaliser le secteur du transport routier avec des normes d'accès plus rigoureuses.

Remédier au déficit de la connectivité numérique. À court terme, les autorités peuvent stimuler la concurrence sur les antennes relais en contraignant les opérateurs mobiles à vendre leurs antennes.

À long terme, le gouvernement peut : moderniser la dorsale nationale du haut débit; permettre l'accès au marché du réseau mobile en octroyant une partie du spectre à un nouvel opérateur potentiel; et permettre l'émergence d'un marché secondaire sur le spectre ou encourager l'accès de nouveaux opérateurs de réseau mobile virtuel.

Remédier au déficit de compétences. À court terme, les autorités peuvent : faciliter l'accès à l'éducation et aux programmes de formation pour le secteur privé; standardiser les procédures de candidature pour la création de nouveaux établissements éducatifs; et moderniser et accélérer les subventions aux écoles.

À long terme, le gouvernement peut : expérimenter un système de bons pour promouvoir la qualité dans le secteur privé et réduire les coûts; envisager le développement d'un certain nombre de programmes éducatifs et de formations professionnelles; et encourager la formation professionnelle des enseignants et des formateurs dans le secteur privé.

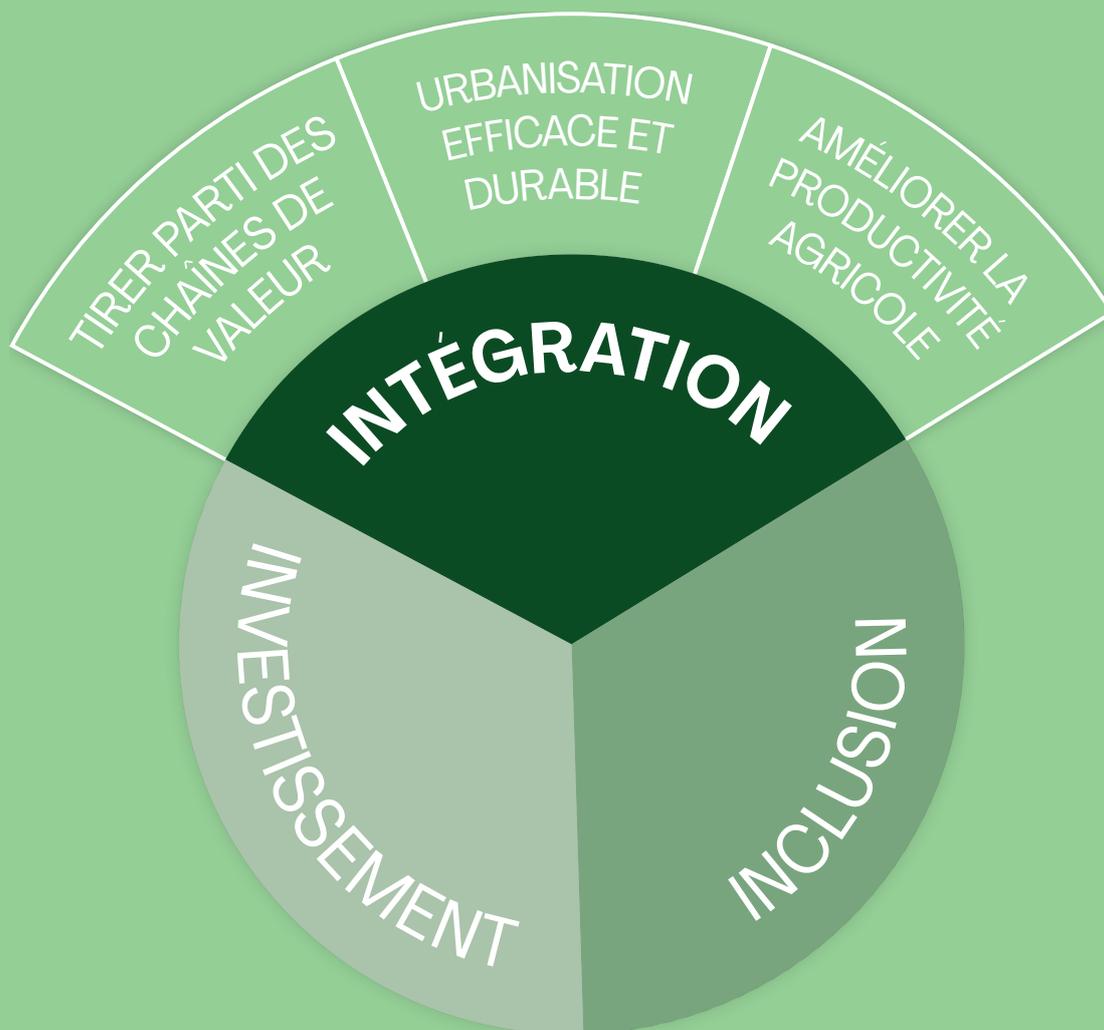
DEUXIÈME PARTIE :

Intégration

La transformation économique s'effectue à travers l'industrialisation et l'urbanisation. L'industrialisation peut s'accélérer grâce à l'intégration interne, urbaine/rurale et côtière/intérieure, et grâce à l'intégration externe avec l'Afrique et le reste du monde en exploitant les chaînes de valeur mondiales. L'urbanisation peut être facilitée par l'intégration territoriale des économies rurales/urbaines.

L'intégration, internationale et nationale, permettra de contribuer à la transformation de l'économie du pays grâce à des changements structurels pour l'amélioration de la productivité et à une importante création d'emplois. Les priorités de l'intégration internationale sont la facilitation du commerce, la réforme de la logistique, l'harmonisation des institutions et une réforme de la réglementation, l'accélération des chaînes de valeur au niveau de l'Afrique, la promotion de la concurrence, et la participation dans les réseaux d'approvisionnement mondiaux. Parmi les priorités de l'intégration nationale figurent l'augmentation de la productivité agricole, la promotion du développement rural, la création de marchés, la relocalisation de la main d'œuvre en excès, et l'amélioration des aménagements urbains.

La section 4 traite de l'intégration externe à travers la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales. La section 5 se penche sur l'intégration nationale des économies rurales et urbaines, en insistant sur quatre domaines pour une urbanisation efficace et durable. La section 6 traite des priorités de la politique agricole afin de diversifier la production et d'augmenter la productivité.



TIRER PARTI DES
CHAÎNES DE
VALEUR

URBANISATION
EFFICACE ET
DURABLE

AMÉLIORER LA
PRODUCTIVITÉ
AGRICOLE

INTEGRATION

INVESTISSEMENT

INCLUSION

CHAPITRE 4

Tirer parti des chaînes de valeur mondiales

Cette section s'appuie sur des analyses de micro données relatives aux chaînes de valeur mondiales (CVM) d'entreprises ivoiriennes, et examine les obstacles au commerce et à l'intégration régionale et mondiale. Elle aborde également les opportunités de valeur ajoutée, y compris dans l'agro-industrie. La création d'emplois est au centre de cette analyse, vu le taux de croissance de la population très élevé (2,4 % par an). Il est essentiel pour la Côte d'Ivoire d'accroître l'offre d'emploi, d'améliorer la qualité des emplois et de les rendre plus inclusifs, si le pays veut réaliser une croissance économique soutenable et une prospérité partagée. L'industrialisation et le secteur manufacturier seront donc des priorités.

La Côte d'Ivoire n'a pas eu de changement structurel majeur depuis 2000

La croissance économique en Côte d'Ivoire s'est appuyée sur une large base, avec des contributions de même ordre de grandeur de tous les secteurs, surtout après 2015. Des améliorations notables ont eu lieu en matière de climat des investissements, de réformes de politiques favorables au marché, et de capacités institutionnelles. Les services constituent le secteur le plus important, avec environ 44 % de la valeur ajoutée dans l'économie. L'industrie (y compris la transformation, la construction, les mines et les services publics) a dépassé l'agriculture depuis 2012, et est devenue le second secteur le plus important. Malgré des épisodes de croissance solide, la contribution du secteur manufacturier, soit environ 15 %, n'a que peu varié. De façon générale, la Côte d'Ivoire n'a eu aucun changement structurel depuis 2000. L'agriculture est le secteur le moins productif malgré une croissance de la productivité ces quelques dernières années. De même, les services n'ont vu aucune amélioration substantielle de la productivité ces dernières années. Par contre, la productivité du secteur industriel s'est accrue, en particulier depuis 2012.

La part des exportations et des importations dans le PIB est restée relativement stable au cours de la période 2000-2012. Depuis 2012, l'ouverture des échanges s'est rapetissée, et cette part a diminué, mais de façon plus prononcée pour les exportations. La balance commerciale a également reculé, passant de 6,9 % du PIB en 2000 à 0,5 % en 2018, et de 742 millions d'USD à 237 millions d'USD. Le rapetissement observé dans l'ouverture des échanges reflète en partie la croissance du PIB, qui à certains moments a surpassé celle des exportations et des importations au cours de ces années. Le nombre d'entreprises dans le secteur manufacturier est passé de 433 en 2003 à 1338 en 2014, créant entre 61 000 et 94 000 emplois annuellement. L'entreprise manufacturière médiane emploie 15 employés, distribués de façon égale entre travailleurs qualifiés et non qualifiés. Elles payent un salaire moyen de 4265 USD par an à ses travailleurs qualifiés et 1269 USD à ses travailleurs non qualifiés. Sa valeur ajoutée par travailleur non qualifié et de 3059 USD.

Malgré une forte concentration des emplois dans des entreprises existantes, de nouvelles entreprises sont en train de devenir des sources plus importantes de création d'emplois, créant 101 000 emplois au cours de la période 2004-2014 contre 19 000 emplois pour les entreprises existantes. Par exemple, les startups et les nouvelles entreprises, quelle que soit leur taille, ont connu une croissance rapide de l'emploi. La disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché est probablement le facteur principal qui a favorisé l'expansion de l'emploi parmi les startups et autres jeunes entreprises. Cependant, la future création de l'emploi devra s'accompagner d'une croissance robuste de la productivité.

Une intégration aux CVM est nécessaire au niveau de l'ensemble de l'activité économique, des secteurs, des industries et des entreprises

Intégration de l'ensemble de l'activité économique aux CVM. L'intégration aux CVM demande une fragmentation fonctionnelle et spatiale des activités de création de valeur, dans laquelle la production va requérir des intrants importés et les ventes vont cibler des marchés étrangers. Elle comprend à la fois une intégration en amont dans la chaîne de valeur (la part de contenu à valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes), et une intégration en aval (la part de valeur nationale incluse dans les exportations vers un pays tiers). La Côte d'Ivoire est un des pays les moins intégrés parmi ses pairs structurels (Ghana et Sénégal), de pays au statut desquels elle aspire (Kenya, Maroc, Sri Lanka et Vietnam), et la République de Corée. Son intégration vers l'amont, qui est inférieure à 10 %, est relativement stable, et est comparable à celles de ses pairs structurels, mais elle est nettement plus faible que celle des pays au statut desquels elle aspire, et de la Corée. Par contre, son intégration vers l'aval est forte et en augmentation. Seuls les pairs structurels de la Côte d'Ivoire ont des liaisons vers l'aval plus fortes. La dynamique des liaisons en Côte d'Ivoire ressemble étroitement à celles observées chez ses pairs.

L'Europe occidentale est la source la plus importante de valeur ajoutée étrangère et la destination la plus importante pour la valeur ajoutée indirecte du secteur manufacturier de Côte d'Ivoire. Les liens des CVM avec l'Europe se sont affaiblis pour toutes les industries à l'exception des équipements électriques, des machines et des équipements de transport. De façon similaire, l'intégration des CVM ivoirienne avec l'Amérique du Nord est en train de se relâcher. Par contre, les liens CVM avec la Chine se renforcent, particulièrement par l'intégration vers l'amont.

Intégration des secteurs aux CVM. La participation de l'agriculture aux CVM est d'environ 20 %, avec une contribution plus forte de l'intégration vers l'aval. La participation du secteur manufacturier est d'environ 25 %, avec une intégration vers l'amont plus forte que celle de l'agriculture. Les liaisons vers l'amont sont faibles dans tous les secteurs, en particulier lorsqu'on compare la Côte d'Ivoire à ses sources d'inspiration et à la Corée. L'intégration vers l'aval est forte dans le secteur minier (82 %) et dans celui des services (63 %). Les liaisons vers l'aval dans le secteur minier sont fortes même lorsque la Côte d'Ivoire est comparée à ses pairs structurels, ce qui suggère que ses exportations sont pour la plupart des matières premières ou peu transformées.

Intégration des industries aux CVM. Parmi les industries manufacturières de Côte d'Ivoire, les équipements de

transport, d'électricité et de construction mécanique ont des liaisons vers l'amont relativement fortes. Par contre, l'alimentation et les boissons, ainsi que le bois et le papier sont les industries les moins intégrées vers l'amont. Les industries fondées sur les produits miniers ainsi que les industries à haute intensité de capital (métaux, produits chimiques, et industries non métalliques) sont fortement intégrées vers l'aval, à l'inverse de l'alimentation et des boissons, ainsi que du bois et du papier qui sont à nouveau les industries les moins intégrées vers l'aval. Entre 1995 et 2015, les métaux, les produits chimiques et les industries non métalliques, ainsi que les industries électriques et de construction mécanique dominaient la participation ivoirienne aux CVM grâce à leurs liaisons vers l'aval ; les équipements de transport ont connu une hausse modérée.

Intégration des entreprises aux CVM. Du point de vue des CVM, une entreprise peut se caractériser par un commerce uniquement national, uniquement d'exportation, uniquement d'importation ou un commerce dans les deux sens. En Côte d'Ivoire, les entreprises participant aux CVM commercent souvent dans les deux sens, bien que cette tendance se soit atténuée entre 2003 et 2013. À cause de l'importance des coûts d'entrée sur le marché, les entreprises ont tendance à maintenir leur mode de participation aux CVM. L'entrée sur le marché des exportations est particulièrement difficile. De jeunes entreprises (10 à 20 ans d'existence) ainsi que des entreprises bien établies (20 ans ou plus d'existence) sont plus susceptibles que des startups (moins de 10 années d'existence) d'avoir des liaisons vers l'amont et vers l'aval. Des entreprises plus importantes (plus de 20 employés) sont également plus susceptibles que des entreprises de plus petite taille (moins de 20 employés) d'avoir des liaisons vers l'amont et vers l'aval. L'intensité en capital et une plus haute productivité de la main-d'œuvre augmentent également la probabilité d'une participation aux CVM. De plus, les industries d'alimentation et de boissons, ainsi que de produits chimiques et non métalliques sont également plus susceptibles que les industries produisant des équipements de transport à s'intégrer aux CVM. Les industries du textile et du vêtement sont moins susceptibles d'importer. À part cela, il n'y a pas d'autres variations manifestes parmi les industries quant à leur participation aux CVM.

Les entreprises intégrées aux CVM ont plus d'employés que les non intégrées, et recrutent surtout des travailleurs qualifiés. La taille des entreprises uniquement exportatrices est 15 fois plus grande que celle des entreprises non intégrées, celle des entreprises uniquement importatrices, 4 fois plus grande, et celle des entreprises commerçant dans les deux sens, 20 fois plus grande. Les entreprises uniquement exportatrices recrutent, en moyenne, 9 % de plus d'employés qualifiés que d'autres entreprises par ailleurs comparables. Ces pourcentages sont de -3 % pour les entreprises uniquement importatrices, et 22 % pour les entreprises commerçant

dans les deux sens. Toutes les entreprises participant à des CVM recrutent moins d'employés non qualifiés : -11 % pour les entreprises uniquement exportatrices par rapport aux entreprises non intégrées à des CVM, -15 % pour les entreprises uniquement importatrices, et -14 % pour les entreprises commerçant dans les deux sens. Les entreprises du bois ou du papier sont celles où la taille est l'avantage le plus important parmi les industries basées sur l'agriculture ou à haute intensité de main-d'œuvre. Parmi les industries à haute intensité de connaissances, la taille est l'avantage le plus important parmi les entreprises d'équipements de transport, en particulier par leur participation aux exportations.

L'exploitation à large échelle des entreprises intégrées aux CVM leur permet de générer des emplois. L'orientation vers l'exportation est d'habitude associée à une création d'emplois accélérée, en particulier pour des employés qualifiés. Ceux-ci sont par conséquent mieux placés pour tirer parti des opportunités qu'offre l'intégration aux CVM. Cependant, pour les employés non qualifiés, des entreprises nationales créent plus d'emplois que des entreprises intégrées aux CVM.

Les entreprises intégrées aux CVM ont un avantage salarial plus élevé que les non intégrées. Cet avantage est de 26 % pour les entreprises uniquement exportatrices, 39 % pour les entreprises uniquement importatrices, et 31 % pour les entreprises commerçant dans les deux sens. Il est encore plus élevé en moyenne pour les employés non qualifiés : 35 % pour les entreprises uniquement exportatrices, 24 % pour les entreprises uniquement importatrices, et 40 % pour les entreprises commerçant dans les deux sens. Les industries du bois et du papier ont les avantages salariaux les plus élevés tant pour les employés qualifiés que pour les non qualifiés.

Cinq points d'entrée permettant de tirer parti des chaînes de valeur pour la création d'emplois

Compte tenu de la croissance de l'emploi et des profils de salaire dans les entreprises participant aux CVM, et de l'asymétrie entre les profils de compétences des entreprises intégrées aux CVM et les entreprises nationales, les responsables de politiques devraient se concentrer sur cinq points d'entrée susceptibles de tirer parti des CVM pour créer des emplois plus nombreux, meilleurs et plus inclusifs.

Faciliter l'entrée de l'entreprise, sa survie et sa croissance

- ▶ Améliorer l'environnement des affaires, en particulier la protection des droits de propriété, la réglementation du marché et le cadre juridique.

- ▶ Faciliter l'accès aux finances pour les nouvelles entreprises et aux investissements pour les entreprises existantes.
- ▶ Réduire les distorsions du marché en réformant les entreprises d'État.
- ▶ Établir des réglementations de marché qui facilitent la mobilité de la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat, telles que la facilitation des pratiques de recrutement et de licenciement, ainsi que des programmes efficaces de formation et de développement des compétences.

Accroître la productivité pour assurer la croissance de l'emploi et du revenu

- ▶ Œuvrer vers une plus grande ouverture des échanges et une participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales.
- ▶ Subventionner la recherche et le développement, ainsi que les efforts d'innovation par les nouvelles entreprises et les entreprises existantes.
- ▶ Appuyer les améliorations dans les pratiques de gestion des ressources humaines.
- ▶ Tirer parti de l'urbanisation, et établir et encourager des pôles économiques.

Encourager la participation aux CVM et la modernisation

- ▶ Cibler des activités d'entrée ou d'expansion dans des marchés à forte croissance, et améliorer la compétitivité.
- ▶ Négocier un accès plus large aux marchés au moyen d'accords commerciaux (tarif préférentiel, barrières commerciales non tarifaires moins restrictives, et règles d'origine simplifiées), ainsi que par la facilitation du commerce et la logistique.
- ▶ Libéraliser en réduisant les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires sur les commerces inter et intra régionaux.

- ▶ Appuyer la mise en place d'une politique industrielle régionale à l'instar de la Zone de libre-échange continental africaine, de façon à encourager des économies d'échelle des complémentarités dans la transformation et dans les exportations à haute valeur.

Renforcer les liens sectoriels et améliorer les capacités de production et d'absorption

- ▶ Adopter de meilleures politiques de commerce et d'investissement telles que des politiques portant sur les IDF (identifier des secteurs stratégiques pour la mise en place de mesures d'incitation) ainsi que sur la promotion du commerce et des investissements.
- ▶ Investir dans des domaines susceptibles d'avoir un impact positif dans tous les secteurs, comme l'infrastructure numérique, l'énergie, les finances, le transport et la logistique.
- ▶ Réduire l'écart en matière d'infrastructures en augmentant les investissements publics et en adoptant un système de gestion du secteur public approprié.

Appuyer une création d'emplois de meilleure qualité et plus inclusive

- ▶ Rehausser la productivité de la main-d'œuvre et viser des activités à plus haute valeur ajoutée dans les CVM de façon à assurer que le différentiel de salaire ne soit pas le seul moyen d'attirer et de maintenir des emplois liés aux CVM.
- ▶ Adopter des standards élevés en matière de sécurité et d'avantages des employés, et assurer leur mise en application.
- ▶ Donner la priorité à des systèmes d'éducation et de formation qui mettent en valeur l'employabilité et qui facilitent la transition entre l'école et le travail, et en particulier vers des emplois propres aux CVM.

CHAPITRE 5

Urbanisation efficace et durable

Cette section présente une stratégie globale pour l'amélioration de l'urbanisation et de la productivité agricole, qui sont les deux côtés d'une même médaille. La transformation spatiale passe par l'industrialisation à forte intensité d'emploi, et des mutations structurelles destinées à améliorer la productivité. L'intégration des zones urbaines et rurales contribuera à la transformation économique requise pour la création d'emplois. Abidjan, les villes secondaires et les métropoles régionales, ainsi que la connectivité entre zones urbaines et rurales vont requérir des priorités stratégiques différentes.

Les villes comme connecteurs économiques globaux, régionaux et locaux

Une urbanisation bien planifiée peut accélérer la transition de la Côte d'Ivoire vers le statut de pays à revenu intermédiaire. En 2014, la population urbaine en Côte d'Ivoire représentait 50 % de la population totale, et le revenu national brut par habitant s'élevait à 1 389 USD. En revanche, trois pays situés dans différentes régions, dont le taux d'urbanisation est comparable, ont un revenu national brut (RNB) par habitant deux fois plus élevé qu'en Côte d'Ivoire. Le RNB par habitant est de 3 570 USD en Géorgie, 3 340 USD au Guatemala, et de 3 580 USD en Indonésie. Au vu de cet écart, la Côte d'Ivoire devrait s'efforcer de mieux gérer les moteurs économiques de l'urbanisation, afin de produire de meilleurs résultats dans la croissance économique et la création d'emplois.

Les villes d'un pays peuvent être considérées comme un portefeuille d'actifs qui se distinguent les uns des autres notamment par leur taille, leur emplacement et la densité de leur population. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2009* a établi trois types de villes dans les pays. Les connecteurs mondiaux, villes qui génèrent les économies d'urbanisation nécessaires à l'innovation, aux activités à rendements d'échelle croissants et à la compétitivité mondiale. Les connecteurs régionaux, villes qui génèrent les économies de localisation nécessaires à des échanges et des transports régionaux efficaces. Les connecteurs locaux, villes qui génèrent les économies d'échelle nécessaires à la libération du potentiel agricole de leurs régions.

Abidjan, San-Pedro, et Yamoussoukro sont les connecteurs mondiaux de la Côte d'Ivoire. La région du Grand Abidjan est prédominante, avec 20 % de la population totale, 80 % des emplois formels et 90 % des entreprises formelles. C'est une zone urbaine avancée qui se heurte aux mêmes défis que les autres régions métropolitaines dans le monde. Le port de San-Pedro - entièrement construit dans le cadre du premier plan de développement de la Côte d'Ivoire - est la principale porte de sortie des produits agricoles destinés à l'exportation ; il devait être relié par voie ferrée au centre de la zone minière de l'ouest (Man et ses environs). Yamoussoukro est la capitale depuis les années 1980, bien que l'administration publique nationale demeure basée à Abidjan. La ville abrite l'une des écoles polytechniques les plus réputées d'Afrique francophone, offrant la possibilité d'établir des relations avec les entreprises de technologie au cas où l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) se développerait à l'échelle des normes internationales.

Les connecteurs régionaux de la Côte d'Ivoire sont reliés à l'Afrique de l'Ouest par cinq corridors. Le corridor nord relie Abidjan à Ouagadougou par liaison routière et ferroviaire qui passe par Bouaké (deuxième ville du pays), Korhogo

(capitale de la région septentrionale, comptant près de 200 000 habitants), et Ferkessedougou (ville secondaire de 75 000 habitants). À l'est, la Côte d'Ivoire est reliée à Lagos (Nigéria) par une route qui traverse Aboisso et Noé en Côte d'Ivoire et trois capitales de l'Afrique de l'Ouest - Accra au Ghana, Lomé au Togo et Cotonou au Bénin. Toujours à l'est, une autre route avec le Ghana (passant par Koumassi et Tamale) traverse Adzope, Abengourou et Bondoukou. Abidjan est reliée à Nzérékoré en Guinée par une route qui traverse Yamoussoukro, Daloa et Man, chacune de ces villes comptant plus de 150 000 habitants et se situant dans une région riche en ressources agricoles, minérales ou touristiques. À l'ouest, une autre route vers Monrovia au Libéria traverse Grand-Lahou, Sassandra, San-Pedro, et Tabou le long du golfe de Guinée.

Les petites villes et villes-marchés de Côte d'Ivoire, qui sont ses connecteurs locaux, pourraient devenir des pôles générateurs d'économies d'échelle pour l'agro-industrie. Tandis que les régions du sud-ouest contribuent fortement à la production et à l'exportation de cultures de rente, les zones de savane peuvent aider à augmenter la production de vivres et de céréales pour approvisionner les centres urbains nationaux et régionaux. À long terme, avec le déplacement de la boucle du cacao des régions orientales et centrales vers le sud (avec le port de San-Pedro en point de mire), le changement climatique et la conjoncture économique internationale pourraient une fois de plus déplacer le cœur de ces zones de production de cultures de rente. Compte tenu de l'accroissement des disparités régionales en Côte d'Ivoire, de bonnes connexions entre les villes secondaires de l'arrière-pays agricole et les capitales régionales stratégiques peuvent aider les petits exploitants à se moderniser dans les filières agro-industrielles.

Promouvoir une urbanisation efficace par le financement, la planification, la connectivité et l'écologisation

Afin de promouvoir une urbanisation efficace, les décideurs ivoiriens doivent agir de toute urgence dans quatre domaines :

- ▶ Le financement : Trouver des sources de financement pour les principales dépenses d'investissement nécessaires à la fourniture des équipements et services requis à mesure que les villes croissent et que l'urbanisation s'amplifie.
- ▶ La planification : Définir les conditions de l'urbanisation, en particulier les politiques de répartition des terres urbaines, en favorisant le développement de marchés du logement, et en

développant les équipements et services publics de base.

- ▶ La connectivité : Rendre les marchés d'une ville (main d'œuvre, biens et services) accessibles à d'autres villes et à d'autres quartiers de la ville, ainsi qu'aux marchés d'exportation.
- ▶ L'écologisation : Améliorer le cadre de vie des populations dans les villes en réduisant la pollution et les émissions et en préservant les rares ressources environnementales et financières.

Le cadre ci-dessus s'inspire des principes retenus par les parties prenantes des administrations nationales et infranationales et du secteur privé. Ces interlocuteurs estiment qu'une urbanisation réussie devrait conduire à la création de « villes planifiées, structurées, compétitives, attractives, inclusives et organisées autour de pôles de développement ».

Une bonne structure de gouvernance est une condition préalable et un pilier stratégique pour assurer la réussite de la réforme dans ces quatre domaines. Les décideurs, à tous les niveaux de l'administration, devront travailler ensemble. Actuellement c'est la fragmentation institutionnelle qui prévaut, avec une multiplicité d'institutions décisionnelles impliquées dans l'urbanisation qui se chevauchent, ont des missions peu claires, et manquent de coordination. Le ministère de la Planification et du Développement économique assure le contrôle des questions liées à la planification, à l'aménagement du territoire et à la population. Le ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisation formule et met en œuvre des schémas directeurs d'urbanisation. Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité abrite la Direction générale de la décentralisation et des collectivités locales (DGDCL). Le ministère des Infrastructures économiques est responsable de la construction et de l'entretien des infrastructures. Le ministère des Transports est en charge du transport. Ces ministères constituent à eux seuls, une demi-dizaine d'organismes gouvernementaux à coordonner ; le secteur privé que le gouvernement a l'intention de servir doit également être inclus. Si la coordination était adéquate, il y aurait une synergie : le tout serait plus que la somme de ses parties. Mais sans coordination, le tout est moins que la somme de ses parties.

Réformes en matière de financement. En premier lieu, la Côte d'Ivoire doit améliorer la gestion des finances publiques afin d'attirer des investissements stratégiques dans ses connecteurs globaux et régionaux et améliorer la structure d'incitation dans les finances municipales pour créer un secteur privé compétitif, entrepreneurial et dynamique. Il faudrait que les autorités :

- ▶ Réduisent les incohérences entre le transfert des compétences et la décentralisation, afin que les

fonctions déléguées soient mieux financées, et qu'une capacité adéquate en ressources humaines soit en place.

- ▶ Renforcent le système de financement des collectivités locales et révisent les systèmes de transferts budgétaires, en réduisant le nombre de transferts et en favorisant l'amélioration du recouvrement des recettes propres ainsi que l'amélioration de la gestion des finances publiques.
- ▶ Encouragent la collaboration entre les régions, les communes et les entreprises de service public afin de générer des économies d'échelle dans la prestation de services d'infrastructures.
- ▶ Renforcent l'efficacité des programmes de transfert existants, consolident la décentralisation administrative afin d'améliorer la performance au niveau des communes, et envisagent d'introduire de nouvelles mesures d'incitation à la performance.
- ▶ Étudient la viabilité de nouvelles sources de financement pour les connecteurs globaux, ainsi que pour les connecteurs régionaux et locaux solvables.

Réformes en matière de planification. Plusieurs domaines, dont les institutions de régulation du marché foncier, le régime foncier et les droits de propriété, la prestation des services et le régime réglementaire pourront bénéficier d'améliorations de la planification. Ces améliorations pourraient être les suivantes :

- ▶ Plus grande fluidité du marché foncier pour encourager le développement industriel et résidentiel parce qu'un marché foncier restreint limite l'investissement privé.
- ▶ Renforcement de la sécurité de la propriété foncière grâce à des procédures plus simples, plus courtes et moins onéreuses.
- ▶ Développement des infrastructures principales, en particulier pour les nouvelles extensions urbaines non encore viabilisées (notamment les routes, l'électricité et l'eau), avant que celles-ci ne soient établies.
- ▶ Recensement, aménagement et affectation plus rationnelle des terrains destinés à différentes activités pour pouvoir répondre à la demande croissante dans ce domaine.
- ▶ Élargissement de la couverture de la prestation de services. La majorité des services d'infrastructure de base doivent être disponibles à tous les citoyens, urbains et périurbains confondus, y compris :
 - Redoublement des efforts pour aménager des espaces viabilisés.
 - Mise en œuvre de modèles de prestation de services financièrement durables et renforcement de la

réglementation pour augmenter le recouvrement des coûts, et, par conséquent, la couverture financière des investissements et des services.

- ▶ Simplification des règles d'urbanisme. Les plans d'utilisation des terres devraient faire en sorte que des aménagements publics et privés dans diverses zones se fassent de façon harmonieuse, et que les aménagements offrent des possibilités d'activités économiques et résidentielles mixtes ainsi que des espaces verts et protégés, ce qui pourrait impliquer les mesures suivantes :
 - Amélioration de la coordination dans la répartition des responsabilités dans l'administration des zones urbaines.
 - Alignement des politiques et normes d'urbanisme avec la disponibilité et la planification des infrastructures.
 - Simplification et assouplissement de la réglementation sur l'utilisation des terres et le zonage, pour rendre le logement plus abordable.

Réformes en matière de connectivité. L'amélioration de la mobilité urbaine inclut les mesures suivantes :

- ▶ Coordination de l'utilisation des terres et de l'investissement dans les infrastructures.
- ▶ Accélération des réformes visant à promouvoir le professionnalisme.
- ▶ Amélioration de l'accès aux financements pour les opérateurs du secteur des transports.
- ▶ Meilleure organisation du secteur du fret et renforcement de sa compétitivité.

- ▶ Mise en place d'un système d'information sur le marché pour rapprocher les clients des transporteurs.
- ▶ Investissements dans les corridors stratégiques et élaboration de plans d'appui au renforcement des agglomérations urbaines et au développement des villes.
- ▶ Diversification des corridors reliant l'économie nationale aux marchés régionaux.

Réformes en matière d'écologisation. Améliorer l'habitabilité de l'environnement en réduisant la pollution et les émissions et en préservant les ressources environnementales et financières.

- ▶ Extension de la couverture des services de base pour réduire la pollution - eau, assainissement, ramassage des déchets et électricité - et transformation de l'urbanisation pour la rendre écologiquement durable.
- ▶ Coordination de l'utilisation des terres et des infrastructures pour réduire les émissions grâce aux actions suivantes : Rapprocher les individus des lieux de travail en combinant la planification de l'utilisation des terres et les systèmes de transport en commun lorsque la densité s'y prête. Relier les marchandises et les marchés en améliorant la logistique pour le fret.
- ▶ Coordination de la planification de l'occupation de l'espace et des infrastructures, en intégrant l'évaluation des risques liés aux inondations et au changement climatique dans les plans d'urbanisme, ce qui est tout aussi important pour la mobilité que pour la résilience.

CHAPITRE 6

Améliorer la productivité agricole

L'amélioration de la productivité agricole est essentielle pour l'avenir économique de la Côte d'Ivoire, et c'est l'un des outils les plus importants pour mettre fin à la pauvreté extrême, promouvoir une prospérité partagée et rendre l'urbanisation plus efficace et inclusive. L'amélioration de la productivité agricole permettrait d'augmenter les revenus des ménages agricoles, qui représentent plus de la moitié de la population du pays, de réduire le prix des denrées alimentaires pour la population non agricole, et de promouvoir le développement de la filière agro-industrielle. Ces résultats à leur tour, permettraient d'élargir les bases de la croissance économique en stimulant la demande pour les biens et services non agricoles. Une meilleure productivité agricole permettrait en outre de libérer des ressources comme la main d'œuvre, qui pourraient être transférées à d'autres secteurs économiques.

Malgré le rôle important joué par l'agriculture dans l'économie, elle a un impact limité sur l'augmentation des revenus et la réduction de la pauvreté.

Le secteur agricole est la pierre angulaire de l'économie de la Côte d'Ivoire, et représente 22 % du PIB et plus de 75 % des exportations. En outre, l'agriculture est le moyen de subsistance principal de deux tiers des ménages en Côte d'Ivoire. Le secteur agricole est lié à d'autres secteurs économiques - la production industrielle, le commerce et les transports. Les usines de traitement du coton, du caoutchouc, de l'huile de palme et du sucre - qui vont d'installations relativement grandes et modernes, aux petites installations artisanales - sont des composantes essentielles de l'économie rurale, alors que le cacao, les textiles, le café, l'huile de coton, les savons à base d'huile et les produits de beauté sont les composantes essentielles du secteur industriel urbain. La croissance du secteur agricole peut avoir des retombées positives considérables sur l'auto-emploi et l'établissement de microentreprises non agricoles, et sur la croissance dans les zones rurales, notamment dans le secteur des services.

Malgré l'importance critique du secteur agricole dans l'économie, l'agriculture n'a eu qu'un impact modeste sur l'augmentation des revenus et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Bien que ce secteur continue de fournir un moyen de subsistance à la majorité des Ivoiriens, la valeur ajoutée dans ce secteur est faible et instable. Le taux de pauvreté est le plus élevé parmi les ménages où le chef de famille travaille dans le secteur agricole. Les ménages ruraux pauvres sont fortement tributaires de la production végétale. Pour les 40 % de ménages les plus pauvres, la production végétale constitue près de 70 % de leurs revenus. Pour les 20 % de ménages les plus aisés, la production végétale représente seulement 47 % de leurs revenus, alors que le revenu salarial et non agricole représente 37 % de leurs revenus.

L'utilisation des terres et la couverture du sol en Côte d'Ivoire ont radicalement changé au cours des dernières décennies. L'expansion des terres agricoles, avec une augmentation nette de 84 %, en est l'exemple le plus frappant. Dans la moitié sud du pays, la pluviosité est meilleure et les sols sont plus productifs, faisant de cette région le centre de la production de la majorité des cultures d'exportation, notamment celles du café et du cacao. Dans la moitié nord du pays, une importante augmentation du nombre de cultures vivrières et des cultures de rente, comme le coton, le sucre, les céréales et le riz, ont fragmenté les vastes étendues des savanes et des régions boisées. Du fait qu'une grande partie de la population en Côte d'Ivoire tire sa subsistance de l'agriculture, l'expansion des terres agricoles est principalement due à la croissance démographique.

La terre est l'actif productif principal des ménages ruraux en Côte d'Ivoire. L'insécurité concernant le droit de propriété qui prévaut sur les terrains et autres biens, limite la productivité agricole et l'activité économique, à cause du risque d'expropriation, qui freine l'incitation à investir, limite l'activité du marché foncier et empêche la cession des terres (par exemple par la vente ou la location) aux utilisateurs les plus productifs ; et le recours limité aux garanties exigées pour l'accès au crédit réduit les investissements productifs. Il est possible que les institutions et les régulations foncières freinent les investissements et entravent la croissance de la productivité.

Les agriculteurs en Côte d'Ivoire sont confrontés à de nombreuses contraintes qui les empêchent d'accroître leur productivité. Ces contraintes incluent les problèmes techniques et circonstanciels, comme l'accès limité aux intrants, la faiblesse des services de vulgarisation ; les pertes importantes en matière de manutention post-récolte, de transport, et de stockage ; des informations insuffisantes concernant les techniques agricoles modernes ; et le mauvais entretien des plantations (notamment pour le café, le cacao et l'huile de palme). À ces contraintes, viennent s'ajouter des facteurs économiques structurels, comme la volatilité des prix du marché, la mauvaise gouvernance du secteur, la dégradation des infrastructures physiques, et une absence généralisée de biens publics, qui ont tous contribué à la stagnation à long terme de la productivité.

Répondre au défi des contraintes systémiques pesant sur la productivité et améliorer la qualité des dépenses publiques dans l'agriculture

La réussite de pays africains tels que l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie offre des enseignements pour le développement de la productivité agricole de la Côte d'Ivoire. Les données indiquent que les investissements effectués dans les biens publics ruraux, combinés à de meilleures politiques et institutions, ont stimulé le développement de la productivité agricole dans la région. Les dividendes des investissements effectués afin de renforcer les marchés, la gestion des terres et de l'eau, ainsi que le développement et la diffusion de technologies améliorées, par exemple, peuvent être considérables⁵. En outre, l'amélioration de l'environnement des affaires grâce à des réformes des politiques commerciales et réglementaires peut contribuer à inciter les producteurs et les innovateurs à tirer parti des biens publics qui favorisent l'investissement privé. La croissance soutenue de la productivité dépend essentiellement de l'atténuation des contraintes systémiques pesant sur la productivité, grâce à des investissements

intégrés dans les technologies améliorées, les services de vulgarisation agricole, la gouvernance foncière, la gestion de l'eau et l'accès aux marchés.

Investissement public dans l'agriculture. Non seulement les dépenses agricoles publiques moyennes en Afrique subsaharienne sont loin derrière celles des autres régions en développement, mais elles sont également compromises par des programmes de subventions et des transferts qui profitent aux paysans mieux nantis pour ne laisser que des gains insignifiants au secteur et aux populations démunies. Les lacunes du processus budgétaire réduisent également l'efficacité des dépenses. Il est donc encore plus important de répondre au défi de la qualité des dépenses publiques et de l'efficacité de l'utilisation des ressources qu'à celui du niveau des dépenses. Un rééquilibrage de la composition des dépenses agricoles publiques pourrait ainsi générer des avantages considérables. La promotion des intrants pendant les périodes de révolution verte qui ont vu une hausse de la productivité agricole en Asie et en Amérique du Sud, par exemple, a permis d'atténuer les contraintes systémiques pesant sur la productivité grâce à des investissements intégrés dans les technologies améliorées, le soutien à la vulgarisation agricole, l'irrigation et l'accès aux marchés.

Les dépenses consacrées à la recherche et au développement (R&D) agricoles méritent une attention particulière vu que les rendements des investissements effectués dans ce domaine sont uniformément élevés dans le monde. Un vaste échantillon d'études a estimé les taux de rendement à 43 % en moyenne dans les pays en développement et à 34 % en Afrique subsaharienne. Pourtant, les capacités de la R&D agricole en Afrique subsaharienne sont encore faibles par rapport aux normes internationales. La plupart des pays à revenu élevé consacrent environ 1 % de leur PIB agricole à la R&D, comme c'est le cas du Brésil dont l'agence de recherche Embrapa est largement considérée comme très efficace.

L'examen de l'évolution des schémas de dépense en matière de R&D agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne révèle d'importantes différences et difficultés d'un pays à l'autre. Malgré les retombées importantes et bien documentées de la R&D agricole et l'engagement politique démontré envers la R&D agricole en Afrique, de nombreux pays subsahariens ont continué à sous-investir dans cette activité. Entre 2000 et 2011, la moitié des pays subsahariens ont ainsi connu une croissance quasi nulle, voire négative, des dépenses de R&D agricole. En Côte d'Ivoire, notamment, de nombreuses organisations de producteurs ont levé des fonds pour la recherche grâce aux cotisations de leurs membres. En 2014, ces organisations ont financé environ 45 % des recherches menées par le Centre national de recherche agricole de Côte d'Ivoire.⁶ Plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne ont également eu recours à des impôts afin de soutenir la recherche agricole pour les produits d'exportation, en particulier pour le cacao, le café, le thé, le sucre et le tabac.⁷

Par le passé, les politiques de nombreux pays en développement ont pénalisé l'agriculture en taxant les agriculteurs afin d'accorder des subventions aux citoyens ou aux secteurs non agricoles. Ces politiques réduisent les rendements des investissements agricoles, découragent l'adoption de nouvelles technologies et conduisent à une utilisation inefficace des ressources économiques. De plus, l'agriculture a des caractéristiques uniques qui la pénalisent : les exploitations agricoles sont très hétérogènes et géographiquement dispersées, la production est saisonnière et soumise à des chocs climatiques importants, et les droits de propriété sur les terres et autres actifs sont souvent précaires. Le résultat est que les marchés souffrent de l'asymétrie des informations disponibles et des coûts de transaction élevés, ce qui peut empêcher de fournir les services essentiels nécessaires à l'adoption rapide et efficace de nouvelles technologies. Du point de vue d'un agriculteur, ces facteurs peuvent rendre la technologie non rentable et trop risquée. Pour éliminer les obstacles à l'adoption de nouvelles technologies, il faudrait que les politiques gouvernementales visent à améliorer l'accès des agriculteurs à l'information et à l'apprentissage, à aider les agriculteurs à gérer et à couvrir les risques, à renforcer les services financiers, à renforcer l'infrastructure de commercialisation rurale, et à assurer un régime foncier sécurisé. L'expérience des pays d'Afrique subsaharienne démontre amplement que les programmes d'attribution de titres de propriété foncière augmentent les investissements dans la préservation des sols, les investissements productifs réalisés sur les exploitations, les rendements, ainsi que les bénéfices pour les agriculteurs.⁸

Investissement dans les services de vulgarisation agricole.

Pour un développement soutenu de la productivité, la Côte d'Ivoire doit investir dans les domaines qui rentabilisent au mieux le capital humain. Les effets de cette rentabilisation du capital humain sont associés aux investissements effectués dans la vulgarisation agricole, la formation et les services d'information qui transfèrent les connaissances et les compétences aux personnes engagées dans la production agricole. Ces investissements créent des externalités positives grâce à des effets de démonstration : si un agriculteur tire profit de l'adoption de nouvelles technologies qui améliorent la productivité, ses voisins pourront tirer des enseignements de cette expérience. Plus la production agricole sera fondée sur les connaissances, plus la demande d'informations précises et opportunes s'accroîtra.

L'attention portée aux services de vulgarisation agricole a culminé dans les années 1980 et au début des années 1990, lorsque des fonds importants ont été investis dans des systèmes qui encourageaient l'adoption de nouvelles technologies agricoles dans le cadre d'une approche centralisée, linéaire et uniforme. À la fin des années 1990, lorsque bon nombre de ces systèmes traditionnels ont été jugés déficients en termes de qualité et de pertinence, les investissements dans la vulgarisation agricole ont reculé.

Cependant, l'adoption rapide des technologies numériques dans les zones rurales semble donner une nouvelle importance à certains aspects des services de vulgarisation agricole susceptibles d'améliorer la productivité. Des modèles innovants sont mis en œuvre au Kenya, au Nigéria et en Ouganda. De nouveaux outils et approches numériques ont contribué à surmonter les problèmes d'information qui entravent l'accès aux marchés pour nombre de petits agriculteurs, à favoriser le développement des connaissances et des compétences, et à stimuler les possibilités de gestion de la chaîne d'approvisionnement agricole.⁹

Bien qu'une grande attention ait été accordée à la compréhension des schémas d'adoption des technologies modernes de production agricole au niveau de l'exploitation et à l'identification des facteurs de causalité de l'adoption et de la diffusion des nouvelles technologies, les plus grands changements se produisent aujourd'hui dans les systèmes de distribution et de transformation post-récolte, tandis que les chaînes de valeur modernes remplacent rapidement les marchés traditionnels en adaptant l'offre des petits exploitants à la demande des consommateurs. La transformation de la chaîne de valeur agroalimentaire qui se produit dans les pays en développement a des implications importantes pour les pauvres. Les agriculteurs ont de plus en plus la possibilité d'accéder à des marchés à plus forte valeur ajoutée, à la fois au niveau national et mondial, mais au prix de normes plus élevées exigées en termes de qualité, de fiabilité et de volume des produits qu'ils fournissent. Le respect de ces normes plus élevées nécessite généralement une modernisation technologique de la part des producteurs et des intermédiaires de commercialisation.

Intégrer l'agriculture dans les chaînes de valeur mondiales.

Le développement des chaînes de valeur dans l'agriculture change radicalement le paysage de la production et de la

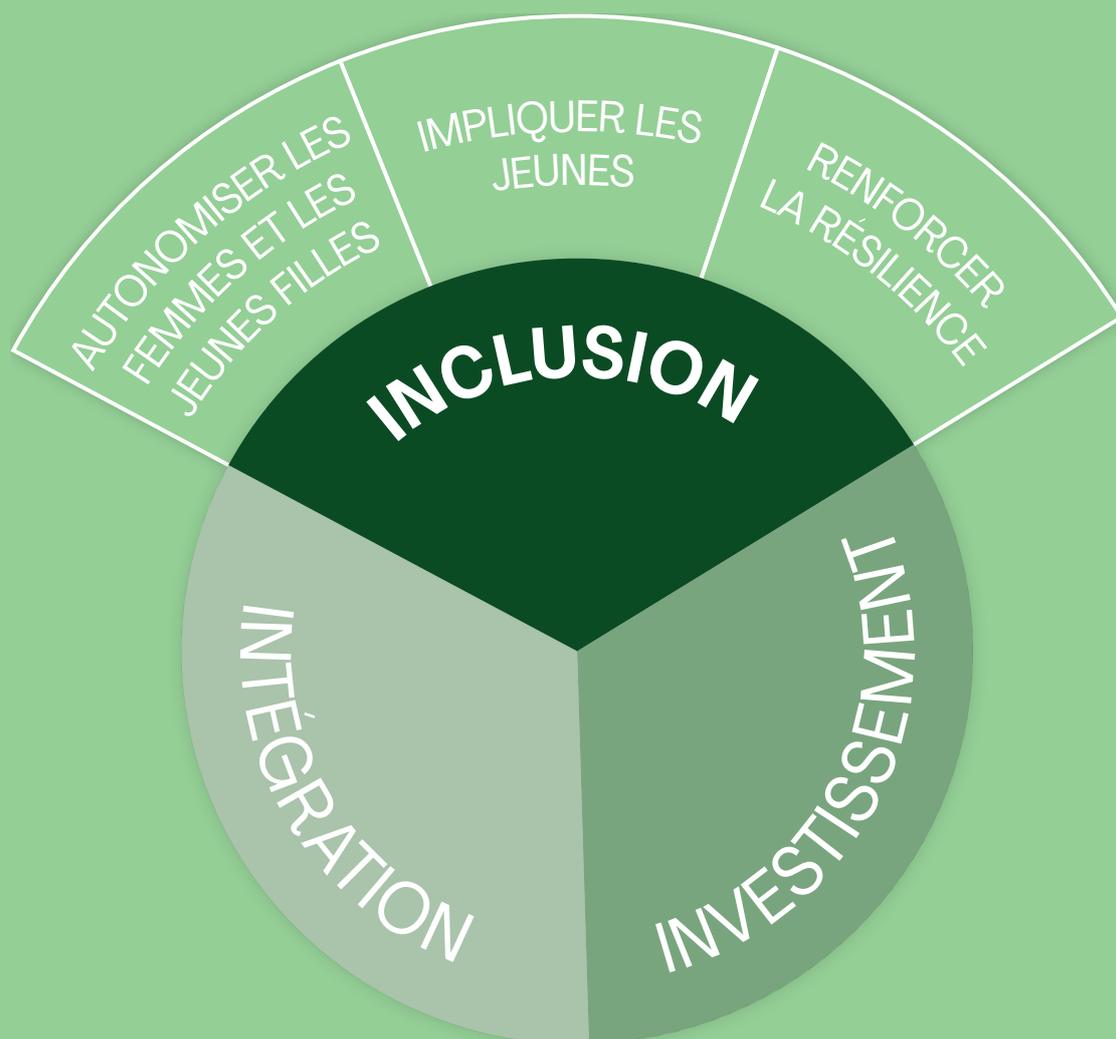
commercialisation agricoles mondiales et offre de nouveaux outils permettant de corriger les défaillances du marché qui entravent la recherche et l'adoption de nouvelles technologies en présence de faibles capacités gouvernementales. Mais les bénéfices des effets de productivité de la chaîne de valeur pour les petits exploitants ont été l'objet d'un vaste débat. Plusieurs arguments théoriques expliquent pourquoi les entreprises pourraient préférer travailler avec des fournisseurs moins nombreux, plus grands et plus modernes : les coûts de transaction favorisent les grandes exploitations dans les chaînes d'approvisionnement, tandis que les petites exploitations sont moins à même d'effectuer les investissements nécessaires en vue de participer à certaines chaînes de valeur, et de plus elles exigent généralement une plus grande assistance par unité de production. Cependant, des études empiriques montrent que les entreprises travaillent avec un nombre très élevé de fournisseurs de petite taille, et ce pour plusieurs raisons. Les entreprises peuvent n'avoir aucun choix si les petits agriculteurs représentent la majeure partie de leur base d'approvisionnement. En outre, la volonté d'apprendre des agriculteurs peut s'avérer plus importante que la taille de l'exploitation dans les relations entre agriculteurs et l'industrie de transformation. Les petites exploitations peuvent bénéficier d'avantages en termes de coûts pour entreprendre des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre. De plus, les industriels peuvent préférer recourir à une combinaison de fournisseurs en guise de stratégie de gestion des risques.¹⁰ D'autres études empiriques ont démontré qu'à mesure que les normes deviennent de plus en plus strictes, une part décroissante des produits d'exportation provient des petits agriculteurs. Par exemple, des études constatent une diminution de l'inclusion des petits exploitants dans les chaînes d'exportation de denrées alimentaires au Kenya et en Côte d'Ivoire.¹¹

Troisième Partie : Inclusion

Si elles sont mises en œuvre en faveur des personnes prises au piège de la pauvreté, des ménages vulnérables aux situations de conflit et des communautés vulnérables au changement climatique, les priorités définies en matière d'inclusion permettront à ces segments marginaux de la société de participer aux processus de croissance du pays et d'en bénéficier.

L'inclusion sociale et économique sera favorisée par l'action des services publics et des interventions ciblées. L'érosion côtière et la perte d'habitat constituent des préoccupations urgentes, et la nécessité de garantir l'inclusivité de la croissance pour les personnes et les communautés défavorisées gagne en importance dans les discussions politiques.

Les trois dernières sections se concentrent sur l'inclusion et analysent les moyens d'autonomiser les femmes, de promouvoir l'emploi des jeunes et de renforcer la résilience aux chocs. Les sections 7 et 8 examinent l'inclusion des femmes et des jeunes. La section 9 examine les communautés marginalisées qui vivent dans des zones de conflit ou fragiles et celles qui sont les plus sensibles aux risques climatiques. Les jeunes filles, les femmes, les jeunes, les populations vivant dans des régions accusant un retard en matière de développement ou dans des régions fragiles du pays, et les communautés confrontées aux risques climatiques risquent d'être laissées pour compte, ce qui malheureusement est souvent le cas. Pour une croissance robuste et inclusive, la Côte d'Ivoire ne peut pas se permettre de délaissier certaines populations.



CHAPITRE 7

Autonomiser les femmes et les jeunes filles

La Côte d'Ivoire a reconnu l'existence des défis liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et a fait des progrès louables en vue de les relever. Cependant, le classement du pays reste médiocre sur l'Indice d'inégalité entre les sexes des Nations Unies. Cette section examine les défis liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire et examine les leçons en matière d'inégalité entre les hommes et les femmes offertes par des expériences en Côte d'Ivoire et ailleurs en Afrique subsaharienne.

Des progrès inégaux pour les femmes

Les femmes contribuent de manière significative au développement économique de la Côte d'Ivoire, mais elles restent défavorisées par rapport aux hommes en termes de capital humain, d'autonomisation économique, et d'expression et de participation publiques. Les femmes représentent plus de 40 % de la population active, mais leurs résultats sont inférieurs à ceux des hommes en termes de chômage des jeunes, d'éducation, de productivité et de revenus. De plus, les femmes sont confrontées à des défis uniques en raison de leur sexe, comme la grossesse chez les adolescentes et la mortalité maternelle.

Au cours de la dernière décennie, des progrès réels, quoiqu'inégaux, ont été constatés dans l'amélioration de la condition des jeunes filles et des femmes. L'achèvement des études primaires par les filles et leur progression vers les études secondaires se sont améliorés, et les écarts entre les sexes à ces niveaux d'enseignement se sont réduits, malgré un creusement des écarts dans l'achèvement du premier cycle du secondaire et du chômage des jeunes. Par exemple, les jeunes femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être au chômage que les jeunes hommes : le ratio entre chômage des femmes et chômage des hommes est passé à 160 entre 2012 et 2018, soit une détérioration de 73 %. Cette augmentation du ratio est d'une amplitude unique en son genre parmi les pays de comparaison de cette région et diverge de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mettant ainsi en évidence la gravité du chômage des jeunes chez les femmes ivoiriennes.

Il a été démontré que les programmes d'intégration comportant une dimension sexospécifique ont des impacts significatifs en Côte d'Ivoire, en utilisant notamment des moments clés dans la prise de décision des ménages (comme une nouvelle culture de rente ou la certification d'une parcelle) afin de promouvoir une répartition égalitaire des ressources entre les sexes. Les impacts peuvent être améliorés en modifiant les attitudes, en fournissant des compétences et en réduisant les coûts. La promotion de groupes de dialogue entre les sexes et l'allègement des charges administratives pour l'ouverture de comptes bancaires ont eu des effets positifs en Côte d'Ivoire. Des essais pilotes d'interventions innovantes – comme la mise à disposition d'une formation en compétences de base et d'un coaching pour les jeunes femmes et la réduction des coûts de transaction liés au mariage civil – sont en cours. Les solutions fondées sur des données probantes en provenance d'autres pays comprennent la réduction des coûts de scolarité et la création d'espaces sécurisés permettant aux jeunes filles de recevoir une formation professionnelle et des compétences pratiques pour la maîtrise du quotidien. Pour les femmes en âge de travailler, les interventions comprennent l'amélioration de l'accès à la main-d'œuvre ou à d'autres facteurs, de nouveaux types de formation à l'entrepreneuriat, des services de

garde subventionnés, un congé de paternité, ainsi que des interventions sous forme d'exemples ou d'actions médiatiques en vue de parvenir à une évolution des normes.

Développer le capital humain des femmes, élargir leurs opportunités et renforcer leur pouvoir

Les pouvoirs publics jouent un rôle crucial dans l'élaboration d'un cadre législatif qui favorise d'investissement dans l'égalité des sexes et l'établissement de partenariats susceptibles d'accélérer les progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les décideurs politiques devraient concentrer leurs efforts sur trois thèmes clés :

1. Le développement du capital humain des filles et des femmes.
2. L'élargissement des opportunités économiques et la garantie de droits de propriété pour les femmes.
3. La réduction de la violence à l'égard des femmes et le renforcement de leur pouvoir.

Développer le capital humain des filles et des femmes. La Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès dans la réduction des écarts entre les sexes en matière d'achèvement de l'école primaire et de passage à l'école secondaire. Toutefois, des écarts importants entre les sexes subsistent en matière de scolarisation au primaire (faisant de la Côte d'Ivoire une exception en Afrique subsaharienne), d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire et de taux de jeunes non scolarisés. En moyenne, les filles sont toujours scolarisées deux années de moins (7,8 ans) que les garçons (9,8 ans). Les frais de scolarité, les normes sociales qui font que les parents privilégient la scolarisation des garçons plutôt que celle des filles, les responsabilités domestiques plus importantes des filles, les violences sexistes à l'école, ainsi que les mariages et les grossesses précoces, contribuent à ces écarts.

La scolarisation des filles est si cruciale que la Côte d'Ivoire devrait étudier les solutions mises en œuvre par les pays qui ont réussi à maintenir les filles à l'école. Parmi les stratégies efficaces, citons la réduction des frais directs et indirects liés à la scolarité, l'offre de services de santé dans les écoles, comme les programmes de déparasitage et le traitement du paludisme, l'augmentation des possibilités de transport (par exemple, en offrant des bicyclettes aux filles) ou la création d'écoles communautaires locales, la mise en place d'une pédagogie et d'interventions structurées qui aident les enseignants à enseigner au bon niveau pour leurs élèves, et le renforcement de la motivation des élèves en organisant des séances d'information sur les possibilités d'emploi pour les femmes instruites et en offrant des bourses d'études au mérite.

Selon les estimations, la mortalité maternelle a diminué de 12 % entre 2012 et 2017 en Côte d'Ivoire, soit plus rapidement qu'en Afrique subsaharienne en général, où elle a baissé de 10 % en moyenne. La mortalité maternelle reste cependant élevée, et moins d'un quart des femmes en âge de procréer utilisent une forme de contraception, quelle qu'elle soit. Le taux de fécondité des adolescentes a également légèrement diminué, bien que cette baisse ait été plus lente que la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Entre 2012 et 2017, le taux de fécondité des adolescentes a diminué de 5,4 % en Côte d'Ivoire, pour atteindre 117,6 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans. Les taux élevés d'infection par le VIH sont un problème de longue date : les femmes ivoiriennes étaient 2,5 fois plus susceptibles que les hommes de contracter le VIH en 2012, et elles l'étaient toujours deux fois plus en 2018.

Malgré une loi rendant les soins de santé universels obligatoires, les allocations budgétaires sont insuffisantes pour couvrir toutes les femmes et toutes les filles par le biais des régimes publics d'assurance maladie, et les estimations indiquent que seulement 10 % de la population bénéficie d'une assurance maladie. Accorder la priorité aux investissements ciblant la fourniture de services gratuits de santé de base, maternelle, sexuelle et reproductive, en particulier pour les adolescentes, ainsi que ceux permettant de traiter gratuitement les femmes atteintes de VIH, pourrait permettre d'accélérer les progrès dans l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles.

Élargir les opportunités économiques et garantir les droits de propriété des femmes. Les Ivoiriennes étaient encore nettement moins susceptibles que les hommes de disposer d'un compte financier en 2017, avec seulement 9,8 % des femmes (contre 16,4 % en moyenne au sein de l'UEMOA) titulaires d'un compte. Le nombre croissant de femmes disposant d'un compte est dû à une plus grande disponibilité de l'argent mobile, avec une augmentation de 10 points de pourcentage entre 2014 et 2017. La proportion d'Ivoiriennes possédant un compte mobile est la plus élevée parmi les pays de l'UEMOA (29,9 % en Côte d'Ivoire contre 19,3 % en moyenne).

En Tanzanie, des séances de formation pour les femmes dirigeant des microentreprises utilisent M-Pawa, un compte d'épargne mobile lié à M-Pesa (un [service de transfert d'argent](#), de paiement et de [microfinancement](#) par téléphone mobile) qui donne également aux clients l'accès au crédit, avec pour résultat un impact important sur les investissements et les résultats commerciaux. Les femmes ont économisé près de quatre fois plus sur M-Pawa et avaient 16 % plus de chances d'obtenir un prêt qu'un groupe de comparaison. Au Malawi, le fait d'associer l'immatriculation des entreprises à une séance d'information bancaire et à une aide à l'ouverture d'un compte bancaire professionnel a permis d'augmenter les ventes et les bénéfices des entreprises. L'établissement d'un lien entre les comptes bancaires et les informations sur la manière de les utiliser a permis de

démontrer comment cette approche pouvait améliorer les activités des femmes. Une récente évaluation de l'impact des usines de transformation de la noix de cajou dans les régions de Toumodi et Dimbokro en Côte d'Ivoire a révélé que l'accès à un compte d'épargne d'engagement à dépôt direct augmentait la productivité et les revenus des femmes de plus de 10 %. Parmi les autres moyens de renforcer les avantages que les femmes tirent de l'accès au financement, citons l'amélioration de la confiance dans les institutions financières grâce à une plus grande proximité et à une meilleure réglementation, la possibilité d'effectuer des dépôts privés et automatiques et la réduction des obstacles administratifs à l'ouverture de comptes.

Les droits de propriété des femmes, en particulier la sécurité foncière, sont faibles en Côte d'Ivoire. Les données les plus récentes de l'enquête démographique et sanitaire de 2012 montrent que seulement 10,6 % des femmes en Côte d'Ivoire possèdent des terres à titre individuel et 29,4 % à titre individuel ou de conjoint. En outre, en 2019, les Ivoiriennes étaient 21 points de pourcentage de plus que les hommes à exprimer leur inquiétude quant à la perte d'accès à leurs biens en cas de divorce et 35 points de pourcentage de plus en cas de veuvage. L'analyse indique que le ciblage des attitudes et la réduction des coûts pendant les moments critiques des décisions du ménage (comme la certification des terres) peuvent être efficaces en Côte d'Ivoire pour promouvoir une allocation des ressources égalitaire entre les sexes. L'évaluation de l'impact pour l'Ouganda montre que des mesures incitatives (telles que des subventions et des vidéos éducatives) peuvent être efficaces pour encourager les hommes à inclure leurs épouses dans l'enregistrement des propriétés et à inscrire leurs terres à leurs deux noms.

Malgré l'importance des femmes dans l'agriculture, les femmes ont tendance à pratiquer des cultures moins rentables que les hommes, produisant des cultures vivrières pour la vente sur les marchés locaux plutôt que des cultures de rente pour l'exportation. La ségrégation professionnelle entre les types de cultures est le principal facteur d'écart entre les sexes en matière de productivité agricole en Côte d'Ivoire. Toutefois, des progrès notables ont été réalisés dans des domaines clés au cours de la dernière décennie, ce qui a permis de réduire de 14 % l'écart de productivité agricole entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. La productivité s'est améliorée pour tous les types de cultures, mais elle a été particulièrement remarquable pour les cultures d'exportation, probablement en raison de l'adoption accrue des engrais et des pesticides par les agricultrices. Les résultats prometteurs de l'évaluation de l'impact en Ouganda sous-entendent que l'engagement des hommes, et plus largement de la société, dans la modification des normes de genre concernant l'inclusion des femmes sur le marché fait partie de la solution. Une intervention en Ouganda qui a encouragé les maris à transférer ou à enregistrer les contrats au nom de leur épouse a permis d'accroître l'intégration des femmes dans des chaînes de valeur plus lucratives. Les prochains

résultats d'une évaluation de l'impact d'une intervention (Projet d'appui au secteur agricole) en Côte d'Ivoire qui encourage les hommes à impliquer leurs épouses dans la culture et la gestion des cultures de rente devraient offrir des informations supplémentaires spécifiques au pays sur cette recommandation politique.

Réduire la violence à l'égard des femmes et renforcer leur pouvoir. La participation des femmes au marché du travail, plus faible que celle des hommes, est déterminée à la fois par leurs préférences et par les difficultés supplémentaires qu'elles rencontrent pour entrer sur le marché du travail et conserver leur emploi, notamment les mariages précoces, la procréation et les normes relatives aux responsabilités familiales. Les femmes actives travaillent en moyenne quatre heures par jour de moins que les hommes en dehors du foyer. La modification des normes relatives aux responsabilités familiales des femmes nécessite un changement de mentalité collectif. La réduction des contraintes de temps des femmes liées aux responsabilités domestiques peut leur permettre une plus grande participation au marché du travail. Au Kenya, des centres subventionnés de garde d'enfants ont considérablement amélioré la capacité des mères mariées à travailler. Les mères célibataires ont davantage bénéficié de la réduction du temps passé à travailler, sans perte de revenus, en passant à des emplois avec des horaires plus réguliers.

Les Ivoiriennes sont souvent confrontées à la discrimination et à la violence au sein de leur foyer. Près d'une femme sur trois déclare avoir subi des violences psychologiques, physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime. Bien que les normes de genre sous-tendent les questions de représentation politique et de violence contre les femmes, la violence fondée sur le genre est perpétuée par des lois inadéquates ou mal appliquées. Les données disponibles pour la Côte d'Ivoire indiquent que le manque de réseaux de soutien, l'évolution des rôles sexospécifiques et la précarité des conditions de vie sont les principaux facteurs qui contribuent à la violence entre partenaires intimes. Le renforcement des mécanismes formels et informels de recherche d'aide et la mise en œuvre d'interventions de lutte contre le stress économique et les normes inéquitable en matière de genre pourraient atténuer les pressions sous-jacentes qui contribuent à la violence domestique. Une évaluation d'impact menée en Côte d'Ivoire a révélé que l'adjonction d'un groupe de discussion sur le genre destiné à des couples à un groupe d'épargne composé de femmes réduisait considérablement les symptômes du syndrome de stress post-traumatique éprouvé par les femmes à la suite de violences domestiques.

Le fait de cibler stratégiquement les contraintes à l'autonomisation des femmes avec des solutions politiques qui ont démontré leur efficacité peut être bénéfique pour l'économie dans son ensemble. Les pouvoirs publics peuvent prendre plusieurs mesures pour alléger ces contraintes :

- ▶ **Créer un cadre législatif favorable**, qui peut comprendre l'obligation d'un congé parental ou de paternité en plus du congé de maternité, la criminalisation de la violence domestique, du harcèlement sexuel et de la discrimination dans l'accès au crédit, et la réduction des obstacles administratifs à l'ouverture de comptes bancaires sûrs et privés pour les femmes. Supprimer les restrictions légales imposées aux femmes dans certains secteurs dominés par les hommes peut contribuer à combler les écarts entre les sexes en matière de résultats socio-économiques.
- ▶ **Rendre les attitudes entre hommes et femmes plus égalitaires** (à l'instar du mouvement « Ikuboss » au Japon) et appliquer une législation imposant la représentation des femmes sur les listes électorales, afin de garantir l'équilibre entre les sexes dans les cabinets et les conseils d'administration des entreprises publiques.
- ▶ **Investir dans l'égalité entre les sexes** en subventionnant les services de garde d'enfants, en transférant des fonds pour l'éducation des filles et en renforçant les régimes publics d'assurance maladie.
- ▶ **Inclure des contenus** et des méthodes égalitaires dans la formation de base et continue des enseignants.
- ▶ **Renforcer le réseau des refuges pour victimes** de violence domestique, et lancer un service d'assistance téléphonique disponible 24 heures sur 24.
- ▶ **Réduire le temps que les femmes consacrent** aux travaux ménagers en leur fournissant de l'eau courante propre, du combustible pour la cuisine et des installations sanitaires plus efficaces.
- ▶ **Convoquer des partenariats** dans le secteur social, le secteur privé et les médias et veiller à ce que ces partenaires tiennent compte du genre dans leurs efforts de collecte de données. Les problèmes doivent être comptabilisés avant de pouvoir être résolus.

CHAPITRE 8

Impliquer les jeunes

La création d'emplois est essentielle à l'accroissement de la prospérité et à l'accélération de la réduction de la pauvreté, et il est essentiel de mettre l'accent sur les jeunes, qui constituent la plus grande partie des chômeurs. L'écart de chômage entre la population générale et les jeunes persiste, même lorsque le taux de chômage baisse. Permettre aux jeunes de participer à la vie professionnelle a une incidence sur leur emploi et leur bien-être tout au long de leur vie. De plus, l'emploi des jeunes a des retombées sur la société, ce qui affecte la stabilité sociale et politique et les générations futures. La Côte d'Ivoire a mis en œuvre divers programmes visant à améliorer l'emploi des jeunes. Cette section évalue leur efficacité, amène des constats internationaux et tire des enseignements pour les programmes actuels et futurs.

Les jeunes ont été laissés pour compte, malgré les nombreux programmes d'emploi qui leur ont été consacrés

La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance économique et une prospérité croissante depuis 2012, mais de nombreux jeunes ont été laissés pour compte. Les 15-29 ans représentent plus d'un quart de la population, et 80 % des Ivoiriens ont moins de 40 ans. Les jeunes sont à la traîne en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et le niveau d'instruction, et leurs faibles compétences les obligent à accepter des emplois marginaux. La plupart des jeunes travaillent dans le secteur informel, où la productivité du travail, la sécurité et les revenus sont médiocres.

Pour améliorer l'emploi des jeunes, il est nécessaire de stimuler une croissance à forte intensité d'emploi par diverses mesures allant des réformes de la réglementation des entreprises et du travail à la transformation numérique, en passant par la diversification économique et les politiques commerciales. Les jeunes peuvent être atteints en ciblant la productivité, les compétences, les filets de sécurité sociale et le fonctionnement du marché du travail dans l'économie informelle. Pour que les programmes de formation soient efficaces, la formation professionnelle doit être combinée à une formation aux compétences de la vie courante et à l'employabilité, ainsi qu'à une expérience sur le tas.

Le gouvernement a mis en œuvre de nombreux programmes pour soutenir l'emploi des jeunes, avec un succès mitigé.

Soutenir la formalisation. Parmi les stratégies testées en Côte d'Ivoire, les incitations financières et les mesures coercitives ont été les plus efficaces, mais les interventions ont eu peu d'effet. Les programmes qui soutiennent la formalisation des entreprises ont eu peu ou pas d'impact sur le nombre d'entreprises qui se formalisent ou sur la performance ou la création d'emplois des entreprises informelles.

Soutenir les microentreprises. Pour stimuler la productivité des petites et microentreprises, il faut éliminer de multiples obstacles, notamment l'accès limité au crédit et aux marchés et l'insuffisance des compétences financières, commerciales et managériales. Un examen par le Groupe de la Banque mondiale de programmes comprenant des formes innovantes de soutien aux petites et microentreprises, et axées sur les résultats en matière d'emploi, tels que la formation à l'initiative personnelle et la formation spécialisée en finance ou en marketing pour les entreprises, a conclu que leurs effets sur la création d'emplois ou la performance des entreprises étaient limités.

Proposer des programmes d'apprentissage. Au-delà de l'éducation de base, il existe peu de possibilités de

développement des compétences pour les jeunes chômeurs ivoiriens non scolarisés. Le Projet emploi jeune et développement des compétences (PEJEDEC) comprend un programme d'apprentissage destiné à soutenir la transition des jeunes de l'école au travail. Pour préparer les apprentis à créer leur propre entreprise ou à trouver des emplois salariés dans leur domaine technique, le projet propose une formation de 12 à 24 mois récompensée par un certificat. Les jeunes sont placés dans des petites ou microentreprises pour une formation pratique. L'évaluation du PEJEDEC a montré qu'il est financièrement rentable pour les entreprises d'accueillir des apprentis, même si elles doivent leur verser un salaire. Elle a également révélé que le projet a permis d'augmenter le nombre de jeunes en apprentissage.

Élaborer des programmes d'inclusion économique et de travaux publics. Les programmes d'inclusion économique, tels que le Projet d'inclusion socio-économique (PRISE), sont conçus pour soutenir les pauvres et les autres groupes vulnérables et réduire les contraintes liées à la productivité, souvent en combinant le soutien à la consommation, l'accès aux options d'épargne et aux actifs, la formation à l'entrepreneuriat et l'accompagnement. Jusqu'à présent, ils n'ont été testés qu'à petite échelle. Le rapport coût-efficacité et la faisabilité des programmes à grande échelle sont au cœur des débats politiques actuels.

Les programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre offrent des emplois temporaires (généralement de un à six mois), parfois complétés par une formation générale (recherche d'emploi, entrepreneuriat), une formation technique (électricité, ramassage des ordures) ou un financement (subventions de contrepartie, soutien à l'entrepreneuriat) qui visent à maintenir l'impact au-delà de l'emploi temporaire dans les travaux publics. Récemment, le projet THIMO (travaux à haute intensité de main d'œuvre) du PEJEDEC a ajouté des mesures aux programmes de travaux publics pour accroître les compétences et les moyens financiers des participants, et semble être plus efficace pour les femmes et les autres groupes vulnérables.

Formation à l'entrepreneuriat. Les programmes ivoiriens de formation à l'entrepreneuriat ne se sont pas avérés efficaces. L'expérience d'autres pays indique que, pour être efficace, la formation à l'entrepreneuriat doit combiner des compétences de base en administration commerciale, comme la comptabilité, avec des compétences humaines, comme la résolution de problèmes. Les candidats doivent être sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques entrepreneuriales, telles que leur capacité à penser de façon innovante, leur leadership, leur passion et l'importance qu'ils prêtent aux résultats. La formation doit également comprendre des services de soutien, tels que l'encadrement, le mentorat et le financement.

Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes dans des emplois plus productifs

Plusieurs mesures peuvent être prises pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes dans des emplois plus productifs.

Soutenir la croissance économique. Le rôle principal des pouvoirs publics pour accroître l'emploi des jeunes est d'assurer une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois grâce à des politiques industrielles à long terme et à une gestion macroéconomique saine.

Permettre aux jeunes d'acquérir et d'améliorer leurs compétences. Comme la plupart des jeunes sont employés dans l'agriculture et le secteur informel, la formation professionnelle devrait comprendre la préparation des jeunes à un meilleur emploi agricole et informel non agricole. Les programmes d'apprentissage, par exemple par l'intermédiaire des comités locaux de formation, et les programmes de formation pour les professions agricoles ou connexes doivent être renforcés et étendus. Les compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel doivent être reconnues et certifiées, et les établissements d'enseignement doivent intégrer les programmes non formels dans leurs stratégies.

L'alphabetisation de base est indispensable à l'emploi. L'amélioration de la qualité de l'alphabetisation dans l'enseignement primaire et secondaire est une priorité absolue. Pour les jeunes non scolarisés qui ont dépassé l'âge de l'enseignement secondaire de base, une éducation de deuxième chance permet de surmonter les lacunes en matière de lecture, d'écriture et de calcul.

Les pénuries et l'inadaptation des compétences peuvent être résolues par l'enseignement général formel et non formel, l'enseignement et la formation professionnels et les apprentissages. La formation aux compétences spécialisées doit être combinée avec une formation aux compétences générales et à l'insertion professionnelle et avec une expérience sur le tas.

Améliorer l'efficacité des programmes. Les évaluations ont montré que les programmes de formation des jeunes sont plus efficaces s'ils combinent des interventions susceptibles de se compléter mutuellement et intègrent une expérience professionnelle dès le début de la formation, plutôt que de se concentrer sur les compétences d'abord et les emplois ensuite. En outre, les compétences non techniques telles que la communication, le travail d'équipe, la responsabilité et la motivation affectent également l'employabilité des jeunes et devraient être intégrées dans toutes les activités du programme.

Il est important de faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre. Le rythme, les composantes, le contenu et les approches pédagogiques doivent être adaptés aux capacités et aux intérêts des jeunes participants.

Les programmes d'enseignement et de formation professionnels doivent accorder une plus grande attention aux transitions entre la formation, l'éducation et le travail. Faciliter l'entrée et la sortie de l'enseignement et de la formation va encourager la mobilité sociale. Les programmes d'enseignement et de formation professionnels ne doivent pas empêcher les jeunes de réintégrer l'éducation formelle. La mobilité signifie que les étudiants peuvent passer de l'enseignement et de la formation professionnels à d'autres filières d'enseignement, et rendre ainsi cette formation professionnelle plus attractive.

CHAPITRE 9

Renforcer la résilience aux chocs climatiques et aux conflits

La résilience désigne la capacité de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace.¹² Cette section analyse les risques environnementaux, climatiques et de conflit en Côte d'Ivoire. Elle identifie des solutions politiques pour renforcer la résilience de l'économie face à ces risques au cours de la prochaine décennie, selon les trois dimensions de la richesse nationale : capital naturel, capital physique et capital humain.¹³ Elle examine les politiques et les incitations pour lutter contre les effets externes et le rôle du gouvernement en matière de conformité et de surveillance, ses capacités administratives, les technologies d'atténuation et la tarification des externalités. Elle considère également les interactions entre risque et résilience, sous l'angle de la confiance, de la gouvernance et des institutions.

Une base de ressources naturelles en diminution

Au cours des 50 dernières années, les performances économiques de la Côte d'Ivoire ont été remarquables, mais le pays s'est heurté aux conséquences du manque de croissance inclusive. Malgré une croissance élevée et une réduction durable de la pauvreté dans les années 1970, le ralentissement économique au cours des décennies suivantes combiné à un manque de leadership politique a débouché sur une période d'incertitude politique, et finalement sur l'effondrement de son modèle de développement, sur une guerre civile (2002-2004), la division de facto du pays (2002-2004), une crise postélectorale et un conflit armé (fin 2010 à avril 2011). Les conditions économiques défavorables et la dégradation d'un cadre de gouvernance qui garantissait la stabilité du pays ont renforcé les divisions sociales et les disparités régionales. Après des années de crises politiques et économiques au cours des années 2000, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa stabilité politique à la mi-2011 et a depuis connu une reprise économique soutenue. Cette croissance dynamique témoigne de la résilience du pays, et les projections indiquent que la Côte d'Ivoire est en voie d'obtenir le statut d'économie de marché émergente.¹⁴

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire s'adapte aux défis posés par le changement climatique et s'attaque aux causes des conflits sociaux. Malgré les efforts du gouvernement pour s'attaquer aux causes profondes de la violence et des conflits, le pays reste en proie à des dynamiques sociales et économiques risquant de le faire basculer dans l'instabilité. L'importance d'une gestion des ressources naturelles et d'un développement durable ne peut que croître, car les effets du changement climatique ne feront que s'aggraver et exacerberont les défis existants. Il est donc impératif que le pays agisse immédiatement pour renforcer sa résilience face aux risques environnementaux et aux changements climatiques.

La base de ressources naturelles sur laquelle a reposé la récente performance économique de la Côte d'Ivoire diminue. Entre 1990 et 2014, son capital naturel par personne a diminué de 26 %. Une utilisation sans aucune restriction du capital naturel pourrait ralentir la croissance économique à long terme et accroître la vulnérabilité du pays aux chocs climatiques et économiques. Le changement climatique va nuire à la résilience de la Côte d'Ivoire en raison de ses répercussions importantes et du manque de préparation du pays. D'ici 2050, le pays devra faire face aux effets combinés d'une hausse de la température moyenne, d'une plus grande variabilité des précipitations et d'une élévation du niveau de la mer. Le changement climatique pourrait réduire le PIB de

380 milliards de francs CFA d'ici 2040 et de 770 milliards d'ici 2100 et faire basculer dans la pauvreté 1 million de personnes, qui vont s'ajouter aux 6 millions de pauvres que le pays compte actuellement.

Les forêts ivoiriennes constituent un atout particulièrement vulnérable. Le couvert forestier s'est restreint, passant d'environ 37 % de la superficie du pays en 1960 à moins de 14 % en 2010, avec pour résultat d'augmenter la vulnérabilité des sols au changement climatique et de réduire la capacité des écosystèmes à absorber les émissions de gaz à effet de serre. La déforestation est principalement due à l'expansion rapide des terres cultivées, dont le principal moteur est le cacao, en particulier dans le sud-ouest où se trouvent la plupart des forêts restantes de la Côte d'Ivoire.

Le pays fait donc face à un cercle vicieux, où la réduction du couvert forestier accroît la vulnérabilité de l'agriculture, principal moteur de l'économie ivoirienne. L'agriculture emploie plus des deux tiers des travailleurs et représente environ 28 % du PIB et 10 % des recettes fiscales. La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur et exportateur mondial de cacao, qui génère 58 % des recettes d'exportation du pays et fournit des revenus à environ un cinquième de la population. La déforestation réduit la productivité des cultures de cacao en épuisant les sources de nutriments, en modifiant les régimes de précipitations et en affaiblissant la biodiversité. Le changement climatique risque d'exacerber ces problèmes. Les changements anticipés des températures et des précipitations pourraient réduire la fertilité des sols, accélérer l'évaporation et l'assèchement des sols et augmenter les risques liés aux ravageurs des cultures et aux maladies des plantes. Les rendements pourraient commencer à baisser d'ici 2030, et si les températures montaient de 2,3 degrés Celsius d'ici 2050, la production des principales régions productrices de cacao pourrait diminuer considérablement, privant les agriculteurs d'une source de revenus importante et le gouvernement d'une source majeure de devises étrangères.

La côte ivoirienne est très vulnérable aux effets du changement climatique. La zone côtière abrite 7,5 millions d'habitants, soit 30 % de la population du pays, et environ 80 % de son activité économique. Les ports traitent plus de 90 % du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire, qui représente environ 60 % de son PIB. Les deux tiers environ du littoral ivoirien sont déjà touchés par l'érosion, menaçant les populations, leurs moyens de subsistance et leurs principaux atouts économiques. Le coût économique des inondations sur la côte a été estimé à 2,9 % du PIB pour 2017, mais en fait pourrait être de 4,9 % si l'on prend en compte les coûts d'autres types de dégradation de l'environnement. L'élévation du niveau de la mer devrait aggraver les inondations.

Disparités spatiales et disparités en capital humain

La propriété de la terre est l'un des sujets les plus controversés et sensibles de la Côte d'Ivoire et demeure un important facteur de tensions et de violence. Le régime foncier et la propriété foncière sont depuis longtemps des causes de discordes qui ont alimenté la guerre civile. Les tensions entre les communautés restent élevées aujourd'hui, et sont marquées par des incidents de violence. Les droits fonciers ruraux ne sont toujours pas clairs, et la sécurité de l'accès à la terre reste une contrainte à l'investissement et au développement.

Des disparités spatiales significatives freinent le développement de la Côte d'Ivoire. Le pays a peu progressé en ce qui concerne la décentralisation. L'accès aux biens publics est très inégal, les écarts étant particulièrement marqués dans le nord et le nord-ouest. Les régions les plus pauvres ont tendance à être isolées, tandis que les régions dynamiques sont plus urbanisées ou situées dans des zones rurales avec des exploitations agricoles à grande échelle. L'insécurité demeure une préoccupation, en particulier dans les zones urbaines, avec des pics de violence sporadiques, quoique limités (conflits communautaires, gangs de jeunes,¹⁵ coupeurs de route). Depuis la fin des années 90, de nouvelles formes de violence sont apparues, liées à la profonde transformation de la société ivoirienne et à la crise qui a suivi les élections.

Des inégalités en matière de capital humain persistent, malgré de solides performances économiques. La croissance économique n'a pas été suffisamment inclusive. Un défi majeur pour le pays est donc de passer d'un processus de croissance quantitatif à un processus de croissance qualitatif. La Côte d'Ivoire doit aborder les multiples questions liées au développement du capital humain, notamment les inégalités dans la répartition des avantages de la croissance et de la prestation de services ; la persistance de l'inégalité de genre ; le chômage, en particulier chez les jeunes ; les dépenses publiques et sociales qui ne ciblent pas suffisamment les pauvres ; l'intersection de la croissance démographique et de la migration ; et la fragmentation sociale.

Actions pour réduire la vulnérabilité aux risques environnementaux, climatiques et de conflit

Conscient des vulnérabilités actuelles et futures du pays, le gouvernement de la Côte d'Ivoire répond avec des politiques et un cadre législatif, engage un dialogue régional et international et débloque des investissements. Le pays possède l'une des stratégies de réduction des risques

climatiques les plus ambitieuses d'Afrique, comme indiqué dans sa Contribution déterminée au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique en 2015. La stratégie identifie la gestion des ressources en eau, l'agriculture, les forêts et l'utilisation des terres, les zones côtières et l'énergie comme des domaines prioritaires pour réduire la vulnérabilité du pays. Pour accroître la résilience de l'agriculture, le gouvernement prépare un système de traçabilité du cacao pour améliorer les revenus et la résilience des producteurs et réduire la déforestation. Le gouvernement a également adopté un nouveau code forestier, qui fournit un cadre réglementaire pour la mise en œuvre de sa politique forestière, qui vise à promouvoir les partenariats public-privé pour la gestion forestière, l'agroforesterie et la sécurité du mode de possession des arbres.

Cependant, de nouvelles mesures sont nécessaires pour réduire la vulnérabilité de la Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble, pour renforcer la résilience aux conflits, à l'environnement et aux risques climatiques, les décideurs devraient se concentrer sur quatre principaux domaines de réforme :

Renforcer la résilience au changement climatique. L'agriculture doit s'adapter aux impacts projetés du changement climatique. Des recherches sur les variétés de cultures résilientes et l'innovation technologique seront nécessaires. Les agriculteurs auront besoin d'aide pour accéder à de nouveaux marchés, améliorer les pratiques agricoles et réduire le risque de mauvaises récoltes. La stratégie forestière de 2019 doit être mise en œuvre pour stabiliser le couvert forestier. La réalisation d'une agriculture sans déforestation sera déterminante. Parmi les mesures à prendre figurent l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion forestière et l'amélioration des techniques de gestion durable des forêts, ainsi qu'une meilleure coordination entre les organismes gouvernementaux. L'amélioration de la résilience côtière nécessitera un effort conjoint avec d'autres pays de la région pour relever les défis transfrontaliers. Les investissements, notamment dans les zones à risque, devraient s'appuyer sur l'expérience des projets pilotes en cours.

Améliorer la gouvernance. La bonne gouvernance est essentielle au développement d'un secteur privé florissant et d'une société civile dynamique. Son absence peut donc empêcher le pays d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Les réformes structurelles et institutionnelles sont particulièrement importantes, car la Côte d'Ivoire est confrontée à des contraintes liées à la baisse des prix du cacao et à la hausse des prix du pétrole. L'hypercentralisation du gouvernement et le manque de déconcentration du financement, la prolifération de contrôles inefficaces, le faible niveau de mise en application et de suivi des réformes importantes de la gouvernance et des institutions sont des vecteurs potentiels de la mauvaise gouvernance. Un dialogue politique plus ouvert est nécessaire entre le gouvernement

et les citoyens, les bailleurs de fonds, ainsi qu'un suivi plus systématique de l'impact des projets et programmes de développement.

Promouvoir les politiques de redistribution. Il est primordial de rétablir la confiance entre le gouvernement et ses citoyens. Ceci pourra se faire en améliorant l'accès et la qualité des services sociaux et des infrastructures de base et en mettant en place un filet de sécurité sociale efficace, ce qui demande à son tour une redynamisation du programme de décentralisation et de déconcentration. Des ressources suffisantes doivent être allouées au niveau local pour garantir une réponse adéquate aux besoins locaux en matière de services sociaux et d'infrastructures. Abidjan et sa région continuent d'attirer la majorité des investissements, au détriment d'autres régions et villes en retrait. Cela doit changer, grâce à un dialogue ouvert avec le gouvernement. Le besoin de changement est urgent, étant donné la nature régionale des tensions ayant conduit à la guerre civile et la perception croissante que les pauvres et la classe moyenne inférieure ne partagent pas les avantages de la croissance économique.

En outre, les systèmes de gestion des risques doivent être renforcés pour protéger les individus et les ménages contre les maladies, le handicap, les décès prématurés, la pauvreté et le chômage et pour améliorer les possibilités d'emploi et de revenus. Un système intégré de gestion des risques devrait étendre la couverture de la protection sociale et des politiques du travail au secteur informel, intégrer les programmes d'assurance et d'assistance sociale et étendre les programmes relatifs à l'emploi, en particulier dans les zones rurales.

Assurer la réussite du prochain processus électoral. Comme dans tout pays ayant une histoire relativement récente de tensions et de guerre civile, les élections présentent un risque. Même si une majorité de la population est fortement opposée à la violence politique, l'amertume profonde de certains groupes pourrait être attisée par des discours alarmistes, visant à redresser l'injustice pour recourir à la violence comme stratégie perturbatrice. L'expérience (celle du Kenya en 2017 par exemple) montre qu'une coalition du secteur privé, des organisations de la société civile et des communautés régionales et internationales est nécessaire pour garantir la transparence, la responsabilité et le caractère équitable des élections.

La transition de la guerre à la paix est un processus long et complexe, qui demeure incertain et inachevé en Côte d'Ivoire. L'expérience d'autres pays montre que la réconciliation après une guerre civile peut prendre des décennies. Les pays qui ont réussi à instaurer une paix durable ont concentré leurs efforts pendant de nombreuses années après la fin de leur guerre civile sur la prévention des conflits violents et la promotion de la réconciliation. Ainsi, malgré certains progrès réels, la Côte d'Ivoire doit continuer à favoriser la réconciliation et la réintégration des anciens groupes armés, rétablir la confiance entre les citoyens et l'État, lutter contre l'exclusion et réduire les inégalités réelles et perçues. Deux domaines essentiels à la consolidation de la paix nécessitent une attention particulière : le blocage des efforts de réforme des institutions publiques et l'absence de politiques de redistribution. L'absence de progrès dans ces domaines empêcherait de parvenir à un accord concernant un contrat social solide et inclusif, essentiel à la réduction des tensions et à la prévention de la violence à moyen et long terme.

Notes de fin

- 1 En raison de différences dans les méthodes de calcul et de changements dans la conception des enquêtes sur les ménages, les séries de taux de pauvreté de 1985 à 2008 ne sont pas comparables à celles de 2011 à 2018. Les taux de pauvreté de 2011 et 2015 sont estimés en utilisant une méthodologie comparable à celle de 2018. Les communications précédentes des autorités gouvernementales ivoiriennes indiquent des taux de pauvreté légèrement différents (46,3 % en 2015 et 37,2 % en 2018).
- 2 Les conclusions sont fondées sur les dernières données disponibles lors de la préparation du présent rapport.
- 3 Dans la classification des revenus de la Banque mondiale, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure se définissent comme celles dont le revenu national brut (RNB) par habitant est compris entre 1 006 et 3 955 USD, et les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure comme celles dont le RNB par habitant est compris entre 3 956 et 12 235 USD ([2018](#)).
- 4 Voir *Cybersecurity Capacity Review*, République de Côte d'Ivoire, la Banque mondiale et le Centre mondial des capacités en matière de cybersécurité, juin 2019.
- 5 Goyal et Nash, 2017.
- 6 ASTI 2017.
- 7 Fuglie et al., 2020.
- 8 Deininger et Byerlee, 2011.
- 9 Aker et Mbiti, 2010, Deichmann, Goyal et Mishra, 2016.
- 10 Maertens, Minten et Swinnen, 2012 ; Reardon et al., 2009.
- 11 Dolan et Humphrey, 2000 ; Gibbon, 2003 ; Jaffee, 2003 ; Minot et Ngigi, 2004.
- 12 Cette définition de la résilience est basée sur la terminologie utilisée par la Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes. Voir, par exemple : [Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes 2009 : UNISDR Terminologie pour la Prévention des risques de catastrophe. Genève.](#)
- 13 La conceptualisation de la richesse et du revenu au niveau national est dérivée du rapport *Changing Wealth of Nations* la Banque mondiale. Le revenu national et le bien-être reposent sur les actifs ou la richesse d'un pays - mesurés de manière globale pour inclure le capital produit, le capital naturel, le capital humain et les actifs étrangers nets (Grange 2018: 2)
- 14 Christiaensen, Luc et Patrick Premand (éditeurs), 2017. *Côte d'Ivoire Jobs Diagnostic—Employment, Productivity, and Inclusion for Poverty Reduction*. Banque mondiale, Washington, DC.
- 15 Akindès, 2016; 2017.

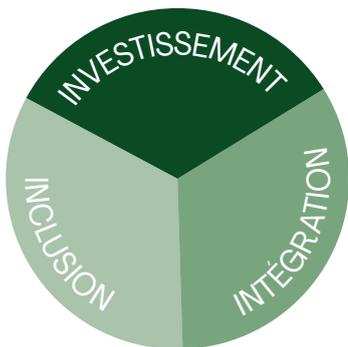
Annexe I

Priorités pour la période 2021-2025 et Priorités pour la période 2026-2030



Réforme du séquençage

Priorités en 2021-2025 et Priorités en 2026-2030



L'Annexe I présente les recommandations pour chaque thématique et les divise en priorités à court terme pour la période 2021-2025, et en priorités à long terme pour 2026-2030. Ces recommandations sont structurées selon le cadre de la nouvelle *Stratégie régionale du GBM pour l'Afrique*, axée sur les trois objectifs « Smart I » : Investissement, Intégration et Inclusion.

INVESTISSEMENT

Le maintien d'une croissance élevée nécessitera des investissements importants. La première série d'instruments sera *l'investissement dans le capital humain et physique*. Les améliorations du capital physique comprennent l'infrastructure de connectivité numérique, le transport et la logistique, l'eau et l'assainissement.

INTÉGRATION

La seconde série d'instruments comprendra à la fois l'intégration interne (par exemple, urbain-rural, littoral-intérieur) et l'intégration internationale (par exemple, les chaînes de valeur mondiales).

INCLUSION

Ciblant les personnes prises au piège de la pauvreté, les ménages exposés à des situations de conflit et les communautés vulnérables au changement climatique, les priorités en matière d'inclusion permettront à ces populations marginales de participer aux processus de croissance du pays et d'en tirer profit.

Ces trois « I » sont alignés sur le cadre du nouveau programme africain pour la transformation de l'économie et de l'emploi, selon lequel une économie nécessite trois transformations fondamentales, qui se renforcent mutuellement : des transformations numériques, sectorielles et spatiales pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.



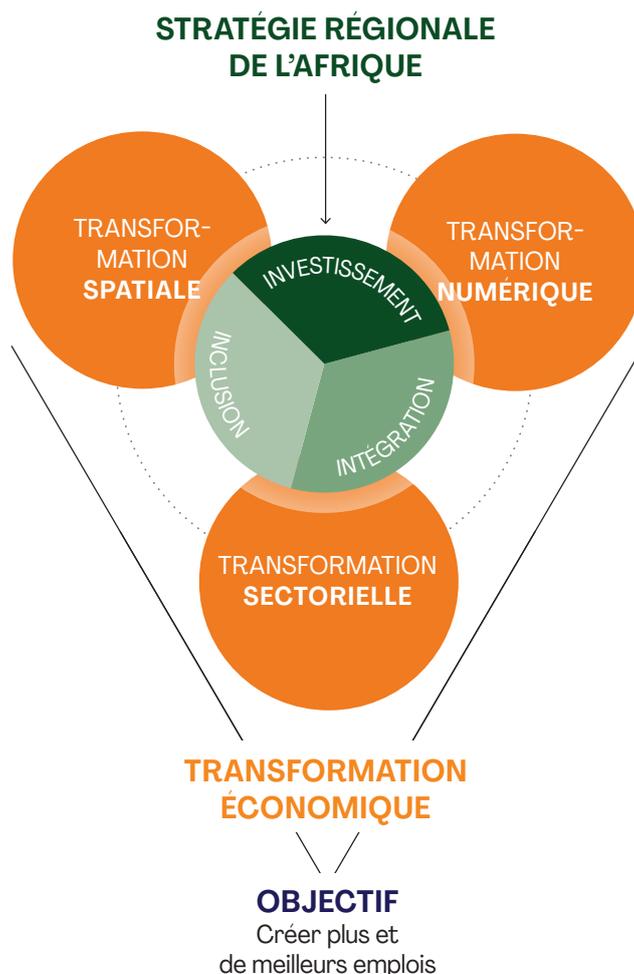
Ces « Smart I » – Investissement, Intégration et Inclusion – constituent les piliers de la transformation économique et de la création d'emploi. Grâce à trois transformations complémentaires – numérique, sectorielle et spatiale –, la Côte d'Ivoire pourra se maintenir sur une trajectoire de croissance élevée et inclusive jusqu'au revenu moyen supérieur.

La transformation numérique concerne l'innovation, largement stimulée par l'adoption de technologies numériques et non numériques créatrices d'emploi, et par la création de nouvelles technologies.

La transformation sectorielle concerne la redistribution industrielle des ressources en passant des activités moins efficaces vers des activités plus efficaces et créatrices d'emploi dans les exploitations agricoles et les entreprises, notamment par la diversification et la spécialisation des produits liés au commerce, et la participation aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

La transformation spatiale porte sur la redistribution géographique des ressources des zones moins efficaces vers les régions les plus efficaces et créatrices d'emploi, notamment grâce à la connectivité régionale (intérieur-littoral) et à une meilleure intégration rural-urbain.

Les trois trajectoires de transformation numérique, sectorielle et spatiale, axées sur l'investissement, l'intégration et l'inclusion, favoriseront non seulement un dynamisme à forte intensité d'emploi pour la croissance de l'emploi, mais aussi une production à plus forte valeur ajoutée et des emplois mieux rémunérés. Cette structure analytique oriente et discipline nos discussions sur les priorités politiques à court terme (2021-2025) et les actions à plus long terme (2026-2030) en Côte d'Ivoire en vue de soutenir une croissance élevée, largement partagée et résiliente.



Investissement

Réaliser le potentiel humain

Mobiliser la technologie numérique

Encourager l'investissement privé *

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À RÉALISER LE POTENTIEL HUMAIN

2021-2025

1. Fixer des objectifs annuels et suivre les progrès dans tous les domaines de solution.
2. Augmenter le budget annuel de la santé, en le hissant au niveau des normes internationales.
3. Assurer la disponibilité des intrants de base pour toutes les écoles et tous les établissements de santé.
4. Améliorer la gouvernance et la responsabilisation en matière d'éducation et de santé par un meilleur suivi et un meilleur système de compte-rendu.
5. Cibler les domaines où les résultats du capital humain sont les plus faibles par des interventions au niveau des filets sociaux.
6. Déterminer l'impact des actions menées dans d'autres secteurs (transport, eau et assainissement, énergie, logement) sur la formation du capital humain et élaborer un plan d'action global assorti d'engagements budgétaires.
7. Veiller à ce que la formation du capital humain soit une priorité dans les discussions budgétaires annuelles.

2026-2030

1. Donner la priorité aux systèmes et services les plus faibles en termes de capital humain, par exemple les régions du Nord et de l'Ouest.
2. S'attaquer à la crise de l'apprentissage lorsque les enfants ne satisfont pas aux normes minimales.
3. Veiller à ce que le système de santé dispose des fonds, du personnel qualifié et des capacités de gestion nécessaires pour assurer les services prioritaires de manière équitable.
4. Institutionnaliser un filet de sécurité qui soit durable, non dépendant des ressources extérieures et bien ciblé.
5. Veiller à ce que des budgets récurrents soient disponibles pour tous les investissements de développement du capital humain.
6. Exiger que tous les investissements dans le capital humain incluent une évaluation de l'impact du capital humain basée sur le genre.
7. Encourager l'inclusion d'évaluations de l'impact sur le capital humain dans toutes les décisions d'investissement public.
8. Utiliser l'indice du capital humain comme tableau de bord pour suivre les résultats du capital humain.

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À MOBILISER LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

2021-2025

1. Le gouvernement devrait élaborer, de manière consultative, une stratégie nationale globale pour l'économie numérique qui puisse être mise à jour et renouvelée si nécessaire.
2. Rendre l'infrastructure numérique disponible et abordable pour la population.
3. Prendre l'initiative de convaincre un ou deux pays voisins d'entreprendre un projet pilote sous-régional UEMOA-CEDEAO pour un marché plus large et une infrastructure numérique régionale.
4. Poursuivre ses politiques visant à augmenter le niveau d'éducation et à réduire l'analphabétisme, mais aussi s'engager dans divers types de programmes d'apprentissage en ligne.
5. Améliorer la gamme de services publics et de paiements numériques pour parvenir à une identité numérique universelle.
6. Capitaliser sur les progrès réalisés dans les services publics et les paiements numériques et créer un environnement favorable aux services de nouvelle génération au niveau régional, par exemple le code USSD pour les fournisseurs de services financiers à valeur ajoutée, le Trésor national lié au GIM-UEMOA, activer le module automatisé de SICA-UEMOA.

2026-2030

1. Améliorer la qualité de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement technique et professionnel et supérieur.
2. Investir dans la maîtrise du numérique et des TIC, y compris l'intelligence artificielle/apprentissage automatisé et l'analyse des données.
3. Rendre les marchés compétitifs, par une collaboration étroite avec les organismes responsables des règles de concurrence ainsi que des réglementations sectorielles spécifiques (par ex., télécommunications et finance), afin d'encourager l'innovation et les nouvelles entrées. Priorités politiques visant à encourager l'investissement privé

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

2021-2025

1. Climat des affaires : Simplifier les processus pour améliorer la formalisation, renforcer la politique de la concurrence et déployer de nouvelles zones économiques spéciales et zones industrielles.
2. Accès au financement : Accroître la financiarisation de l'épargne, améliorer le financement de l'agriculture, augmenter la pénétration des services financiers numériques et approfondir les marchés de capitaux pour le financement à long terme.
3. Transport et logistique : Accroître l'efficacité opérationnelle des ports et la concurrence axée sur le marché.
4. Connectivité numérique : Réduire le coût de la connectivité numérique.
5. Compétences : Réduire les barrières à l'entrée pour le secteur privé.

2026-2030

1. Climat des affaires : Réformer le code des impôts pour encourager la formalisation, lutter contre la fraude et la corruption.
2. Accès au financement : Accroître la financiarisation de l'épargne, approfondir les marchés des capitaux.
3. Transport et logistique : Favoriser le renouvellement de la flotte, formaliser l'industrie du camionnage, réduire/éliminer les intermédiaires dans le secteur des transports.
4. Connectivité numérique : Comblent les lacunes en matière de connectivité numérique et promouvoir la concurrence.
5. Compétences : Améliorer les résultats d'apprentissage, développer l'EFTP et améliorer la qualité des enseignants.

Intégration

Exploiter les chaînes de valeur mondiales
Urbaniser de manière efficace et durable
Augmenter la productivité agricole

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À EXPLOITER LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

2021-2025

1. Faciliter la création, la survie et la croissance des entreprises
 - Améliorer le climat des affaires, par exemple la protection des droits de propriété, la réglementation du marché, le cadre juridique.
 - Faciliter l'accès au financement pour les nouveaux participants et les investissements des opérateurs actuels.
 - Réduire les distorsions du marché en réformant les entreprises publiques.
2. Stimuler la productivité pour garantir la croissance de l'emploi et des revenus.
 - Promouvoir les efforts de recherche et développement et d'innovation des nouveaux participants ainsi que des opérateurs existants.
 - Exploiter et soutenir les économies des groupements et agglomérations économiques.
3. Promouvoir la participation et la mise à niveau des chaînes de valeur mondiales.
 - Développer les activités sur les marchés à forte croissance et améliorer la compétitivité.
 - Améliorer l'accès au marché grâce à des accords commerciaux favorables (tarifs préférentiels, barrières commerciales non tarifaires moins restrictives et règles d'origine simplifiées), à la facilitation des échanges et à la logistique.
 - Libéraliser le commerce en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires sur le commerce inter et intrarégional.
4. Renforcer les liens sectoriels et améliorer les capacités de production et d'absorption.

- Adopter une politique d'IDE avec des mesures d'incitation qui favorisent les secteurs stratégiques.
 - Investir dans des secteurs porteurs tels que les infrastructures numériques, l'énergie, la finance et la logistique.
 - Réduire le déficit d'infrastructures par des investissements et une gestion appropriée du secteur public.
5. Soutenir la création d'emplois inclusifs et de meilleure qualité.
 - Adopter et faire respecter des normes élevées en matière de sécurité et d'avantages sociaux pour les travailleurs.
 - Mettre l'accent sur l'employabilité et la transition des études vers le travail, en particulier dans des emplois spécifiques aux CVM.

2026-2030

1. Faciliter la création, la survie et la croissance des entreprises
 - Renforcer la mobilité et l'entrepreneuriat, par exemple avec de meilleures pratiques d'embauche et de licenciement, une formation efficace et le développement des compétences.
2. Stimuler la productivité pour assurer des perspectives de croissance de l'emploi et des revenus.
 - Promouvoir une plus grande ouverture commerciale et la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales.
 - Améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines.
 - Tirer parti des économies d'urbanisation et d'agglomération.
3. Promouvoir la participation et la mise à niveau des CVM.
 - Une plus grande libéralisation du commerce pour obtenir l'accès au marché.

- Diriger et promouvoir une initiative régionale telle que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour réaliser des économies d'échelle et des complémentarités dans la transformation et les exportations à forte valeur ajoutée.
4. Renforcer les liens sectoriels et améliorer les capacités de production et d'absorption.
 - Continuer à promouvoir le commerce et l'investissement.
 - Investir dans les infrastructures numériques, l'énergie, la finance, le transport et la logistique.
 - Accroître l'efficacité des investissements dans les infrastructures publiques et adopter une bonne gestion du secteur public.
 5. Soutenir la création d'emplois inclusifs et de meilleure qualité.
 - Augmenter la productivité du travail et passer aux activités à plus forte valeur ajoutée.
 - Moderniser les systèmes d'éducation et de formation.

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À URBANISER DE MANIÈRE EFFICACE ET DURABLE

2021-2025

1. Financement
 - Réduire les incohérences entre la déconcentration et la décentralisation.
 - Améliorer les régimes de transfert, consolider, envisager des mesures d'incitation à la performance.
 - Rechercher des financements pour les connecteurs mondiaux et les connecteurs régionaux et nationaux solvables.
2. Planification
 - Améliorer les marchés fonciers.
 - Développer les services.

3. Connexion
 - Coordonner l'utilisation des terres et les infrastructures pour améliorer la mobilité.
 - Accélérer les réformes pour un plus grand professionnalisme et un meilleur financement des opérateurs de transport.
 - Mieux organiser le secteur du transport de marchandises et le rendre plus compétitif.
4. Écologisation
 - Accroître la couverture des services de base – eau, assainissement, collecte des déchets et électricité – pour réduire la pollution.

2026-2030

1. Financement
 - Renforcer le financement local et réviser le système de transfert fiscal.
 - Exploiter la collaboration régionale pour générer des économies d'échelle dans les infrastructures et les services publics.
2. Planification
 - Simplifier les règles de planification.
3. Connexion
 - Mettre en place un système d'information sur le marché pour relier les transporteurs aux clients.
 - Investir dans des corridors stratégiques et renforcer les agglomérations urbaines et le développement des villes.
 - Diversifier les corridors reliant les marchés régionaux.
4. Écologisation
 - Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures pour réduire les émissions.
 - Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures de résilience en intégrant l'évaluation des risques d'inondation et de changement climatique dans la planification urbaine.

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

2021-2025

5. Améliorer l'environnement de la politique agricole par des réformes de la politique commerciale et réglementaire.
6. Rééquilibrer la composition des dépenses publiques agricoles.
7. Augmenter les dépenses consacrées à la R&D agricole.
8. Renforcer les services financiers et aider les agriculteurs à gérer et couvrir les risques.
9. Mettre en place de meilleurs programmes et processus d'établissement des titres fonciers.
10. Investir dans les services de vulgarisation, de formation et d'information.

2026-2030

11. Investissements visant à renforcer les marchés, la gestion des terres et de l'eau, le développement et la diffusion de technologies améliorées.
12. Investir dans l'amélioration des technologies, les services de vulgarisation, la gouvernance foncière et les liens avec les marchés.
13. Investissements intégrés dans les technologies améliorées, le soutien à la vulgarisation, l'irrigation et les liens avec les marchés.
14. Assurer la sécurité du régime foncier.
15. Construire des infrastructures de commercialisation en milieu rural.
16. Faciliter l'adoption de systèmes de distribution et de transformation post-récolte pour remplacer les marchés traditionnels en adaptant l'offre des petits exploitants à la demande des consommateurs par des chaînes de valeur modernes.

Inclusion

Autonomiser les femmes

Inclure les jeunes

Renforcer la résilience

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À AUTONOMISER LES FEMMES

2021-2025

1. Faire face aux contraintes d'interdépendance chez les adolescents.
 - L'amélioration du niveau d'instruction et des compétences des adolescentes permet de relever plusieurs défis simultanément, et de changer la trajectoire de vie des filles en repoussant la période de procréation, en ouvrant des possibilités économiques et en réduisant la fécondité.
2. Créer un cadre juridique favorable.
 - Il s'agit par exemple de permettre aux femmes de travailler dans les mêmes secteurs que les hommes, de simplifier les procédures d'ouverture de comptes financiers, de criminaliser la violence domestique et d'appliquer la législation relative à la représentation des femmes sur les listes électorales.
3. Investir dans des solutions reposant sur une base factuelle établie.
 - Les exemples de prestations de santé incluent l'investissement dans des programmes de déparasitage, de prévention et de traitement du paludisme.
 - Une autre solution fondée sur des données probantes consiste à donner aux femmes un contrôle plus direct sur les ressources en utilisant une conception ou des caractéristiques telles que la confidentialité ou des systèmes de paiement numérique.

2026-2030

1. Accroître les investissements.
 - Renforcer le soutien à la prévention et à l'intervention contre les violences, augmenter les investissements

dans les transports adaptés aux femmes et lever les contraintes technologiques (améliorer l'accès des femmes aux plates-formes bancaires mobiles).

- Développer des approches médiatiques divertissantes pour s'attaquer aux normes sociales inégalitaires entre les sexes (éventuellement en partenariat avec les médias du secteur privé).
2. Intégrer des approches égalitaires entre les sexes dans les services publics.
 - Introduire des messages et des protocoles à des moments critiques pour les bénéficiaires de programmes gouvernementaux (offrir des avantages subventionnés aux ménages dont l'épouse est détentrice de biens).
 3. Légiférer en faveur de la modernisation de l'économie.
 - Adopter une législation adaptée aux changements économiques attendus, notamment le congé parental payé, et encourager un partage plus équitable des congés entre les parents, pendant que la Côte d'Ivoire continue de formaliser ces dispositions.

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À INCLURE LES JEUNES DANS LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ.

2021-2025

1. Compétences : enseignement général formel et non formel, enseignement et formation professionnels (EFP) et formation en apprentissage.
2. Alphabétisation : l'amélioration de l'alphabétisation par un meilleur enseignement primaire est une grande priorité.
3. Interventions multiples : les évaluations établissent que les programmes sont plus efficaces s'ils combinent des interventions complémentaires. Les programmes de formation sont efficaces à condition d'intégrer une

expérience professionnelle au lieu de se concentrer sur les compétences d'abord et les emplois ensuite.

4. Flexibilité : le rythme, les composantes, le contenu et les approches pédagogiques doivent être adaptés aux capacités et aux intérêts des différents types de jeunes.

2026-2030

1. Transition : la mobilité vers et hors de l'éducation et de la formation facilite la mobilité sociale, de sorte que les jeunes peuvent réintégrer l'éducation plus tard dans la vie. La mobilité permettrait aux étudiants de passer de l'EFP à d'autres filières, ce qui pourrait accroître l'attrait de l'EFP.
2. Agriculture et emploi informel : le développement des compétences devrait inclure les jeunes dans les emplois informels agricoles et non agricoles.
3. Savoir-être : la communication, le travail d'équipe, la responsabilité, la motivation, etc., sont importants pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Les savoir-être devraient être intégrés dans toutes les activités du programme.

PRIORITÉS POLITIQUES VISANT À RENFORCER LA RÉSILIENCE AUX CHOCES CLIMATIQUES ET AUX CONFLITS

2021-2025

1. Mettre en œuvre la feuille de route 2025 de la note d'orientation sur l'agriculture à zéro déforestation.
 - Aider les agriculteurs à accéder à de nouveaux marchés, à diversifier leurs sources de revenus, à améliorer leurs pratiques agricoles et à réduire les risques de mauvaises récoltes.
 - Fixer des normes pour la production durable de cacao.
 - Développer un système de traçabilité, y compris la vérification.
2. Mettre en œuvre la stratégie forestière 2019-2030.
 - Clarifier les limites et la typologie du réseau forestier classé et des zones protégées.
 - Finaliser et mettre en œuvre les plans de développement forestier, y compris pour les forêts classées et les agroforêts.
 - Mettre en œuvre le programme de réduction des émissions dans la zone du parc national de Taï et le projet REDD+ de la Mé.

3. Renforcer la résilience du littoral.
 - S'engager dans la plate-forme WACA pour soutenir les connaissances, les partenariats et les investissements dans la gestion des zones côtières.
 - Mettre en œuvre le projet d'investissement dans la résilience de WACA, y compris le renforcement des institutions nationales (agence côtière) et des systèmes de surveillance, la planification côtière nationale (PAGLI), l'investissement dans le Grand-Lahou et le renforcement de la protection des zones côtières protégées (parcs nationaux des Îles Azagnie et Ehotilé).
 - Développer un plan national d'investissement multisectoriel, incluant les points chauds de la dégradation côtière (Assinie, Grand-Bassam, Abidjan, Grand-Lahou, et San Pedro).
4. Filets sociaux, développement communautaire et possibilités d'emploi pour les jeunes, en particulier dans le nord du pays.
5. Se concentrer sur les régions en retard en termes de services sociaux de base.

2026-2030

1. Mettre en œuvre la stratégie multisectorielle REDD+ à l'échelle nationale sur la base des résultats de la mise en œuvre des activités REDD+ (PRE dans la zone de Taï et le projet REDD+ de la Mé).
2. Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route 2025 de la note d'orientation sur l'agriculture à zéro déforestation.
 - Priorité : soutenir les agriculteurs dans la mise en œuvre des normes de production durable de cacao.
3. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie forestière 2019-2030.
 - Généraliser les plans de gestion pour toutes les forêts classées et les zones protégées et les mettre en œuvre, y compris les accords de cogestion avec les communautés locales, les ONG et le secteur privé.
4. Renforcer la résilience du littoral.
 - Mettre en œuvre le plan national d'investissement multisectoriel conformément au plan et à la stratégie de gestion intégrée du littoral.
5. Programme de décentralisation et de déconcentration.

Annexe II

Cette annexe présente une série complète de recommandations des équipes de spécialistes de la Banque mondiale portant sur chaque thématique du rapport. Chaque équipe a compilé des propositions basées sur son travail de diagnostic pour surmonter les obstacles spécifiques à une croissance accélérée et une meilleure inclusion en Côte d'Ivoire. Certaines recommandations sont opérationnelles, d'autres sont aspirationnelles. Cent-quatorze recommandations sont fournies, dont certaines combinent plusieurs actions spécifiques. Ensemble, elles constituent un programme de réforme complet. Aucune de ces recommandations n'est simple ou non sujette à controverse. Certaines de ces réformes sont déjà lancées.

Nous avons cinq types de recommandations, dont les impacts, le calendrier et le pouvoir discrétionnaire du gouvernement peuvent varier. Ils sont listés ici en termes de degré de contrôle exercé par le gouvernement, du contrôle le plus étroit au contrôle le plus faible :

- ▶ **Stratégique/de planification** – Ce type de recommandations porte sur des actions à long terme, des « points de réflexion », entièrement sous contrôle du gouvernement, mais sans impacts directs.
- ▶ **Administrative** – Ces recommandations sont entièrement sous contrôle du gouvernement. Elles peuvent être réalisées à court terme, mais elles peuvent être difficiles à mettre en œuvre pour surmonter l'inertie. Leurs impacts dépendent de l'efficacité avec laquelle elles sont adoptées.
- ▶ **Budgétaire** – L'augmentation ou la réorientation des ressources peut avoir un impact important. Il y a généralement une flexibilité limitée à court terme, mais elle est complète sur le long terme. Cependant, le gouvernement pourrait être contraint de contourner des groupes d'intérêts politiques et économiques bien établis.
- ▶ **Réglementaire** – Les réglementations fixent les règles de l'action privée et les régulateurs ou le gouvernement ont la possibilité de les changer, les modifier ou les suspendre au sein du cadre législatif. Elles sont établies pour répondre à des besoins et des préoccupations spécifiques, mais si les conditions changent, elles doivent être réexaminées et modifiées ou éliminées pour s'adapter aux objectifs et réalités qui émergent. Le changement peut être rapide, de nombreux gouvernements ayant réussi à surmonter des obstacles réglementaires pour lutter plus efficacement contre la COVID-19.
- ▶ **Législative** – Tant que le gouvernement ne dispose pas d'une majorité législative, il exerce le contrôle le plus faible sur la législation. La recommandation peut exiger un temps considérable et n'avoir aucun impact avant la mise en œuvre complète de la nouvelle

législation. Mais, une fois appliquée, elle peut être la plus efficace et la plus ambitieuse. Un changement législatif est nécessaire pour réorienter la structure et le fonctionnement d'un pays.

Voici une liste des 114 recommandations, numérotées et identifiées par la section du rapport dont elles sont tirées ; elles sont classées selon les 5 types de recommandations qu'elles représentent. Trois recommandations seulement portent sur un changement législatif, et la recommandation la plus fréquente (36 occurrences) est d'ordre budgétaire – de nouveaux programmes ou un financement plus important pour les programmes existants. La fréquence des trois autres types de recommandations (de planification, administrative, réglementaire) est quasiment identique.

Pour classer les 114 recommandations en fonction d'un critère – le plus urgent, le plus important, le plus efficace, le plus immédiat, le plus difficile, le plus facile –, il est nécessaire de définir le critère qui compte. Selon les critères, les classements seront différents. Toutefois, il existe certains points communs entre les recommandations des équipes de spécialistes qui pourraient les placer en tête du classement, quel que soit le critère. Ces thématiques sont interdépendantes et elles fournissent des bases programmatiques aux réformes nécessaires pour améliorer la croissance et élargir l'inclusion.

RECOMMANDATIONS CLASSÉES PAR TYPE, IDENTIFIÉES PAR DOMAINE PROGRAMMATIQUE

AP	Productivité agricole
DT	Technologie numérique
EWG	Autonomisation des femmes et des jeunes filles
GVC	Chaînes de valeur mondiales
HP	Potentiel humain
IG	Croissance inclusive
IY	Inclusion des jeunes
PI	Investissement privé
SR	Renforcement de la résilience
URZ	Urbanisation

STRATÉGIQUE/DE PLANIFICATION

- IG 1.** Investir dans une stratégie de développement rural.
- IG 4.** Mettre en place un programme pour promouvoir (i) l'enseignement comme l'une des meilleures professions publiques et (ii) la responsabilisation et un programme basé sur la performance avec les écoles et les enseignants.

- IG 5.** Repenser la stratégie agricole en fonction de l'urbanisation rapide et de la croissance démographique.
- IG 6.** Repenser l'aménagement du territoire pour créer des opportunités économiques hors de la grande région d'Abidjan.
- IG 7.** Repenser le système éducatif pour de meilleurs résultats en termes de capital humain.
- HP 6.** Déterminer l'impact d'autres secteurs sur la formation du capital humain et élaborer un plan d'action.
- DT 1.** Élaborer une stratégie nationale exhaustive pour l'économie numérique.
- DT 3.** Convaincre un ou deux pays voisins d'entreprendre conjointement des réformes dans le cadre d'un projet pilote sous-régional UEMOA-CEDEAO.
- DT 4.** Adopter des politiques visant à améliorer le niveau d'instruction et à réduire l'analphabétisme, et à encourager et soutenir l'apprentissage en ligne.
- URZ 15.** Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures pour réduire les émissions.
- URZ 16.** Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures de résilience en intégrant l'évaluation des risques d'inondation et liés au changement climatique dans la planification urbaine.
- GVC 5.** Cibler l'entrée et l'élargissement des activités sur les marchés à forte croissance et améliorer la compétitivité.
- GVC 8.** Adopter de meilleures politiques commerciales et d'investissement pour la promotion des IDE, du commerce et des investissements.
- GVC.** 18. Promouvoir une politique industrielle régionale.
- SR 2.** Fixer des normes pour la production durable de cacao.
- SR 3.** Développer un système de traçabilité, y compris de vérification.
- SR 4.** Clarifier les limites et la typologie du réseau de forêts classées et de zones protégées.
- SR 5.** Finaliser et mettre en œuvre les plans de développement forestier, y compris pour les forêts classées et les agroforêts.
- SR 6.** Mettre en œuvre le programme de réduction des émissions dans la zone du parc national de Taï et le projet REDD+ de la Mé.
- SR 7.** S'engager dans la plate-forme WACA pour soutenir les connaissances, les partenariats et les investissements dans la gestion des zones côtières.
- SR 8.** Élaborer un plan d'investissement national multisectoriel, incluant les points critiques de la dégradation côtière.

ADMINISTRATIVE

- HP 1.** Fixer des objectifs annuels et suivre les progrès dans tous les domaines de solutions liés au potentiel humain.
- HP 4.** Améliorer la gouvernance et la responsabilisation en matière d'éducation et de santé grâce à un meilleur suivi et un meilleur système de compte-rendu.
- HP 5.** Cibler les domaines où les résultats en matière de capital humain sont les plus faibles avec des interventions au niveau des filets sociaux.
- DT 5.** Améliorer l'éventail de services publics et de paiements numériques, et parvenir à une identité numérique universelle.
- PI 2.** Accès au financement : accroître la financiarisation de l'épargne, augmenter la pénétration des services financiers numériques et consolider les marchés des capitaux pour le financement à long terme.
- PI 3.** Transport et logistique : Renforcer l'efficacité des ports et promouvoir une concurrence fondée sur le marché.
- URZ 1.** Réduire les incohérences entre la déconcentration et la décentralisation.
- URZ 2.** Améliorer les programmes de transfert ; consolider ; envisager des mesures d'incitation à la performance.
- URZ 6.** Coordonner l'utilisation des terres et les infrastructures pour améliorer la mobilité.
- URZ 10.** Tirer parti de la collaboration entre les régions, les municipalités et les services publics pour générer des économies d'échelle dans les infrastructures.
- GVC 3.** Réduire les distorsions du marché en réformant les entreprises publiques (EP).
- GVC 6.** Accéder aux marchés grâce à des accords commerciaux favorables, à la facilitation des échanges et à la logistique.
- GVC 7.** Fournir un soutien qui améliore les pratiques de gestion des ressources humaines.
- GVC 12.** Se concentrer sur les systèmes d'éducation et de formation qui mettent l'accent sur l'employabilité et facilitent la transition de l'école au travail, en particulier à des emplois spécifiques aux CVM.
- GVC 14.** Œuvrer en faveur d'une plus grande ouverture commerciale et d'une participation accrue aux chaînes de valeur régionales et mondiales.
- GVC 15.** Fournir un soutien qui améliore les pratiques de gestion des ressources humaines.
- GVC 23.** Se concentrer sur les systèmes d'éducation et de formation qui mettent l'accent sur l'employabilité et facilitent la transition des études vers le travail, en particulier dans des emplois spécifiques aux CVM.
- AP 4.** Aider les agriculteurs à gérer et limiter les risques.

- EWG 1.** Améliorer le niveau d'instruction et le développement des compétences des adolescentes ; appliquer la législation sur la représentation des femmes sur les listes électorales.
- EWG 7.** Introduire des messages et des protocoles pour les bénéficiaires des programmes gouvernementaux.
- IY 3.** Interventions multiples pour les jeunes : Intégrer dans les programmes de formation une expérience professionnelle, au lieu de se concentrer sur les compétences d'abord et l'emploi plus tard.
- IY 4.** Flexibilité : Le rythme, les composantes, le contenu et les approches pédagogiques doivent être adaptés aux capacités et aux intérêts des différents types de jeunes.
- IY 5.** Assurer la transition : La mobilité à l'entrée et à la sortie de l'éducation et de la formation facilite la mobilité sociale, de sorte que les jeunes peuvent réintégrer une école plus tard dans la vie.
- IY 6.** Agriculture et emploi informel : Le développement des compétences devrait inclure les jeunes dans l'emploi informel agricole et non agricole.
- IY 7.** Compétences relationnelles : La communication, le travail d'équipe, la responsabilisation, la motivation, etc., sont importants pour améliorer l'employabilité des jeunes. Les compétences relationnelles devraient être intégrées dans toutes les activités des programmes.
- SR 11.** Se concentrer sur les régions en retard en termes de services sociaux de base.

BUDGÉTAIRE

- IG 2.** Lutter contre la vulnérabilité dans les zones urbaines.
- IG 3.** Coordonner, fournir des formations et des capitaux pour soutenir les travailleurs du secteur informel.
- HP 2.** Augmenter annuellement le budget de la santé, en le hissant au niveau des normes internationales.
- HP 3.** Garantir la disponibilité des intrants de base pour toutes les écoles et tous les établissements de santé.
- HP 7.** Veiller à ce que la formation du capital humain soit une priorité dans les discussions budgétaires annuelles.
- DT 7.** Améliorer le capital humain en vue de le préparer à des emplois à forte intensité numérique et de soutenir un écosystème d'entreprises favorable aux créateurs, concepteurs et fabricants numériques.
- PI 10.** Compétences : Améliorer les résultats d'apprentissage, développer l'EFTP et améliorer la qualité des enseignants.
- URZ 3.** Rechercher des financements pour les connecteurs mondiaux et les connecteurs régionaux et nationaux solvables.
- URZ 5.** Développer les services.
- URZ 9.** Accroître la couverture des services de base pour réduire la pollution – eau, assainissement, collecte des déchets et électricité.
- URZ 12.** Mettre en place un système d'information sur le marché pour relier les transporteurs aux clients.
- URZ 13.** Investir dans des corridors stratégiques et renforcer les agglomérations urbaines et le développement des villes.
- URZ 14.** Diversifier les corridors connectés aux marchés régionaux.
- GVC 4.** Subventionner les efforts de R&D et d'innovation des nouveaux opérateurs et des opérateurs historiques.
- GVC 9.** Investir dans des secteurs transversaux et porteurs tels que les infrastructures numériques, l'énergie, la finance, les transports et la logistique.
- GVC 10.** Réduire le déficit d'infrastructures par des investissements publics et l'adoption d'un système approprié de gestion du secteur public.
- GVC 22.** Augmenter la productivité du travail et passer à des activités à plus forte valeur ajoutée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), afin de garantir que les salaires ne seront pas trop réduits pour attirer et conserver les emplois liés aux CVM.
- AP 2.** Rééquilibrer la composition des dépenses publiques agricoles.
- AP 3.** Augmenter les dépenses en R&D agricole.
- AP 7.** Investir dans les services de vulgarisation, de formation et d'information.
- AP 8.** Investir pour renforcer les marchés, la gestion des terres et de l'eau, le développement et la diffusion de technologies améliorées.
- AP 9.** Investir dans l'amélioration des technologies, les services de vulgarisation, la gouvernance foncière et les interactions avec les marchés.
- AP 10.** Investissements intégrés dans les technologies améliorées, le soutien à la vulgarisation, l'irrigation et les interactions avec les marchés.
- EWG 3.** Investir dans des programmes de déparasitage, de prévention et de traitement du paludisme.
- EWG 5.** Élaborer des programmes pour la prévention et l'intervention contre les violences.
- EWG 6.** Développer des approches médiatiques pour s'attaquer aux normes sociales inégalitaires entre les sexes.
- IY 1.** Compétences pour les jeunes : L'enseignement général formel et non formel, l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et l'apprentissage.

- IY 2.** Alphabétisation : Améliorer l'alphabétisation grâce à une meilleure éducation primaire.
- SR 1.** Aider les agriculteurs à accéder à de nouveaux marchés, à diversifier leurs sources de revenus, à améliorer leurs pratiques agricoles et à réduire les risques en cas de mauvaises récoltes.
- SR 8.** Mettre en œuvre le projet d'investissement dans la résilience WACA (Programme de gestion du littoral ouest-africain), y compris la création d'institutions nationales (agence côtière) et de systèmes de surveillance, la planification côtière nationale (PAGLI), l'investissement dans le Grand-Lahou et la protection renforcée des zones côtières protégées.
- SR 10.** Filets sociaux, développement communautaire et opportunités d'emploi pour les jeunes, en particulier dans le nord du pays.
- SR 12.** Mettre en œuvre la stratégie multisectorielle REDD+ à l'échelle nationale sur la base des résultats de la mise en œuvre des activités REDD+ (PGI dans la région du Parc national de Taï et projet REDD+ de la Mé).
- SR 13.** Soutenir les agriculteurs dans la mise en œuvre de nouvelles normes de production durable de cacao.
- SR 14.** Généraliser les plans de gestion pour toutes les forêts classées et les zones protégées et les mettre en œuvre, y compris les accords de cogestion avec les communautés locales, les ONG et le secteur privé.
- SR 15.** Mettre en œuvre le plan national d'investissement multisectoriel conformément au plan et à la stratégie de gestion intégrée des côtes.
- PI 7.** Accès au financement : Améliorer le financement de l'agriculture.
- PI 8.** Transport et logistique : Formaliser l'industrie du camionnage, renouveler la flotte et réduire le nombre d'intermédiaires dans le secteur des transports.
- PI 9.** Connectivité numérique : Comblent les lacunes en matière de connectivité numérique et promouvoir la concurrence fondée sur le marché.
- URZ 4.** Améliorer les marchés fonciers.
- URZ 7.** Accélérer les réformes pour un plus grand professionnalisme et un meilleur financement des opérateurs de transport.
- URZ 8.** Mieux organiser le secteur du transport de marchandises et accroître sa compétitivité.
- URZ 12.** Simplifier les règles de planification.
- GVC 1.** Améliorer le climat des affaires comme la protection des droits de propriété, la réglementation du marché, le cadre juridique.
- GVC 2.** Faciliter l'accès au financement afin de promouvoir l'entrée de nouveaux établissements et l'investissement des établissements existants.
- GVC 11.** Adopter et faire respecter des normes élevées de sécurité et de prestations pour les travailleurs.
- GVC 13.** Mettre en place des réglementations du marché du travail visant à renforcer la mobilité de la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat, notamment de meilleures pratiques d'embauche et de licenciement, des programmes efficaces de formation et de développement des compétences.
- GVC 17.** Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires sur le commerce inter et intrarégional.

RÉGLEMENTAIRE

- DT 2.** Rendre l'infrastructure numérique disponible et abordable pour une grande partie de la population.
- DT 6.** Capitaliser sur les progrès des services financiers numériques et créer un environnement favorable aux services nouvelle génération au niveau régional.
- DT 8.** Élaborer, évaluer et maintenir un système de marchés numériques compétitifs, ouverts à la concurrence et innovants.
- PI 1.** Climat des affaires : Simplifier les processus pour améliorer la formalisation, améliorer la politique de concurrence, et lancer le développement de zones industrielles et de nouvelles ZES.
- PI 4.** Connectivité numérique : Réduire le coût de la connectivité numérique.
- PI 5.** Compétences : Réduire les barrières à l'entrée pour le secteur privé.
- AP 1.** Améliorer l'environnement de la politique agricole par des réformes de la politique commerciale et réglementaire.
- AP 5.** Renforcer les services financiers.
- AP 6.** Mettre en place de meilleurs programmes et processus d'établissement des titres fonciers.
- AP 11.** Assurer la sécurité du régime foncier.
- AP 12.** Construire des infrastructures de commercialisation en milieu rural.
- AP 13.** Faciliter l'adoption de systèmes de distribution et de transformation post-récolte pour remplacer les marchés traditionnels en adaptant l'offre des petits exploitants à la demande des consommateurs par des chaînes de valeur modernes.
- EWG 4.** Donner aux femmes un contrôle plus direct sur les ressources dans les systèmes de paiement confidentiels ou numériques, les plates-formes bancaires mobiles.

LÉGISLATIVE

- PI 6.** Climat des affaires : Réforme du code des impôts pour encourager la formalisation, la lutte contre la fraude et la corruption.
- EWG 2.** Créer des droits juridiques égaux : Permettre aux femmes de travailler dans les mêmes secteurs que les hommes ; simplifier les procédures d'ouverture de comptes bancaires ; criminaliser la violence domestique ; faire respecter la législation relative à la représentation des femmes sur les listes électorales.
- EWG 8.** Adopter une législation pour imposer des changements économiques, notamment le congé parental payé et un partage plus équitable des congés entre les parents.

Annexe III

Les 114 recommandations des équipes de spécialistes du GBM fondées sur leurs analyses dans les dix domaines du Rapport principal

AP	Productivité agricole
DT	Technologie numérique
EWG	Autonomisation des femmes et des jeunes filles
GVC	Chaînes de valeur mondiales
HP	Potentiel humain
IG	Croissance inclusive
IY	Inclusion des jeunes
PI	Investissement privé
SR	Renforcement de la résilience
URZ	Urbanisation

CROISSANCE INCLUSIVE

- IG 1.** Investir dans une stratégie de développement rural
- IG 2.** Lutter contre la vulnérabilité dans les zones urbaines
- IG 3.** Coordonner, fournir des formations et des capitaux pour soutenir les travailleurs du secteur informel
- IG 4.** Mettre en place un programme pour promouvoir (i) l'enseignement comme l'une des meilleures professions publiques et (ii) la responsabilisation et un programme basé sur la performance avec les écoles et les enseignants
- IG 5.** Repenser la stratégie agricole en fonction de l'urbanisation rapide et de la croissance démographique
- IG 6.** Repenser l'aménagement du territoire pour créer des opportunités économiques hors de la grande région d'Abidjan
- IG 7.** Repenser le système éducatif pour de meilleurs acquis en matière de capital humain

POTENTIEL HUMAIN

- HP 1.** Fixer des objectifs annuels et suivre les progrès dans tous les domaines de solution
- HP 2.** Augmenter annuellement le budget de la santé, en le hissant au niveau des normes internationales
- HP 3.** Assurer la disponibilité des ressources de base pour toutes les écoles et les établissements de santé
- HP 4.** Améliorer la gouvernance et la responsabilisation dans l'éducation et la santé par un meilleur suivi et une meilleure remontée de l'information
- HP 5.** Cibler les domaines où les résultats en matière de capital humain sont les plus faibles par des interventions au niveau des filets sociaux

- HP 6.** Déterminer l'impact des actions menées dans d'autres secteurs (par exemple, transport, eau et assainissement, énergie, logement) sur la formation du capital humain et élaborer un plan d'action global assorti d'engagements budgétaires
- HP 7.** Veiller à ce que la formation du capital humain soit une priorité dans les discussions budgétaires annuelles

TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

- DT 1.** Élaborer, de manière consultative, une stratégie nationale globale de l'économie numérique qui guidera les politiques à moyen et long terme. Cette stratégie doit comprendre la production et la mise à jour des données nécessaires pour contrôler la mise en œuvre et évaluer l'impact, afin que cette stratégie puisse être actualisée et renouvelée si nécessaire.
- DT 2.** Rendre l'infrastructure numérique disponible et abordable pour une grande partie de la population. Cela doit être une grande priorité du gouvernement à court et moyen terme, en utilisant les options politiques décrites ci-dessus.
- DT 3.** Prendre l'initiative de convaincre un ou deux pays voisins d'entreprendre conjointement des réformes clés dans le cadre d'un projet pilote sous-régional UEMOA-CEDEAO. Cela permettrait aux entrepreneurs du numérique d'atteindre un marché régional plus large, et à ses entrepreneurs dans toute l'économie d'adopter et utiliser des infrastructures et des solutions numériques à moindre coût, grâce à un marché régional plus vaste et plus compétitif. L'élargissement du marché pourrait faciliter des économies d'échelle plus importantes pour les opérateurs historiques de réseaux mobiles (ORM) et créer la possibilité d'une mise aux enchères du spectre simultanément dans ces 2 ou 3 pays, afin qu'un opérateur non historique supplémentaire puisse également y entrer, renforçant ainsi la concurrence.
- DT 4.** Renforcer le capital humain. Poursuivre les politiques visant à augmenter le niveau d'instruction et à réduire l'analphabétisme. S'engager dans divers types de programmes d'apprentissage en ligne et les maintenir.
- DT 5.** Développer les services publics et les paiements numériques pour parvenir à une identité numérique universelle.

DT 6. Capitaliser sur les progrès déjà réalisés dans les services financiers numériques et créer un environnement favorable pour les services de nouvelle génération au niveau régional. Ces actions incluent : (i) la libéralisation du code d'accès USSD pour les fournisseurs de services financiers à valeur ajoutée, (ii) le raccordement du Trésor Public au GIM-UEMOA, la plate-forme régionale de transfert exploitée par la BCEAO et l'activation d'un module automatisé de SICA-UEMOA, le système régional de paiement pour le commerce de détail, (iii) la numérisation des principaux programmes G2P, et (iv) le lancement d'un programme pluriannuel d'éducation nationale. La Côte d'Ivoire doit être à l'avant-garde et montrer la voie en encourageant ses voisins à adopter ces mesures.

DT 7. La politique la plus importante à long terme est d'améliorer le capital humain du pays à la fois pour préparer les emplois à forte intensité numérique et pour soutenir un écosystème d'entreprises qui encourage les créateurs, concepteurs et fabricants numériques. Remettre à niveau la qualité de l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques dans le secondaire et l'enseignement technique et professionnel et supérieur afin de développer une main-d'œuvre capable d'être compétitive dans des économies basées sur la technologie. Il s'agit notamment d'investir dans la maîtrise du numérique et des TIC, y compris dans des domaines prometteurs tels que l'intelligence artificielle et l'analyse des données.

DT 8. La deuxième priorité est de développer et de maintenir – en étroite collaboration avec les agences responsables des règles de concurrence ainsi que des réglementations sectorielles spécifiques (telles que les télécommunications et la finance) – un système d'évaluation continue des marchés numériques pour s'assurer que ces marchés restent concurrentiels, ouverts à la concurrence et encouragent l'innovation et les nouvelles entrées, avec suffisamment de pouvoir pour prendre des mesures correctives lorsque la concurrence fait défaut.

INVESTISSEMENT PRIVÉ

PI 1. Climat des affaires : Simplifier les processus pour améliorer la formalisation, la politique de concurrence, et lancer le développement de zones industrielles et de nouvelles ZES.

PI 2. Accès au financement : Accroître la financiarisation de l'épargne, augmenter la pénétration des services financiers numériques et approfondir les marchés de capitaux pour le financement à long terme.

PI 3. Transport et logistique : Renforcer l'efficacité opérationnelle des ports et promouvoir une concurrence fondée sur le marché.

PI 4. Connectivité numérique : Réduire le coût de la connectivité numérique.

PI 5. Compétences : Réduire les obstacles à l'entrée pour le secteur privé.

PI 6. Climat des affaires : Réforme du code des impôts pour encourager la formalisation, la lutte contre la fraude et la corruption.

PI 7. Accès au financement : Accroître la financiarisation de l'épargne, améliorer le financement de l'agriculture, approfondir les marchés de capitaux pour le financement à long terme.

PI 8. Transport et logistique : Encourager la formalisation de l'industrie du camionnage, le renouvellement de la flotte et la réduction du nombre d'intermédiaires dans le secteur des transports.

PI 9. Connectivité numérique : Comblent les lacunes en matière de connectivité numérique et promouvoir une concurrence fondée sur le marché.

PI 10. Compétences : Améliorer les résultats d'apprentissage, développer l'EFTP et améliorer la qualité des enseignants.

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

GVC 1. Améliorer le climat des affaires, par exemple la protection des droits de propriété, la réglementation du marché, le cadre juridique.

GVC 2. Faciliter l'accès au financement afin de promouvoir de nouvelles entrées et des investissements des opérateurs historiques.

GVC 3. Réduire les distorsions du marché en réformant les entreprises publiques (EP).

GVC 4. Subventionner les efforts de R&D et d'innovation des nouveaux opérateurs et des opérateurs historiques.

GVC 5. Viser l'expansion sur les marchés à forte croissance et améliorer la compétitivité.

GVC 6. S'efforcer d'obtenir un accès au marché par des accords commerciaux favorables (droits de douane préférentiels, barrières commerciales non tarifaires moins restrictives et règles d'origine simplifiées) ainsi que par la facilitation des échanges et la logistique.

GVC 7. Soutenir l'amélioration de la gestion des ressources humaines.

- GVC. 8.** Adopter de meilleures politiques en matière de commerce et d'investissement, notamment en matière d'IDE (identifier le secteur stratégique dans les mesures d'incitation), la promotion du commerce et des investissements.
- GVC. 9.** Investir dans des secteurs transversaux et porteurs tels que les infrastructures numériques, l'énergie, la finance, les transports et la logistique.
- GVC. 10.** Réduire le déficit d'infrastructures en augmentant les investissements publics et en adoptant un système approprié de gestion du secteur public.
- GVC. 11.** Adopter et faire respecter des normes élevées en matière de sécurité et de prestations pour les travailleurs.
- GVC. 12.** Se concentrer sur les systèmes d'éducation et de formation qui mettent l'accent sur l'employabilité et facilitent la transition des études vers le travail, en particulier vers des emplois spécifiques aux CVM.
- GVC. 13.** Mettre en place des réglementations du marché du travail pour renforcer la mobilité de la main-d'œuvre et l'entrepreneuriat, notamment de meilleures pratiques d'embauche et de licenciement, des programmes efficaces de formation et de développement des compétences.
- GVC. 14.** Œuvrer en faveur d'une plus grande ouverture commerciale et d'une participation accrue aux chaînes de valeur régionales et mondiales.
- GVC. 15.** Fournir un soutien qui améliore les pratiques de gestion des ressources humaines. Tirer parti de l'urbanisation et établir et soutenir des groupements économiques.
- GVC. 16.** S'efforcer d'obtenir un accès au marché par des accords commerciaux favorables (droits de douane préférentiels, barrières commerciales non tarifaires moins restrictives et règles d'origine simplifiées) ainsi que par la facilitation des échanges et la logistique.
- GVC. 17.** Promouvoir la libéralisation du commerce en réduisant les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce inter et intrarégional.
- GVC. 18.** Faire pression pour une politique industrielle régionale comme la zone de Libre-échange continentale africaine afin de renforcer les économies d'échelle et les complémentarités dans la transformation et les exportations à forte valeur.
- GVC. 19.** Adopter de meilleures politiques en matière de commerce et d'investissement, telles que la politique en matière d'IDE (identifier le secteur stratégique dans les mesures d'incitation), la promotion du commerce et des investissements.
- GVC. 20.** Investir dans des secteurs transversaux et porteurs tels que les infrastructures numériques, l'énergie, la finance, les transports et la logistique.

- GVC. 21.** Réduire le déficit d'infrastructures en augmentant les investissements publics et en adoptant un système approprié de gestion du secteur public.
- GVC. 22.** Accroître la productivité du travail et passer à des activités à plus forte valeur ajoutée pour attirer et conserver les emplois liés aux CVM.
- GVC. 23.** Se concentrer sur les systèmes d'éducation et de formation pour l'employabilité et la transition des études vers le travail, en particulier dans les emplois spécifiques aux CVM.

URBANISATION

- URZ 1.** Réduire les incohérences entre la déconcentration et la décentralisation des ressources et des responsabilités fiscales.
- URZ 2.** Améliorer les systèmes de transfert ; consolider ; envisager des mesures d'incitation à la performance.
- URZ 3.** Rechercher des financements pour les connecteurs mondiaux et les connecteurs régionaux et nationaux solvables.
- URZ 4.** Améliorer les marchés fonciers.
- URZ 5.** Développer les équipements publics et les services sociaux.
- URZ 6.** Coordonner l'utilisation des sols et les infrastructures pour améliorer la mobilité.
- URZ 7.** Accélérer les réformes en faveur du professionnalisme et d'un meilleur financement des opérateurs de transport.
- URZ 8.** Mieux organiser le secteur du transport de marchandises et le rendre plus compétitif.
- URZ 9.** Accroître la couverture des services de base pour réduire la pollution – eau, assainissement, collecte des déchets et électricité.
- URZ 10.** Tirer parti de la collaboration entre les régions, les municipalités et les services publics pour générer des économies d'échelle dans les infrastructures.
- URZ 11.** Simplifier les règles de planification.
- URZ 12.** Mettre en place un système d'information sur le marché pour relier les transporteurs aux clients.
- URZ 13.** Investir dans des corridors stratégiques pour renforcer les agglomérations et le développement urbain.
- URZ 14.** Diversifier les corridors reliant aux marchés régionaux.
- URZ 15.** Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures pour réduire les émissions.

- URZ 16.** Coordonner l'aménagement du territoire et les infrastructures de résilience en intégrant l'évaluation des risques d'inondation et de changement climatique dans la planification urbaine.

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

- AP 1.** Améliorer l'environnement de la politique agricole par des réformes commerciales et réglementaires.
- AP 2.** Rééquilibrer la composition des dépenses publiques agricoles.
- AP 3.** Augmenter les dépenses en R&D agricole.
- AP 4.** Aider les agriculteurs à gérer et limiter les risques.
- AP 5.** Renforcer l'accès aux services financiers.
- AP 6.** Améliorer les programmes et les processus d'établissement des titres fonciers.
- AP 7.** Investir dans les services de vulgarisation, de formation et d'information.
- AP 8.** Investir pour renforcer les marchés, la gestion des terres et de l'eau.
- AP 9.** Investir dans l'amélioration des technologies, les services de vulgarisation, la gouvernance foncière et les liens avec les marchés.
- AP 10.** Investissements intégrés dans les technologies améliorées, le soutien à la vulgarisation, l'irrigation et les interactions avec le marché.
- AP 11.** Assurer la sécurité du régime foncier.
- AP 12.** Construire des équipements et des infrastructures rurales (marketing, distribution).
- AP 13.** Permettre l'adoption de systèmes de distribution et de transformation post-récolte pour remplacer les marchés traditionnels qui adaptent l'offre des petits exploitants à la demande des consommateurs par des chaînes de valeur modernes.

AUTONOMISER LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES

- A. Combattre les contraintes d'interdépendance chez les adolescents**
- EWG 1.** Le niveau d'instruction et le développement des compétences des adolescentes pourraient permettre de relever plusieurs défis simultanément, et changer la trajectoire de la vie des filles en retardant la procréation, en ouvrant des possibilités économiques et en réduisant la fécondité.
- B. Créer un cadre juridique favorable**
- EWG 2.** Il s'agit par exemple de permettre aux femmes de travailler dans les mêmes secteurs que les hommes, de simplifier les procédures d'ouverture de comptes bancaires, de criminaliser la violence domestique et d'appliquer la législation relative à la représentation des femmes sur les listes électorales.
- EWG 3.** Les exemples de prestations de santé comprennent l'investissement dans des programmes de déparasitage, de prévention et de traitement du paludisme.
- EWG 4.** Une autre solution fondée sur des données probantes consiste à donner aux femmes un contrôle plus direct sur les ressources en utilisant des systèmes de paiement confidentiels et numériques.
- C. Généraliser les approches égalitaires entre les sexes dans les services publics et la législation**
- EWG 5.** Renforcer le soutien à la prévention et à l'intervention contre les violences, accroître les investissements dans les transports accessibles aux femmes et surmonter les contraintes technologiques (par exemple améliorer l'accès des femmes aux plates-formes bancaires mobiles).
- EWG 6.** Développer des approches médiatiques divertissantes pour s'attaquer aux normes sociales inégalitaires entre les sexes (éventuellement en partenariat avec les médias du secteur privé).
- EWG 7.** Introduire des messages et des protocoles à des étapes critiques pour les bénéficiaires de programmes gouvernementaux (par exemple offrir des prestations subventionnées aux ménages dont l'épouse est également propriétaire.)
- EWG 8.** Adopter une législation adaptée aux changements économiques attendus, par exemple en rendant obligatoire le congé parental payé et en encourageant un partage plus équitable des congés entre les parents.

INCLURE LES JEUNES

- IY 1.** *Compétences* : l'éducation générale formelle et non formelle, l'enseignement et la formation professionnels (EFP), et la formation en apprentissage.
- IY 2.** *Alphabétisation* : L'amélioration de l'alphabétisation par un meilleur enseignement primaire est une priorité majeure.
- IY 3.** *Interventions multiples* : Les évaluations indiquent que les programmes sont plus efficaces s'ils combinent des interventions complémentaires. Les programmes de formation sont efficaces à condition d'intégrer l'expérience professionnelle au lieu de se concentrer sur les compétences d'abord et les emplois ensuite.
- IY 4.** *Flexibilité* : Le rythme, les composantes, le contenu et les approches pédagogiques doivent être adaptés aux capacités et aux intérêts des différents types de jeunes.
- IY 5.** *Assurer la transition* : La mobilité à l'entrée et à la sortie de l'éducation et de la formation facilite la mobilité sociale, de sorte que les jeunes peuvent réintégrer l'éducation plus tard dans la vie. La mobilité permettrait aux étudiants de passer de l'EFP à d'autres filières, ce qui pourrait accroître l'attrait de l'EFP.
- IY 6.** *Agriculture et emploi informel* : Le développement des compétences devrait inclure les jeunes dans l'emploi informel agricole et non agricole.
- IY 7.** *Compétences relationnelles* : La communication, le travail d'équipe, la responsabilité, la motivation, etc. sont importants pour améliorer l'employabilité des jeunes. Les compétences relationnelles devraient être intégrées dans toutes les activités des programmes.

RENFORCER LA RÉILIENCE

- SR 1.** Aider les agriculteurs à accéder à de nouveaux marchés, à diversifier leurs sources de revenus, à améliorer leurs pratiques agricoles et à réduire les risques en cas de mauvaises récoltes.
- SR 2.** Établir des normes pour la production durable de cacao.
- SR 3.** Développer un système de traçabilité, y compris la vérification.
- SR 4.** Clarifier les limites et la typologie du réseau de forêts classées et de zones protégées.
- SR 5.** Finaliser et mettre en œuvre les plans de développement forestier, y compris pour les forêts classées et les agroforêts.
- SR 6.** Mettre en œuvre le programme de réduction des émissions dans la zone du Parc national de Taï et le projet REDD+ de la Mé.
- SR 7.** S'engager dans la plate-forme WACA pour soutenir les connaissances, les partenariats et les investissements en matière de gestion des zones côtières.
- SR 8.** Mettre en œuvre le projet d'investissement dans la résilience WACA (Programme de gestion du littoral ouest-africain), y compris la création d'institutions nationales (agence côtière) et de systèmes de surveillance, la planification côtière nationale (PAGLI), l'investissement dans le Grand-Lahou et le renforcement de la protection des zones côtières protégées.
- SR 9.** Développer un plan d'investissement national multisectoriel, incluant les points critiques de la dégradation côtière.
- SR 10.** Filets sociaux, développement communautaire et possibilités d'emploi pour les jeunes, en particulier dans le nord du pays.
- SR 11.** Se concentrer sur les régions en retard en termes de services sociaux de base.
- SR 12.** Mettre en place la stratégie multisectorielle REDD+ sur une échelle nationale sur la base des résultats de la mise en œuvre des activités REDD+ (PRE dans la région du parc Taï et projet REDD+ de la Mé).
- SR 13.** Priorité : soutenir les agriculteurs dans la mise en œuvre des normes de production durable de cacao.
- SR 14.** Généraliser les plans de gestion pour toutes les forêts classées et les zones protégées et les mettre en œuvre, y compris des accords de cogestion avec les communautés locales, les ONG, et le secteur privé.
- SR 15.** Mettre en œuvre le plan national d'investissement multisectoriel conformément au plan et à la stratégie de gestion intégrée du littoral.

